Montréal mardi 16 mars 2004 Le plus grand quotidien français d'Amérique 120e année no 145 68 pages 5 cahiers Nuageux, Max. -3 Min. -10 65¢ taxes en sus - Édition provinciale 70¢

cyberpresse.ca

LA PRESSE

MODE

ZOOM SUR LES POINTS FORTS DU PRINTEMPS

ACTUEL PAGE **1**

SÉRIE
L'IRAK UN AN PLUS TARD

Le 17 mars 2003, George W. Bush a lancé son ultimatum de 48 heures à Saddam Hussein. Où en est le monde un an plus tard? *La Presse* entreprend aujourd'hui une série d'articles sur les retombées de la guerre contre l'Irak.

Admettre l'erreur

MARC THIBODEAU

Le chef démissionnaire du groupe d'experts chargé de trouver des armes de destruction massive (ADM) en Irak, David Kay, estime que le moment est venu pour le président George W. Bush de reconnaître qu'il a trompé la population américaine en soutenant que le régime irakien disposait d'un arsenal justifiant son renversement immédiat.

«Il ferait mieux de dire clairement que c'était une erreur plutôt que de tenter de détourner la question», a indiqué M. Kay lors d'une entrevue téléphonique accordée à *La Presse* la semaine dernière, près d'un an après le lancement de l'opération Choc et Stupeur.

L'ancien chef de l'Iraq Survey Group est catégorique. Après avoir passé des mois sur le terrain à chercher les fameuses armes, il est convaincu que l'Irak ne possédait aucun arsenal d'ADM digne de ce nom avant le lancement de l'invasion militaire. L'écart entre la réalité et l'appréciation de l'administration s'expliquerait notamment, dit-il, par une trop grande dépendance des services de renseignements envers les allégations «intéressées» des dissidents irakiens en exil.

Voir ERREUR en A2

À LIRE

Que sont-ils devenus?
PAGE **A16**

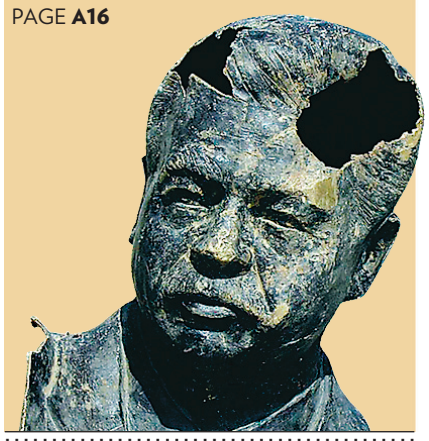

Mon clin d'oeil ***STÉPHANE LAPORTE***
Quelle est la différence entre un patient et un chanteur ?
Un patient n'aime pas avoir un rappel.

SOMMAIRE

Astrologie du jour	AFFAIRES 14	Météo	
Bandes dessinées	ARTS 7	Nuageux, maximum -3, minimum -10, plus de détails en page SPORTS 16	
Bridge	AFFAIRES 14		
Décès	AFFAIRES 15		
Feuilleton	ARTS 7		
Forum	A 18 et 19		
Horaire télévision	ARTS 4		
Loteries	A 7		
Mots croisés	ARTS 7 et SPORTS 12		
Maisons de la culture	ARTS 6		
Mot mystère	ARTS 7		
Observateur	AFFAIRES 12		
Petites annonces	AFFAIRES 12 et AFFAIRES 2		

6 21924 98765 1

Une erreur politique pour l'ordre international, estime le nouveau président

L'ESPAGNE VA RETIRER SES TROUPES DE L'IRAK

D'APRÈS AFP ET AP

MADRID — Le prochain chef du gouvernement espagnol, le socialiste José Luis Rodriguez Zapatero, a annoncé hier après sa victoire inattendue aux élections législatives qu'il retirerait les troupes espagnoles d'Irak et que l'Espagne adopterait une position plus conciliante sur la Constitution européenne.

Bien que ces nouvelles orientations se rapprochent de celles de la France et de l'Allemagne et marquent une rupture avec la politique du président du gouvernement sortant, le conservateur José Maria Aznar, son successeur a assuré qu'il comptait maintenir des relations « cordiales » avec les États-Unis.

Cela ne l'a pas empêché de qualifier l'intervention militaire en Irak d'« erreur politique pour l'ordre international, la recherche de la coopération et la défense des États-Unis ». Cette invasion « a divisé plus qu'elle n'a uni. Il n'y avait pas de raison (de la mener), le temps a montré que les arguments en

›Voir **ESPAGNE en A2**

Une planète nommée Sedna

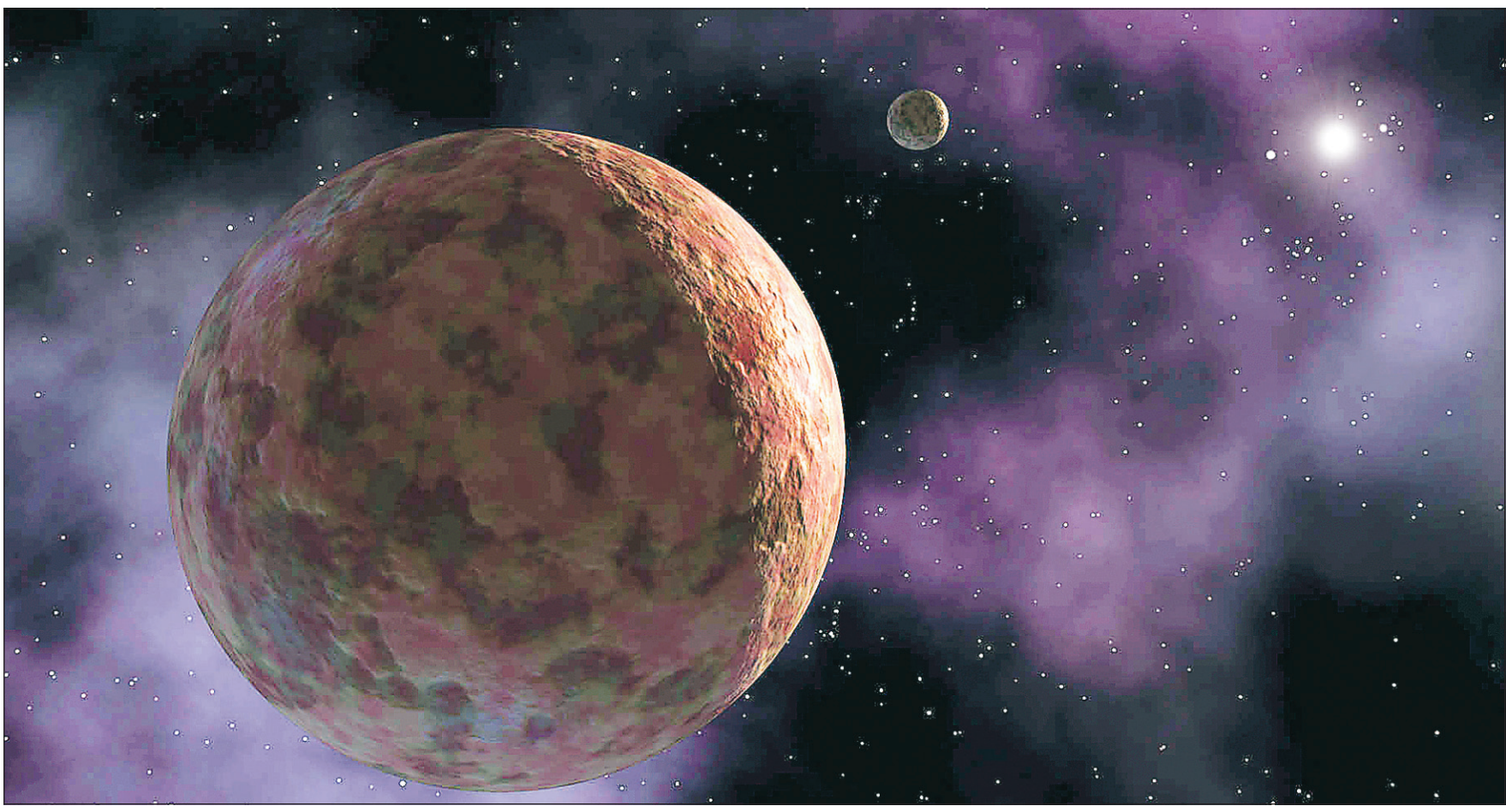

PHOTO REUTERS ET NASA

Plus gros qu'un astéroïde mais moins massif qu'une planète, un corps céleste rougeâtre, mélange de roc et de glace, a été découvert par une équipe d'astronomes américains aux confins du système solaire, ce qui constitue une première depuis la découverte de Pluton il y a 75 ans. Sur cette illustration réalisée par la NASA, on aperçoit au premier plan la nouvelle planète Sedna, en orbite autour du Soleil (le point lumineux à droite sur la photo) l'objet le plus éloigné du système solaire. À lire en page A9.

1200 clients invités à passer un test de VIH

Une thérapeute réutilisait des aiguilles d'acupuncture dans une clinique illégale du Plateau

ARIANE KROL

La direction de la santé publique de Montréal recommande aux quelque 1200 Québécois qui ont reçu des traitements d'acupuncture dans une clinique illégale du Plateau Mont-Royal de passer des tests de dépistage du VIH et de l'hépatite B et C.

« Le risque est minime. Pas nul, mais il est et demeure très faible compte tenu que ce n'est pas des aiguilles creuses, qu'il y avait une certaine désinfection », a expliqué hier en conférence de presse le directeur de la protection de la santé publique du ministère de la Santé et des Services sociaux, le Dr Horacio Arruda.

C'est la deuxième fois depuis le début de l'année que les autorités de la santé publique tentent de retrouver des centaines de personnes ayant reçu des soins à Montréal afin de leur demander de passer un test de VIH.

›Voir **TEST en A2**

Nortel replonge dans la tourmente

Le titre perd 18 % après la suspension du chef financier et du contrôleur

MARTIN VALLIÈRES

TORONTO — Le géant canadien des équipements de télécommunications, Nortel Networks, replonge en pleine tourmente financière, au grand dam des investisseurs qui avaient misé récemment sur l'embellie apparente de ses résultats.

Quelques jours après l'annonce d'une révision de ses plus récents résultats, Nortel a causé une autre mauvaise surprise hier en relevant de leurs fonctions son directeur financier et son contrôleur comptable. Il n'en fallait pas plus pour provoquer un ressac majeur en Bourse, qui a fait chuter les actions de Nortel après leur forte remontée des derniers mois, dans la foulée de gros contrats et d'un regain dans le secteur des télécommunications après trois ans de crise.

Le titre de Nortel a reculé de 18 % à Toronto et à New York, avec un volume combiné — et très élevé — de 321 millions d'actions échangées. Nortel a fini une dure journée à 6,98 $ à la Bourse de Toronto et à 5,24 $ US à New York, effaçant tous les gains enregistrés depuis le début de l'année.

Il y a un mois, l'action de Nortel valait 11 $, permettant à l'entreprise de reprendre brièvement le titre de société canadienne à la plus forte valeur boursière, devant la Banque Royale. Ce n'est plus vrai.

Hier, plusieurs analystes ont suspendu ou rabaissé leurs recommandations d'achat des actions de Nortel, encore généralisées jusqu'à ces derniers jours. « La mise en congé forcé du chef financier et d'un contrôleur agite de nombreux fanions rouges. C'est un cran plus grave que la révision des résultats, comme l'entreprise l'a annoncé la semaine dernière », a déploré

›Voir **NORTEL en A9**

AUJOURD'HUI

Empiétements fédéraux dénoncés
Le Bloc québécois accuse le gouvernement fédéral de consacrer 55 % de son budget à empiéter sur les champs de compétence des provinces.
PAGE **A4**

Chicane de famille au Bloc
Serge Ménard tente de faire un retour en politique pour le Bloc dans Marc-Aurèle-Fortin. Mais une députée sortante, Madeleine Dalphond-Guiral, tente elle aussi de remporter l'investiture.
PAGE **A4**

Remplacer le gaz par le vent
En quadruplant la production éolienne et en misant sur les économies d'énergie, le Québec pourrait se passer de la centrale du Suroît, affirme un ancien expert d'Hydro.
LA PRESSE AFFAIRES PAGE **1**

Correction de la vue sur mesure
Une **nouvelle technologie** pour corriger la vue au laser.
(514) 288-0088
Prenez rendez-vous!
3194738
3210859
LA CLINIQUE DE L'ŒIL DE MONTRÉAL
Dr S. Fanous, M.D.
1 888 844-8888
www.cdom.com

SUITES DE LA UNE

DEMAIN DANS LA PRESSE

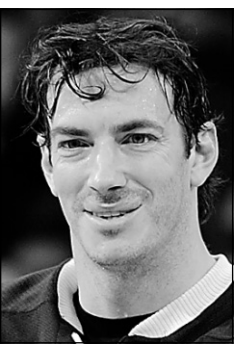

De la grande visite

Même s'ils ne viennent jouer à Montréal qu'une fois tous les deux ans et que Patrick Roy a accroché ses patins, la visite de Joe Sakic et ses coéquipiers de l'Avalanche du Colorado suscite beaucoup d'intérêt. Ne serait-ce que parce qu'après une belle victoire contre les Maple Leafs de Toronto samedi, un match contre l'Avalanche ce soir constitue un bon test pour le Canadien à quelques semaines des séries éliminatoires. Ne manquez pas les reportages sur ce match signés Mathias Brunet et Pierre Ladouceur. **À lire demain dans le cahier Sports**

AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE

Profitez du temps des sucres ! : **cyberpresse.ca/sucres**

Attentats de Madrid : toutes les dernières nouvelles sur l'enquête : **cyberpresse.ca/monde**

Suivez le match entre le Canadien et l'Avalanche du Colorado à 19 h 30 : **cyberpresse.ca/hockey**

POUR JOINDRE LA PRESSE

La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

ABONNEMENT	(514) 285-6911
cyberpresse.ca/abonnement	1 800 361-7453
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca	1 866 987-8363
DÉCÈS	(514) 285-6816
deces@lapresse.ca	
CARRIÈRES	(514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca	
RÉDACTION	(514) 285-7070

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

L'Espagne va retirer ses troupes de l'Irak

ESPAGNE
suite de la page A1

faveur (de la guerre) manquaient de crédibilité et l'occupation a été mal gérée », a-t-il lancé.

Le chef du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) compte donc bien tenir sa promesse de campagne sur le rapatriement pour le 30 juin des 1300 soldats espagnols déployés en Irak depuis l'été 2003, à moins qu'une force de maintien de la paix des Nations unies ne prenne le relais de la coalition dirigée par les États-Unis « et que les occupants ne renoncent au contrôle politique » du pays.

Pour cet ancien professeur de droit, le président américain George W. Bush et son principal allié, le premier ministre britannique Tony Blair, « vont devoir faire leur autocritique ».

Londres a pris acte du changement politique et Tony Blair souhaite rencontrer son homologue espagnol dès que possible, tandis que Varsovie, alliée de Washington, voyait dans ce changement de « très sérieuses complications pour la Pologne ».

Le dossier irakien a certainement pesé dans la victoire des socialistes, opposés comme la majorité de la population à l'intervention en Irak aux côtés des États-Unis et choquée par l'obstination du gouvernement de José Maria Aznar à tenir les séparatistes basques d'ETA pour responsables des attentats de jeudi à Madrid, malgré les indices désignant Al-Qaeda.

Le dernier bilan des attentats était de 200 morts et quelque 1500 blessés hier ; 11 des 243 personnes encore hospitalisées se trouvaient dans un état critique.

Trois jours après ce tragique « 11/3 » et alors que tous les sondages prédisaient la victoire du Parti populaire (PP), le PSOE est donc sorti vainqueur des urnes, avec 164 sièges sur les 350 des Cortès, la Chambre basse du Parlement, soit une progression de 39 élus, alors que les conservateurs au pouvoir depuis huit ans en perdent 35, tombant de 183 à 148.

Avec un taux de participation élevé (77 %), les socialistes ont raflé 10,9 millions de voix contre 9,6 au PP. Au pouvoir de 1982 à 1996, ils avaient été renvoyés dans l'opposition après une série de scandales politiques et financiers. José Maria Aznar avait donc pris les rênes, qu'il pensait passer à Mariano Rajoy. Tous les sondages indiquaient d'ailleurs qu'il en serait ainsi.

Pour M. Zapatero, c'est bien le bilan de ses adversaires qui a été sanctionné. « Les gens voulaient un changement en Espagne parce qu'il y avait un gouvernement qui avait mal fait les choses », a-t-il affirmé. Bien qu'il ne dispose pas de la majorité au Parlement, il entend former un gouvernement purement socialiste, sans chercher à former une coalition avec d'autres formations.

José Luis Rodriguez Zapatero compte aussi tourner la page des tensions européennes et a annoncé que son gouvernement « essaierait de rétablir des relations florissantes avec la France, l'Allemagne et tous les pays de l'Union européenne ».

L'année dernière, le climat s'est détérioré avec Paris et Berlin, farouches opposants à une intervention militaire en Irak et partisans du projet de Constitution européenne rejeté par Madrid et Varsovie.

Jusqu'ici, l'Espagne et la Pologne s'opposent en effet au texte qui prévoit que les lois seront adoptées sur accord d'au moins 50 % des États membres représentant au moins 60 % de la population totale de l'Union européenne, ce qui permet à la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne de bloquer n'importe quel texte, alors que dans le système actuel, défini en 2000, Madrid et Varsovie possèdent un poids plus important.

Désormais l'Espagne va cesser de bloquer la Constitution, selon Enrique Baron Crespo, président du groupe parlementaire socialiste au Parlement européen. « Nous sommes pour la double majorité. Nous pouvons parler des pourcentages », a-t-il affirmé, faisant allusion à la suggestion de la présidence irlandaise de l'UE d'abaisser les seuils à 55-55 au lieu des 50-60 proposés par Paris et Berlin. La Constitution doit régir le fonctionnement de l'Union à 25, après l'entrée de 10 pays au 1er mai.

Les ministres de l'Intérieur de l'Union européenne se réuniront vendredi à Bruxelles pour discuter de leur politique antiterroriste après les attentats de Madrid. Une réunion des principaux services antiterroristes européens doit par ailleurs avoir lieu dans les prochains jours dans la capitale espagnole.

Hier, un peu partout sur le Vieux Continent, les Européens ont observé de une à trois minutes de silence en hommage aux victimes de Madrid.

M. Zapatero avait également annoncé dès dimanche soir que sa « priorité la plus immédiate » serait de « combattre toute forme de terrorisme » et qu'il rechercherait pour cela « l'unité des forces politiques ».

Battu dimanche, le candidat du Parti populaire (PP), Mariano Rajoy, a assuré que son parti apporterait « une collaboration loyale et inconditionnelle » aux socialistes dans ce domaine.

Les cinq hommes arrêtés samedi dans le cadre de l'enquête, trois Marocains et deux Indiens, étaient toujours interrogés hier par la police espagnole, mais n'avaient pas encore été inculpés.

La thèse d'un lien avec Al-Qaeda, avec l'appui de réseaux fondamentalistes islamistes établis au Maroc et en Espagne, s'est encore renforcée hier selon les informations de plusieurs médias concernant un Marocain arrêté. Un haut responsable américain, le sous-secrétaire à la Sécurité intérieure Asa Hutchinson, s'est dit hier « persuadé » de l'existence d'un tel lien.

D'après le quotidien *El Pais*, Jamal Zougam, 30 ans, originaire de Tanger, aurait participé directement aux attentats de jeudi ; il aurait été vu par un passager à bord d'un des trains attaqués, ce que les autorités n'ont pu confirmer hier. Il est présenté comme l'un des dirigeants d'Al-Qaeda en Espagne par le journal qui cite des sources antiterroristes.

Zougam est cité à deux reprises dans l'instruction du juge madrilène Baltasar Garzon dans le cadre d'une enquête sur la préparation des attentats du 11 septembre 2001 à New York, sans avoir été inculpé.

Son nom est également cité dans une enquête française dite des « filières afghanes », pour avoir été en contact à Madrid avec un membre présumé de ces filières, selon un document judiciaire consulté par l'AFP à Paris. Aucune source judiciaire n'était disponible pour écarter une possible homonymie.

Après vérification de ses liens avec des détenus au Maroc et en Espagne, les forces de sécurité espagnoles estiment que les attentats de Madrid sont le fait de membres du groupe islamiste auteur de ceux de Casablanca (Maroc) le 16 mai 2003, ajoute *El Pais*, citant des sources de l'enquête.

De plus, les médecins légistes pensent que l'un des terroristes se trouve parmi les morts, dont une vingtaine n'ont pas encore été identifiés, selon *El Pais*. Le ministre de l'Intérieur, Angel Acebes, a cependant affirmé qu'aucun élément n'accrédite actuellement cette hypothèse.

Enfin, le responsable présumé de la cellule d'Al-Qaeda en Espagne, Imad Eddine Barakat Yarkas, alias Abou Daddah, actuellement incarcéré, a condamné les attentats de Madrid, qu'il a qualifiés de « crime atroce », dans une lettre rendue publique hier par son avocat. « Cet acte sauvage n'est pas caractéristique d'un bon musulman », écrit-il.

Admettre l'erreur

ERREUR
suite de la page A1

Les autres scénarios évoqués pour expliquer l'absence d'ADM, comme leur possible déplacement vers la Syrie, ne tiennent tout simplement pas la route, note cet inspecteur d'expérience, qui avait attiré l'attention de la communauté internationale en 1991 en obtenant la preuve de l'existence en Irak d'un programme nucléaire, rapidement démantelé par les inspecteurs des Nations unies.

« S'il n'y a aucune arme qui est produite, il n'y a aucune arme qui peut être exportée », souligne M. Kay, qui a créé d'énormes vagues sur la scène politique américaine en déclarant au début de l'année que l'administration américaine et les services de renseignements avaient eu « tout faux » relativement à l'existence d'ADM en Irak.

Le président Bush, pour tenter de minimiser la controverse découlant de la démission et de l'intervention remarquée de l'expert, a mis sur pied une commission d'enquête chargée d'explorer les ratés des services de renseignements. Il n'en cesse pas moins de répéter que l'Irak constituait un « danger » pour les États-Unis. L'Iraq Survey Group continue parallèlement sur le terrain de rechercher activement les fameuses ADM.

« La justification de l'intervention était fausse », martèle M. Kay, qui croyait lui-même dur comme fer à l'existence de telles armes lorsque le président l'a recruté l'été dernier pour prendre la tête de l'équipe de recherche d'ADM. Les pratiques passées du dictateur Saddam Hussein et la résistance du régime aux inspections internationales suggéraient, selon lui, qu'elles existaient vraiment.

M. Kay ne croit pas aujourd'hui à une manipulation volontaire des élus américains visant à justifier la guerre.

Il s'écarte à ce titre d'un récent rapport de la fondation Carnegie, un influent centre d'études internationales de Washington, concluant que l'administration avait régulièrement déformé les rapports des services de renseignements pour dramatiser la situation, sujet sur lequel se penche actuellement un comité du Sénat. Le même rapport notait que les analystes des services de renseignements avaient été pressés par les élus, dont le vice-président Dick Cheney, qui disait, avant le conflit, n'avoir « aucun doute » sur la présence d'ADM en Irak.

M. Kay ne croit pas que les analystes ont été indûment influencés puisque les conclusions des services de renseignements n'ont guère varié, selon lui, entre l'administration de l'ex-président Bill Clinton et celle de M. Bush. Ils ont peut-être porté une plus grande attention aux points susceptibles d'intéresser le gouvernement actuel, mais le véritable hic est ailleurs, dit-il.

D'abord, note l'expert, les services de renseignements ne disposaient pas dans le pays d'agents permettant de contre-vérifier les « révélations » des dissidents irakiens. Or, plusieurs d'entre eux ont été « orientés » par les principaux groupes irakiens en exil pour alimenter les préoccupations de l'administration relativement aux ADM, affirme M. Kay.

« Ces groupes avaient leur propre programme et ce programme était d'obtenir le renversement de Saddam Hussein », estime-t-il.

Cette dépendance envers les exilés était manifeste avant la guerre dans les propos du secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld. Les actions compromettantes du régime irakien avaient traditionnellement été révélées par les exilés plutôt que par les inspections internationales, disait-il.

En rétrospective, la situation en Irak a plutôt donné raison aux inspecteurs des Nations unies, qui avaient suscité l'ire de l'administration américaine avant la guerre en mettant à plusieurs reprises en doute l'existence d'ADM dans le pays.

Les services de renseignements ont aussi manqué d'esprit critique en omettant de procéder à des contre-analyses de l'information disponible, note M. Kay. « Quand tout le monde se disait d'accord, il aurait fallu arrêter, prendre du recul et regarder de nouveau les faits avec attention », indique-t-il.

L'absence d'ADM, et les ratés des services de renseignements américains révélés par cette absence, minent par ailleurs la notion de guerre préventive évoquée pour justifier l'intervention en Irak, selon M. Kay.

Les résultats obtenus au cours de la dernière année en Libye et en Iran, deux pays ayant accepté de faire la lumière sur leurs programmes nucléaires, témoignent « très clairement », selon lui, des mérites de la diplomatie traditionnelle.

En dépit des ratés révélés par l'intervention américaine, l'ancien inspecteur, aujourd'hui analyste au Potomac Institute for Policy Studies, un groupe de recherche conservateur de Washington, se dit convaincu que l'intervention américaine en Irak était justifiée et souhaitable, ADM ou pas.

Célébrons 25 ans d'excellence
CHÂTEAU D'IVOIRE
2020, rue de la Montagne • (514) 845-4651
3207033

1200 clients invités à passer un test de VIH

TEST
suite de la page A1

L'affaire a cette fois des proportions beaucoup plus modestes qu'à l'hôpital Sainte-Justine, où une chirurgienne séropositive a opéré 2614 jeunes patients.

L'origine de cette nouvelle controverse est la découverte d'une thérapeute qui a pratiqué l'acupuncture illégalement, c'est-à-dire sans être membre de l'Ordre des acupuncteurs du Québec, avec des aiguilles ne répondant pas aux normes de la profession. Dans sa clinique du 4135, avenue Papineau, Suzanne Sicotte traitait ses clients avec des aiguilles réutilisables, alors que seules les aiguilles jetables sont permises. La thérapeute désinfectait ses aiguilles avec un produit chimique, une procédure considérée insuffisante même à l'époque où les aiguilles réutilisables étaient autorisées, avant 2003, puisque celles-ci devaient obligatoirement être stérilisées dans un autoclave.

La direction de la santé publique de Montréal a donc écrit à 1071 clients de Mme Sicotte pour leur conseiller de passer des tests de dépistage sanguin. Plus de la moitié habitent à Montréal, mais les autres sont éparpillés dans 15 régions de la province et quatre habitent à l'extérieur du Québec. De plus, 73 d'entre eux n'ont pu être joints, faute d'adresse.

Le seul cas connu de transmission du VIH par des aiguilles d'acupuncture a été rapporté en France à la fin des années 80, dit l'Ordre des acupuncteurs.

Suzanne Sicotte s'est engagée à ne plus pratiquer l'acupuncture et devra payer 7000 $ d'amende pour exercice illégal de l'acupuncture, indiquent la direction de la santé publique et l'Ordre des acupuncteurs.

Il n'a pas été possible de parler à Mme Sicotte hier. L'affiche qui annonçait ses services a été retirée de la porte de l'immeuble résidentiel où elle pratiquait, a noté une voisine.

L'an dernier, 27 personnes ont été reconnues coupables d'exercice illégal de l'acupuncture au Québec.

« Il y a encore des zones grises au niveau de la connaissance du public », a reconnu hier le président de l'Ordre, Raymond Bourret.

Pour pratiquer l'acupuncture au Québec, il faut absolument être membre de l'Ordre et afficher deux documents dans son bureau : le permis de pratique et le certificat d'inscription. En cas de doute, le client peut vérifier auprès de l'Ordre si son thérapeute est membre en règle de la profession.

« Pour ceux qui pratiquent encore l'acupuncture de manière illégale, il est important que vous compreniez que vous n'êtes pas acupuncteur puisque non reconnu, et que vous ne pouvez pas pratiquer. Nous vous demandons donc de cesser immédiatement votre pratique », a lancé Raymond Bourret hier.

Suzanne Sicotte exerçait l'acupuncture depuis 1979, mais ce n'est qu'en 1995, avec la création de l'Ordre, que sa pratique est devenue illégale. C'est un client qui l'a dénoncée en janvier dernier. Avant cette date, son cas était passé inaperçu, car les enquêteurs de l'Ordre n'avaient jamais vu aucune publicité pour ses services.

C'est la première fois qu'une thérapeute accusée d'avoir pratiqué illégalement l'acupuncture est reconnue responsable d'avoir utilisé des aiguilles qui n'étaient pas stériles.

Avec la collaboration de Nicolas Bérubé

LES ATTENTATS DE MADRID

Un quartier incrédule

Les résidants de Lavapiés ont du mal à se convaincre que trois de leurs voisins sont soupçonnés d'avoir participé aux attentats

HUGO DUMAS
ENVOYÉ SPÉCIAL
MADRID

La rue del Tribulete, un petit bout de chemin pavé qui s'étire sur moins d'un demi-kilomètre dans le quartier multiethnique de Lavapiés, en plein coeur de Madrid, n'a jamais connu autant d'action depuis que trois de ses locataires font les manchettes des journaux partout dans le monde.

Mais pas nécessairement pour les bonnes raisons. Jamal Zougam, son demi-frère, Mohamed Chaoui, et un de leurs amis, Mohamed Bekkali, tous originaires du nord du Maroc, y exploitaient un *locutorio*, une petite boutique où les étrangers joignent l'Afrique ou l'Amérique du Sud à rabais, en plus de pouvoir acheter ou faire réparer des téléphones cellulaires. Les trois patrons servaient leurs clients avec politesse et courtoisie, témoignent leurs voisins. Et leurs prix étaient imbattables, semble-t-il.

C'était avant que les enquêteurs ne découvrent, enfouis dans un sac de sport, un téléphone et une carte d'appel connectés à une des bombes qui n'a pas explosé lors des attentats terroristes du 11 mars. Le matériel électronique provenait de la boutique de la rue del Tribulete.

Samedi, la police nationale a mené une perquisition dans le commerce, a coffré ses trois administrateurs pour leur implication dans les attaques et a même soupçonné ouvertement Zougam, 30 ans, de diriger le mouvement Al-Qaeda en Espagne.

Le choc pour les résidants du quartier Lavapiés, où habitent près de 2000 membres de la communauté marocaine de Madrid, a été brutal. « C'est une surprise totale, constate Pilar Teodoro, une maigrelette dame aux longs cheveux gris qui dirige une petite agence immobilière en face du commerce des trois suspects. Parfois, on s'échangeait des services. Ils étaient très sociables. Jamais tu n'aurais pu deviner ce qu'ils tramaient. »

Hier midi, plusieurs cadenas et de lourds grillages gris barraient l'accès au *locutorio* Nuevo Siglo que les trois suspects géraient depuis près de quatre ans au rez-de-chaussée d'un immeuble à logements.

À la porte d'à côté, une boulangerie artisanale, Joaquin Martin-Aragon, 20 ans, n'en revenait pas. « C'est surprenant. Ils étaient agréables », note-t-il.

À quelques mètres du Nuevo Siglo, Abdul Marti, 36 ans, est calé dans un des deux fauteuils de son salon de coiffure, la *peluqueria* Abdou. Comme bien des résidants de la rue del Tribulete, il ne croit pas un seul instant que les trois hommes qu'il croisait régulièrement puissent avoir tissé des liens avec Al-Qaeda. « Ce sont des gens très normaux, ils travaillaient fort. Ce ne sont pas des barbares. J'ai lu quelque part qu'ils faisaient du trafic de téléphones portables. C'est faux. Ils achetaient tout leur matériel au El Corte Ingles (un grand magasin espagnol) et gardaient les factures. Ils ne faisaient rien de mal. Ils étaient affables, gentils, ils s'habillaient très bien. Ils avaient même des amies de coeur espagnoles », confie-t-il, sur un ton décidé.

Un peu plus loin, réaction similaire à la *carniceria* Almanara, une boucherie arabe, où le propriétaire, Moussa Bacheri, taille de gros morceaux de viande, tout en parlant à *La Presse*. « Pour nous, ce sont des gars qui vendent des cellulaires, des gars qui parlaient à tout le monde. Ce sont des gens modernes, vous savez. Jusqu'à présent, on ne sait pas grand-chose de leur implication dans les attentats », indique-t-il.

Presque tous les jours, les trois hommes sirotaient un café au restaurant Alvarez, à un jet de pierre de leur boutique. Une serveuse, Fatima Feito, avait de la difficulté à s'expliquer les événements des derniers jours. « Ils semblaient normaux. Dans le fond, ça ne me surprend pas. Je ne sais pas trop pourquoi, mais ça ne me surprend pas », précise-t-elle.

Plus du quart des résidants de Lavapiés, le quartier le plus cosmopolite de la capitale espagnole, proviennent d'une cinquantaine de pays : Chine, Bangladesh, Chili, Équateur, Pérou, Argentine ou Maroc. Le soir, ce n'est pas le genre d'endroit où l'on se sent particulièrement en sécurité.

Dans la rue del Tribulete, lieu de commerce, les minuscules boutiques offrent des marchandises variées : des bandes dessinées, des souliers bon marché, des bas nylon, de l'alcool et des uniformes. Plusieurs boutiques affichent en arabe.

Zougam, 30 ans, Bekkali, 31 ans, et Chaoui, 34 ans, travaillaient dans le quartier et fréquentaient ses bars, mais n'y habitaient pas. La dernière adresse connue de Jamal Zougam est située à Ciudad Lineal, un quartier ouvrier du nord-est de Madrid.

Retour sur les lieux de la tragédie

À quelques stations de métro de Lavapiés, à la gare d'Atocha, la mer de chandelles et de fleurs déposées en mémoire des 200 victimes des attentats ne cesse de prendre de l'expansion. Depuis les attaques, c'est la première fois que Monika, 27 ans, remet les pieds sur les lieux où, dans un des trains qui a explosé, elle a été blessée à l'oeil et au bras droits.

Hier après-midi, l'oeil toujours recouvert d'un gros bandage, la jeune femme tenait à livrer un message d'espoir à ceux qui souffrent toujours de blessures graves. « Dans mon hôpital, il y a encore des gens plus sérieusement blessés que moi. Je suis certaine que ça va bien aller pour eux. Ça va bien aller », souffle-t-elle.

Et si tout avait commencé à Casablanca...

ASSOCIATED PRESS

MADRID – L'enquête sur les attentats de Madrid s'intéresse de très près à l'un des trois Marocains toujours en garde à vue, soupçonné de relations avec Al-Qaeda, et s'oriente désormais vers un lien direct avec les attaques suicide de Casablanca, en mai 2003.

Des documents judiciaires espagnols et marocains donnent à penser que Jamal Zougam, 31 ans, entretenait des liens avec un membre présumé d'Al-Qaeda emprisonné en Espagne pour avoir aidé, au sein d'une cellule madrilène, à la préparation des attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis.

Le nom de Jamal Zougam apparaît dans l'ordonnance du juge espagnol Baltasar Garzon inculpant, le 17 septembre 2003, le Syrien Hemadine Barakat Yarkas, alias Abou Dahdah, et 34 autres accusés, dont Oussama ben Laden, pour activités terroristes.

Présenté comme un proche de Yarkas, Jamal Zougam n'a pas été visé par cette procédure mais une perquisition a eu lieu à son domicile. Les enquêteurs y ont découvert une cassette vidéo montrant des moudjahidines au Daghestan et les numéros de téléphone de trois membres de la cellule madrilène d'Al-Qaeda.

Né dans la kasbah de Tanger, le 5 octobre 1973, Jamal Zougam a, comme 400 000 autres Marocains installés en Espagne, franchi la Méditerranée dès 1983. Âgé de 10 ans, il s'est installé à Madrid en compagnie de sa mère et de son demi-frère aîné, Mohamed Chaoui, également interpellé dans l'enquête sur les attentats de Madrid.

Selon une source gouvernementale marocaine, Jamal Zougam a été contacté dès 1993 par son compatriote Abdelaziz Benyaïch, considéré par les autorités marocaines comme un cadre d'Al-Qaeda et arrêté en juin 2003 en Espagne pour son implication dans les attentats de Casablanca, en mai 2003 (45 morts, dont 12 kamikazes et quatre ressortissants espagnols).

Benyaïch aurait, pour l'instant, échappé à l'extradition demandée par le Maroc en raison de sa double nationalité française. Fiché dans au moins trois pays (Espagne, Maroc, France), Abdelaziz Benyaïch est le frère de Salaheddine, arrêté et condamné pour sa participation aux attentats de Casablanca, et d'Abdallah, tué en novembre 2001 dans les bombardements américains de Tora Bora (Afghanistan).

Selon l'analyse des enquêteurs marocains, c'est également à Tanger que Zougam, hébergé par la famille Benyaïch, aurait croisé Pierre Robert, le seul ressortissant étranger condamné dans l'enquête sur les attentats de Casablanca.

Zougam aurait multiplié à la même époque les allers-retours entre Madrid et Tanger pour se livrer à un trafic de téléphones portables tout en fréquentant assidûment les groupes salafistes locaux, dont certains projetaient la création de « maquis islamistes » dans les montagne du Rif.

Le dernier séjour connu de Zougman à Tanger remonte au 20 avril 2003. Trois semaines seulement avant les attentats de Casablanca.

Le porte-parole du ministère espagnol de l'Intérieur, Richard Ibanez, a confirmé que la possible connexion entre Madrid et Casablanca était examinée par les enquêteurs, qui ont dépêché une équipe au Maroc pour réunir des informations sur les suspects.

La radio espagnole Cadena Ser a de son côté rapporté que la police avait retrouvé un témoin affirmant avoir vu Zougam dans l'un des quatre trains frappés par des explosions jeudi matin. Le Marocain se tenait penché contre une porte du train à destination de la gare d'Atocha, selon cet homme, sorti indemne des explosions.

Selon le ministère de l'Intérieur, des enquêteurs soupçonnent Zougam d'avoir posé des bombes dans ce train, mais aucun élément ne permet encore de confirmer cette hypothèse.

Le nom de Jamal Zougam apparaît aussi dans une procédure française, dite des « filières afghanes », qui sera examinée mercredi par un tribunal parisien. Selon le réquisitoire écrit du parquet de Paris, l'un des prévenus de ce dossier, David Courtailler, l'avait rencontré dans une mosquée de Madrid en novembre 1998.

Sur commission rogatoire internationale du juge français Jean-Louis Bruguière, les enquêteurs espagnols avaient saisi « une importante documentation islamiste radicale et en particulier un communiqué du GIA du Tadjikistan » au domicile de Jamal Zougam, précise ce document.

Les Bourses écopent encore

Les attentats terroristes en Espagne ont continué de faire des ravages en Bourse, hier. Les principaux indices de la planète, sauf ceux d'Asie, ont effectué un nouveau plongeon.

Un reportage dans LA PRESSE AFFAIRES PAGE **1**

Mission écourtée pour les soldats espagnols en Irak

PHOTO MAXIM MARMUR, AFP

Si les Nations unies ne prennent pas la tête des opérations de stabilisation en Irak d'ici le 30 juin, les troupes espagnoles déployées là-bas seront rapatriées, a annoncé hier le premier ministre élu à Madrid, José Luis Rodriguez Zapatero. « La guerre en Irak a été un désastre, l'occupation de l'Irak est un désastre », a-t-il déclaré. L'armée espagnole a dépêché 1300 soldats en Irak et devait diriger la force multinationale dès le 1er juillet.

Sergio Gil: le visage des attentats

PHOTO JOSÉ HUESCA, AP

HUGO DUMAS

MADRID – Souvenez-vous. Au lendemain des attaques terroristes perpétrées dans quatre trains de banlieue de Madrid, sa photo a été imprimée pleine page, en A3, dans *La Presse*.

Ce cliché a aussi été reproduit dans tous les grands quotidiens du monde, dont le *New York Times*.

On y voyait un jeune homme adossé à un arbre qui tentait de faire fonctionner son téléphone cellulaire.

Son chandail de marque Polo était maculé de sang. Son oeil droit semblait avoir été arraché.

Son visage était strié de coulisses de sang.

Et il serrait une sorte de manteau blanc sur ses genoux.

Ce jeune homme, rapidement devenu le visage des attentats, c'est Sergio Gil, 19 ans, un employé de la Banque d'Espagne qui habite à Santa Eugenia, en banlieue de Madrid.

Selon le quotidien *El Mundo*, Sergio n'a finalement pas perdu l'usage de son oeil droit et il récupère rapidement de ses blessures

Et qui appelait-il sur son portable ? Ses parents.

Pour leur dire qu'il était toujours vivant.

POLITIQUE

Le Bloc chiffre les intrusions d'Ottawa à 81,3 milliards

55 % des dépenses fédérales empiéteraient sur les champs de compétence des provinces

NATHAËLLE MORISSETTE

OTTAWA – Depuis les cinq dernières années, les dépenses du gouvernement fédéral dans les champs de compétence des provinces se sont accrues à un point tel qu'elles surpassent même les sommes allouées à ses propres champs de juridiction, accuse le Bloc québécois.

Dans le deuxième volet d'une vaste étude portant sur les dépenses du gouvernement fédéral, le comité de révision des programmes fédéraux du Bloc québécois rapportait hier que les dépenses d'Ottawa dans les champs de compétence des provinces se sont mises à augmenter considérablement à partir de 1997. Et, au cours des cinq dernières années, les intrusions du gouvernement fédéral ont augmenté plus rapidement qu'au cours de toute autre période de l'histoire canadienne, passant de 62,6 milliards à 81,3 milliards, indique le document.

Pas moins de 55 % des sommes dont dispose le gouvernement fédéral sont dépensées en empiétant sur les champs de compétence des provinces, déplore le Bloc. L'augmentation de ces « dépenses *intrusives* » est survenue en grande partie sous le règne de Paul Martin, à l'époque où il était ministre des Finances, et tout porte à croire qu'en tant que premier ministre, M. Martin souhaite continuer dans la même voie, craint le Bloc québécois.

Depuis son arrivée à la tête du Parti libéral du Canada, il n'a pas caché son intention d'investir dans les secteurs de la santé, de l'éducation et des municipalités, des champs de compétence provinciale, fait valoir la formation souverainiste. Il a même discuté directement avec les maires de la Communauté métropolitaine de Montréal, un geste peu apprécié du Bloc.

« S'il y a un champ qui est du ressort des provinces, ce sont les municipalités, a plaidé hier Jacques Léonard, président du comité de révision, lors de la présentation du second volet de l'étude. Au lieu de bâtir des programmes qui s'adressent aux municipalités, il faudrait transférer les fonds aux provinces qui en disposeraient. »

Le porte-parole du Bloc québécois en matière d'affaires intergouvernementales, Yvan Loubier, accuse pour sa part le premier ministre de tenir un double discours. « Comment M. Martin peut-il dire, par l'entremise du discours du Trône par exemple, qu'il faut respecter les champs de juridiction des provinces « alors » qu'il parle de l'autre côté en étant l'instigateur de la plus grosse croissance au chapitre des intrusions fédérales dans les champs de juridiction des provinces ? »

Pour corriger cette situation qu'il juge scandaleuse, le comité de révision demande au gouvernement fédéral de se retirer de certains champs de compétence du Québec : la santé, l'éducation, la famille, la formation et le travail, le développement régional, le tourisme et l'agriculture. Ainsi, le fédéral pourrait compenser ce retrait par un transfert fiscal de 10 milliards, composé des recettes de la TPS et de points d'impôt, a mentionné M. Léonard.

« Dans la foulée du rapport sur le déséquilibre fiscal, nous pensons que le gouvernement fédéral doit transférer des ressources plutôt que de faire de transferts budgétaires purs et simples, dit-il. Au fond, c'est cela qui serait le véritable rééquilibrage de la fédération canadienne. Je pense que c'est une chose possible avec de la volonté politique. Mais nous savons que ce n'est pas l'orientation qui est prise, compte tenu de l'accélération des intrusions fédérales dans les champs de compétence du Québec et des provinces. »

Selon M. Léonard, le gouvernement Charest n'apprécie guère lui non plus cette ingérence du gouvernement fédéral. « Au Québec, on dit la même chose, quels que soient les gouvernements qui se sont succédé (à l'Assemblée nationale). »

Étude contestée

Pour sa part, Sébastien Théberge, porte-parole du ministre des Affaires intergouvernementales, Pierre Pettigrew, qualifie l'étude du comité « d'analyse purement partisane ».

« Chaque parti politique peut faire l'analyse qu'il veut de la manière qui lui plaît, souligne-t-il. Les provinces sont des gouvernements autonomes qui disposent de la marge de manoeuvre voulue pour gérer leur propre budget », tient-il à préciser.

Pierrette Venne jette l'éponge

LA PRESSE

OTTAWA – C'est décidé, la députée de Saint-Bruno—Saint-Hubert, Pierrette Venne, ne se présentera pas aux prochaines élections fédérales, a-t-elle annoncé à *La Presse*, hier.

Bannie du Bloc québécois qui l'a profondément déçue, dit-elle, et siégeant en tant qu'indépendante aux Communes, Mme Venne met un terme à 14 années de vie parlementaire.

« Je ne me représente pas, ni indépendante ni conservatrice ni quoi que ce soit, confie-telle. Malheureusement, le Bloc, pour moi, c'est trop à gauche. Je ne peux pas retourner là. L'arc-en-ciel que j'ai connu n'existe plus. C'est une formation contrôlée par les syndicats. Le temps est venu pour moi de reprendre le notariat. »

Mme Venne, élue pour la première fois aux Communes en 1988 sous la bannière des conservateurs, a réclamé voici un an la démission de Gilles Duceppe, affirmant qu'il était la cause à l'époque de la baisse de popularité du Bloc dans les sondages. Elle avait également suggéré que le Bloc québécois mette en veilleuse la promotion de la souveraineté.

Pierrette Venne touchera une pension annuelle de parlementaire de 80 200 $, selon les chiffres de la Fédération canadienne des contribuables.

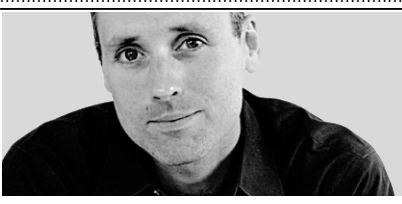

VINCENT MARISSAL

Chicane de famille au Bloc

Il n'y a pas que les libéraux qui vivent de pénibles chicanes de famille préélectorales, les bloquistes sont aussi à couteaux tirés dans quelques circonscriptions, notamment à Laval, où le retour de Serge Ménard est loin de faire plaisir à tout le monde.

Certes, la bataille bloquiste dans la nouvelle circonscription de Marc-Aurèle-Fortin est moins rude que celle ayant opposé les libéraux Sheila Copps et Tony Valeri dans Hamilton-Stoney-Creek, mais les deux scénarios se ressemblent.

Une députée sortante (Madeleine Dalphond-Guiral), dont la circonscription d'origine (Laval-Centre) a disparu dans la refonte de la carte électorale, tente de remporter l'investiture de la nouvelle circonscription (Marc-Aurèle-Fortin). Aussi dans la course : un homme, ancien ministre péquiste de haut calibre, dont le états de service souverainiste ne laissent aucun doute sur ses convictions, et qui est, ce qui ne peut nuire, le préféré de l'establishment du parti. Les militants bloquistes de l'endroit devront trancher le 29 mars.

Jusque-là, ça ne devait être qu'une bonne bataille. Mais voilà que le comité exécutif de Marc-Aurèle-Fortin accuse le candidat vedette d'avoir enfreint les règlements du Bloc et songe fortement à recommander aux militants de rejeter un homme qui ne respecte même pas les règles du parti qu'il veut représenter aux Communes.

Signe de bisbille profonde dans la famille bloquiste, c'est un militant qui a appelé hier matin *La Presse*, sous le couvert de l'anonymat, pour dénoncer les écarts de Serge Ménard. « Pour un ancien ministre et, qui plus est, ministre de la Justice et ex-bâtonnier du Québec, ne pas respecter les statuts et règlements de son parti, ce n'est pas fort », dit la voix au téléphone. Autre signe que les choses dégénèrent à Laval : la bataille devient « personnelle ».

Ce n'est pas tant le fond de l'affaire qui est intéressant (il s'agit d'une banale mésentente sur la procédure de mise en candidature), mais bien les remous qu'elle provoque. En bref, les statuts et règlements du Bloc québécois stipulent qu'un aspirant candidat doit rencontrer le comité exécutif de l'association de circonscription pour déclarer ses intentions et, par le fait même, obtenir son formulaire de mise en candidature et la liste locale des membres du parti pour mener sa campagne. Le président du comité exécutif, Jean Désautels, reproche toutefois à Serge Ménard d'avoir contourné le règlement et son comité exécutif pour obtenir directement du « national » (le quartier général du BQ à Montréal) la fameuse liste de membres. Ce qui complique encore un peu les affaires, c'est que l'exécutif de Marc-Aurèle-Fortin en a aussi contre le « national », qui a remis la paperasse à M. Ménard. « Il a probablement obtenu son bulletin du national qui pensait que c'était une bonne idée, fulmine M. Désautels. C'est ce qui s'appelle se faire court-circuiter, et je l'ai appris en appelant au national. »

Quand Serge Ménard est entré dans la course, le Bloc l'a présenté comme une « bonne prise », mais à moins de deux semaines de l'assemblée d'investiture, l'ancien ministre est plutôt un embarras pour le comité exécutif.

« On est déçus de M. Ménard, pour dire le moins, dit M. Désautels, On voudrait que la personne qui représentera Marc-Aurèle-Fortin à Ottawa respecte les règlements de son propre parti. Le premier geste qu'il pose, c'est de contrevenir aux règlements. On étudie la situation et si on juge que cela s'est fait au mépris de l'exécutif, nous recommanderons aux militants d'y penser deux fois avant de voter pour un homme qui ne respecte même pas les règlements de son parti. »

Serge Ménard n'a pu être joint hier puisqu'il est en vacances à l'étranger (à moins de deux semaines du vote, il se passe décidément des choses bien étranges dans cette course à l'investiture). Son porte-parole, Jean Polloni affirme toutefois que M. Ménard a tenté sans succès de rencontrer l'exécutif et que cette rencontre devrait avoir lieu dimanche. M. Polloni ajoute que l'exécutif de la circonscription n'est pas neutre dans la course et appuie la députée sortante.

Au « national », les autorités du Bloc essayent de désamorcer l'affaire en affirmant qu'il ne s'agit que d'un imbroglio sur les dates et les procédures. Jean Désautels croit plutôt que « M. Ménard ne se sent pas le bienvenu dans le comté et qu'il a utilisé son vieux réseau dans la famille souverainiste pour passer par dessus les règlements ».

Dire qu'il y a quelques semaines à peine (c'était avant le rapport de la vérificatrice générale, vous vous souvenez ?) on prédisait au navire bloquiste un spectaculaire naufrage sur l'iceberg Paul Martin... Aujourd'hui, les aspirants candidats se battent farouchement pour porter les couleurs du Bloc québécois aux prochaines élections.

Pour joindre Vincent Marissal : vincent.marissal@lapresse.ca

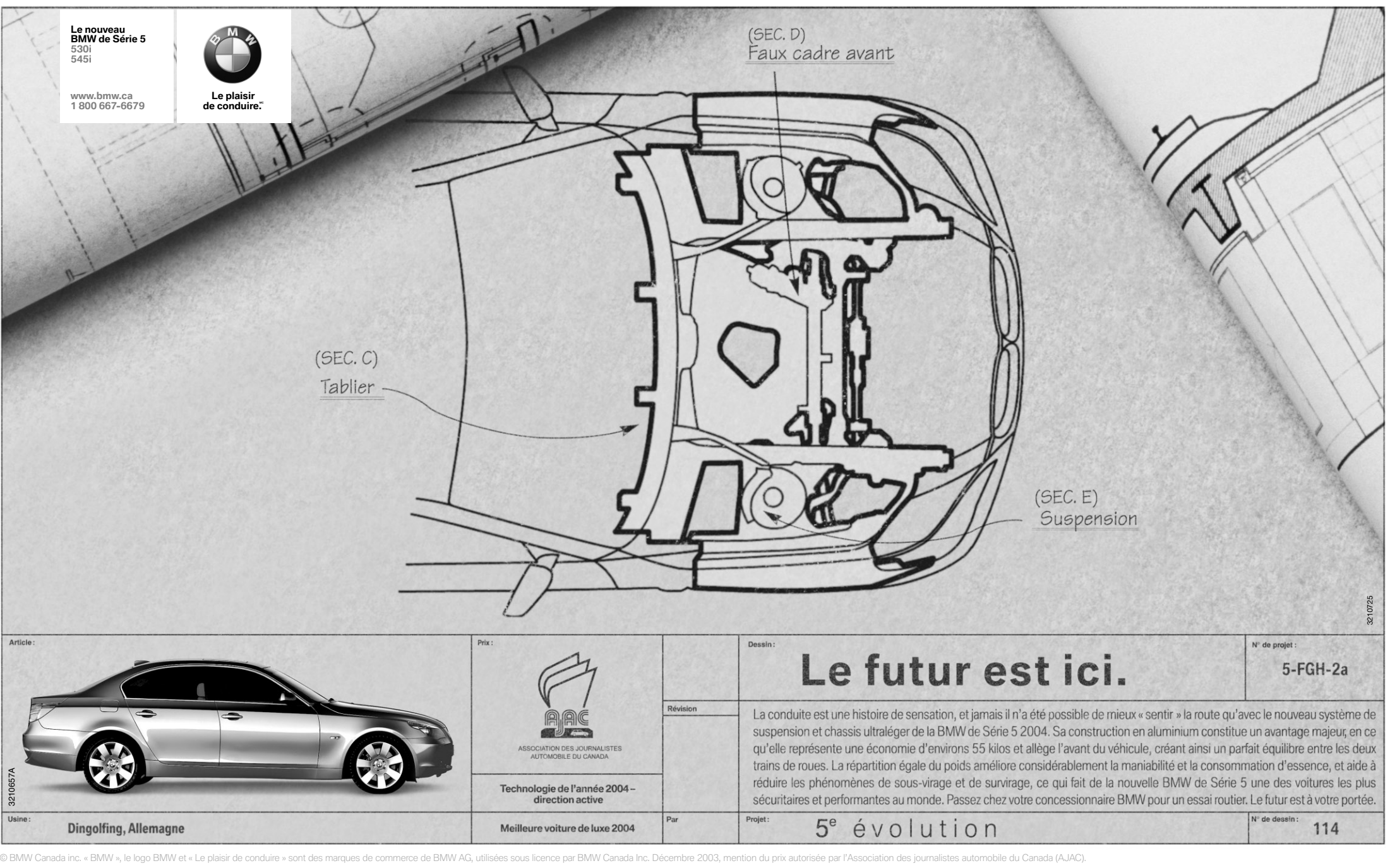

© BMW Canada inc. « BMW », le logo BMW et « Le plaisir de conduire » sont des marques de commerce de BMW AG, utilisées sous licence par BMW Canada Inc. Décembre 2003, mention du prix autorisée par l'Association des journalistes automobile du Canada (AJAC).

PIERRE FOGLIA

Les cercueils d'Espagne

Le dernier sondage indiquait que le parti populaire de centre droite, au pouvoir depuis huit ans en Espagne, serait réélu sans problème aux élections législatives qui se tenaient dimanche.

Arrive ce massacre qui plonge le pays dans l'horreur et le deuil.

Dans les heures qui suivent, le gouvernement espagnol accuse les séparatistes basques d'être les auteurs de l'attentat. C'était ajouter une monstruosité à une autre. La manoeuvre : appeler à un vote de solidarité avec le gouvernement. Ce vote eût été assurément massif si la piste de l'ETA s'était confirmée. Dans la lutte contre le terrorisme basque, l'opinion publique espagnole est totalement derrière son gouvernement.

Mais ce n'était pas l'ETA.

Et les Espagnols n'ont jamais cru, pas une minute, que c'était l'ETA.

Si vendredi, avant les premières arrestations, du fond de ma campagne, au Québec, je pouvais écrire que l'ETA est une organisation terroriste parfaitement capable de tirer dans la foule, de tuer des innocents dans la foule quand sa cible se trouve dans la foule ; *mais que sa cible n'est jamais la foule elle-même,* si moi je sais cela, imaginez si les Espagnols le savent aussi, d'instinct, avec leur tripes. Et ils ont su immédiatement que leur premier ministre leur mentait. Qu'on était en pleine fabrication d'opinion, comme allait le confirmer l'incroyable note enjoignant à tous les ambassadeurs espagnols à l'étranger de « pousser la thèse de l'ETA ».

La manoeuvre est une erreur d'autant plus énorme — sans parler de sa petitesse — que le gouvernement espagnol eût été assuré du même vote de solidarité en faisant porter ses soupçons sur Al-Qaeda dès le départ. Les Espagnols ont largement désapprouvé l'engagement de leur premier ministre aux côtés de Bush et Blair, mais au lendemain d'un tel massacre, il est évident qu'ils se seraient montrés solidaires de leurs dirigeants.

Bref, dimanche, les Espagnols n'ont pas voté contre le parti populaire de droite de M. Aznar. Il n'était absolument pas question de droite ou de gauche dans ce vote. Ils n'ont pas voté non plus contre l'engagement de l'Espagne en Irak. Ils ont voté contre la macabre récupération politique de 200 cadavres encore chauds. Souvent, dans les démocraties, le pouvoir prend les citoyens pour des valises. Ici, variante macabre, il a essayé de les prendre pour des cercueils.

La Presse du samedi

La seconde d'avant, j'étais un humain qui lisait le journal dans sa cuisine. La seconde d'après, j'étais un extraterrestre, du moins dans le regard découragé que me lançait ma fiancée :

T'exagères...

La seconde d'avant, je relisais pour la deuxième fois les premières lignes de l'article de Cassivi dans *La Presse* de samedi : la rumeur a envahi la salle de rédaction *comme une armée de Néo-Zélandais à la soirée des Oscars.*

Qu'est-ce que tu ne comprends pas ?

Les Néo-Zélandais.

Il y avait une invasion de Néo-Zélandais à la soirée des Oscars parce que Peter Jackson est néo-zélandais.

C'est qui, Peter Jackson ?

Arrête de niaiser. Le gars qui a fait *Le Seigneur des Anneaux*.

Je me suis tu. Mais je ne niaisais pas. Je ne sais pas qui est Peter Jackson. Pour vous dire, j'ai même un doute sur l'auteur du *Seigneur des Anneaux*, je crois que c'est Tolkien, mais juste avant de vérifier, je pensais que c'était peut-être Stephen King. Je confonds les deux. Évidemment, je n'ai lu ni l'un ni l'autre. Tant qu'à vérifier, j'ai été surpris de lire dans *Le Petit Robert* que Tolkien était mort. Je ne savais pas non plus qu'il était britannique, une phrase du dictionnaire m'a fait largement sourire : « Cette épopée — *Le Seigneur des Anneaux* — comble les aspirations des lecteurs avides d'évasion. »

Peut-être n'entendez-vous pas combien est condescendant cet *avides d'évasion.* Moi si. J'ai été nourri de ce dédain-là depuis que je suis tout petit, et qui englobait aussi la bande dessinée : fi donc *les lecteurs avides d'évasion* ! Je souriais parce que finalement, le dictionnaire m'a dit exactement ce que je voulais entendre : tu ne connais pas Tolkien ? C'est pas grave, c'est juste pour *les tôtons avides d'évasion.*

PARIS-MARSEILLE — Tandis que je vais d'abord au cahier des sports, ma fiancée va directement au cahier Vacances/voyage, précisément au « Courrier du voyageur » que tient avec un admirable stoïcisme mon collègue Pierre Vincent. Dans une autre vie, ma fiancée a été agent de voyages, elle en a gardé des séquelles assez graves, ce courrier agit sur elle comme une catharsis, elle me lit les questions à haute voix, écoute celle-là, elle commence à lire, et à la fin sa voix s'étrangle : *« Nous projetons d'aller en France prochainement, Paris et la Côte d'Azur, y a-t-il quelque chose de vraiment intéressant entre Paris et Marseille ? »*

Ma fiancée, qui déteste les armes à feu, me disait l'autre jour : « Si pour quelque misérable raison, je devais retourner travailler dans le voyage, ce serait avec un fusil. »

CELA NE DEVRAIT PLUS TARDER — Puisque la fatalité, et les éléments, s'acharnent à m'empêcher d'aller voir *Les Invasions barbares*, de nombreux lecteurs ont répondu à mon appel et se proposent de me raconter ce chef-d'oeuvre, certains, comme Alain Renaud, s'y attelant sur-le-champ.

« C'est l'histoire d'un gars, il est malade. À la fin il meurt.

« C'est un mélo assumé. Vous allez peut-être détester ça, mais c'est le propre d'un bon film de prendre le risque d'être peut-être détesté. »

D'autres préféreraient me le raconter de vive voix. La majorité me disent : « On ne te le raconte pas, c'est trop nul. » Relativisons : je parle de 16 courriels aigrelets sur 22. On n'en fera pas un fromage. Reste, et ici je parle de tout autre chose que de cinéma, reste que c'est la première fois que j'entends une petite voix discordante. On a répété à satiété que les critiques de *Libération*, du *Monde* et des *Cahiers du cinéma* n'ont pas aimé *Les Invasions*, et on sait bien pourquoi, ajoute-t-on d'un air entendu (ah oui, pourquoi ?), mais sait-on que de simples spectateurs avaient levé le nez ? Mais enfin, de quoi se mêlent-ils, ces anonymes ? En même temps, les critiques qui n'aiment rien, c'est connu, ont louangé. Comment voulez-vous que je m'y retrouve ? Savez-vous quoi ? Je pense que je vais aller le voir.

LES NOMINATIONS À LA TÊTE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

La compétence plutôt que le favoritisme

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le gouvernement Martin met fin immédiatement à des décennies de favoritisme en confirmant que les prochains dirigeants de sociétés d'État telles que VIA Rail et la Banque de développement du Canada devront justifier leurs compétences devant un comité de la Chambre des communes avant d'occuper leurs nouvelles fonctions.

Le président du Conseil du Trésor, Reg Alcock, a indiqué hier que l'heure où le premier ministre décidait seul de la nomination du président des sociétés d'État est révolue à la lumière du scandale des commandites qui a notamment mis en cause VIA Rail, la Banque de développement du Canada et Postes Canada.

Dorénavant, ceux qui obtiendront les commandes de ces sociétés d'État seront choisis en fonction de leurs compétences et non pas en fonction de leur affiliation politique avec le parti au pouvoir, a affirmé M. Alcock, qui mène un examen approfondi de la gestion des sociétés d'État à la demande du premier ministre.

« Nous voulons que les nominations soient faites de manière plus transparente et professionnelle », a déclaré le ministre Alcock de Vancouver au cours d'une conférence téléphonique.

Cette mesure s'appliquera donc pour trouver des successeurs aux Jean Pelletier et Marc LeFrançois, de VIA Rail, et Michel Vennat, de la BDC, qui ont été congédiés par le gouvernement Martin au cours des dernières semaines.

Pour aider le gouvernement à trouver la perle rare, le conseil d'administration de chaque société d'État devra mettre sur pied un comité de sélection embaucher des chasseurs de têtes pour établir une liste de candidats potentiels. Une liste restreinte sera ensuite soumise au ministre responsable de la société et un candidat sera proposé au cabinet. Enfin, un comité des Communes étudiera la candidature proposée par le ministre responsable de la société d'État.

Le ministre Alcock a reconnu que le premier ministre aura tout de même le dernier mot quant au choix du candidat. Le comité parlementaire n'aura donc pas droit de veto. Mais il a souligné qu'il serait impensable de voir le premier ministre nommer un individu qui se verrait désavoué par une majorité des députés siégeant au comité.

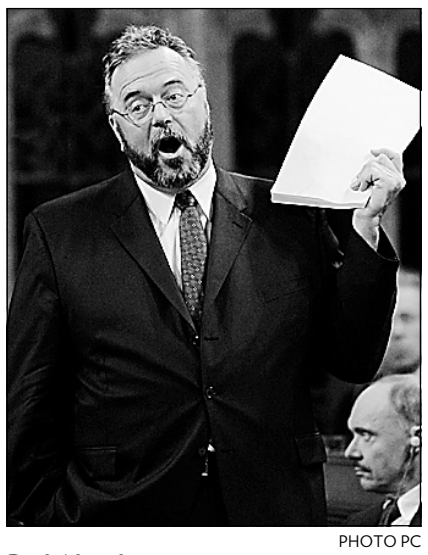

PHOTO PC

Red Alcock

M. Martin entend d'ailleurs élargir cette pratique à une multitude de nominations faites traditionnellement par le bureau du premier ministre. Aujourd'hui, la ministre de l'Immigration, Judy Sgro, doit annoncer des changements à la façon dont sont nommés les membres de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, qui est vu comme un véritable nid de favoritisme.

Le Parti conservateur a réagi à ces nouvelles mesures en accusant le gouvernement Martin de faire preuve d'hypocrisie. Le chef conservateur par intérim, Grant Hill, a soutenu que les libéraux promettaient de faire le ménage dans les nominations dans leur livre rouge aux élections de 1993. Il a aussi rappelé que M. Martin et les ministres Alcock et Owen ont voté contre une résolution aux Communes le 29 octobre 2002 demandant à un comité parlementaire d'étudier les nominations aux sociétés d'État et les autres nominations importantes aux institutions fédérales.

« Excusez-nous de ne pas applaudir à tout rompre, mais c'est du déjà vu. Le annonces grandiloquentes sur la façon dont les libéraux prévoient nettoyer le Parlement sont presque toujours des feux de paille », a déclaré M. Hill.

De son côté, le leader parlementaire du Bloc québécois, Michel Gauthier, a soutenu que cette réforme permettra de limiter le pouvoir absolu du premier ministre « de nommer ses petits amis et de nous l'annoncer après en conférence de presse ou par communiqué ».

Par ailleurs, le ministre des Travaux publics, Stephen Owen, a annoncé hier que le gouvernement gelait toutes ses activités de publicité d'ici à ce que le fédéral ait embauché une autre firme responsable de ses placements dans les médias pour remplacer l'agence Media I.D.A/Vision, qui appartient à Groupe Everest, mise en cause dans le rapport de la vérificatrice générale.

Le fédéral modifie aussi les conditions de son appel d'offres. Ainsi, les entreprises ne devront plus être détenues à 100 % par des Canadiens pour soumissionner, mais elles devront à la place réaliser des produits dont le contenu est à 80 % canadien pour être admissibles. En outre, le fédéral veut payer l'agence à un taux horaire fixe plutôt que de lui verser une commission, comme c'était le cas auparavant.

« Nous avons entrepris de dénicher la meilleure compagnie au pays pour faire cela. L'entreprise choisie ne pourra pas obtenir d'autres contrats de publicité du gouvernement. Son rôle devra se limiter à placer des annonces du gouvernement dans les médias à travers le pays », a déclaré M. Owen.

Gagliano impute ses déboires à la xénophobie

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Alfonso Gagliano affirme qu'il a été désigné comme cible dans le scandale des commandites tout simplement parce qu'il est le premier politicien d'origine italienne à avoir été choisi lieutenant politique du Québec.

Pour l'ancien bras droit de Jean Chrétien, la xénophobie serait donc à la source de la campagne de dénigrement tous azimuts menée contre lui.

« Certainement. Je le crois et ce n'est pas la première fois », a déclaré l'ancien ministre des Travaux publics de Jean Chrétien dans une entrevue à l'hebdomadaire *The Hill Times* publiée hier.

M. Gagliano, qui doit témoigner jeudi devant le comité des comptes publics de la Chambre des communes dans le cadre de son enquête sur le scandale des commandites, a également déclaré qu'il avait reçu un coup de téléphone de l'ancien premier ministre, Jean Chrétien, le 6 mars dernier. « Il m'a dit qu'il venait de voir mes déclarations à la télévision, a-t-il affirmé, et qu'il n'a jamais pensé une minute que j'avais fait quelque chose de mal. »

« Il n'y a plus de place sur mon corps pour d'autres cicatrices, a également confié celui qui fut ministre des Travaux publics de juin 1997 à janvier 2002. Pour la première fois, un lieutenant politique du Québec était d'origine italienne. Il est clair que cela a dérangé certaines personnes. »

John Williams, le président du comité des comptes publics, a éclaté de rire lorsqu'il a pris connaissance des accusations de xénophobie de M. Gagliano. « J'ai ri ! J'ai ri ! a-t-il dit. Je peux assurer M. Gagliano que ce ne sont pas ses origines qui l'amènent devant le comité des comptes publics. Ce sont les réponses dont nous avons besoin pour savoir où sont allés les 100 millions de dollars qui ont disparu sous son règne. C'est pourquoi il est convoqué devant le comité. Nous espérons qu'il aura quelques réponses. »

Michel Gauthier, le leader en Chambre du Bloc québécois, n'en croyait pas non plus ses oreilles hier lorsqu'il a pris connaissance des propos de l'ancien ministre. « Franchement ! Franchement ! s'est-il exclamé. Don Boudria n'était pas italien et quand il a succédé à M. Gagliano, il a goûté à notre médecine parce qu'on n'était pas contents. Ce n'est pas nous qui avons nommé M. Gagliano aux Travaux publics. Nous, on l'a pris aux Travaux publics comme ministre responsable des commandites. Qu'il soit italien ou de descendance asiatique ou québécois ou de la Colombie-Britannique, on s'en fout royalement. »

M. Gauthier a ajouté qu'il s'attendait à peu du témoignage d'Alfonso Gagliano jeudi devant le comité des comptes publics. « Depuis que je l'ai écouté à la télévision l'autre jour, a dit le député de Roberval, je n'ai plus de grosse attente. Le comble du ridicule en politique, on l'a vu ! Le ministre qui est responsable, identifié, qui avait des contacts privilégiés avec un groupe de fonctionnaires, comme l'a confirmé son sous-ministre, ce ministre-là a trouvé le moyen de nous dire avec un sourire béat qu'il n'était pas responsable, qu'il n'avait rien vu passer ? (...) Un peu plus, il nous disait qu'il n'a jamais été ministre des Travaux publics. Je trouve ça d'un ridicule consommé. »

L'entrevue publiée dans l'hebdomadaire de la colline parlementaire donne un avant-goût de la défense qu'entend servir Alfonso Gagliano jeudi au comité des comptes publics. L'ancien ministre estime en effet qu'il ne savait rien de la façon dont le programme de commandites était géré. « Le système en soi empêchait le ministre, dit-il, de faire de la microgestion. Si quelqu'un avait voulu essayer de faire de la microgestion, il aurait été accusé de favoriser ses amis. C'est comme ça que le système canadien fonctionne. Les gens qui ne savent pas cela ne peuvent pas comprendre. »

M. Gagliano insiste également sur le fait que le ministère des Travaux publics compte 14 000 employés, que son budget est de 10 milliards et que quelque 50 000 contrats sont gérés par année. Il affirme qu'il n'était pas au courant des malversations même s'il était informé des projets.

Par ailleurs, demande *The Hill Times*, si M. Chrétien est persuadé de l'innocence de M. Gagliano, pourquoi l'a-t-il congédié de son poste de ministre pour lui donner la charge d'ambassadeur au Danemark ?

M. Gagliano répond que son congédiement est un mythe, qu'il avait averti M. Chrétien après les élections de 2000 de son intention de quitter le Parlement en même temps que lui. « Il m'a demandé ce que j'aimerais faire, a dit M. Gagliano. Je lui ai dit que, si l'occasion se présentait, j'aimerais terminer ma carrière dans un poste d'ambassadeur. Notre conversation a pris fin là-dessus. »

Le gouvernement Martin n'est cependant pas aussi convaincu que Jean Chrétien de l'innocence de l'ancien ministre des Travaux publics. Hier, à Vancouver au cours d'une conférence de presse, l'actuel ministre des Travaux publics, Stephen Owen, a assuré que M. Gagliano a été démis de ses fonctions d'ambassadeur du Canada au Danemark parce qu'il était intervenu directement dans le programme de commandites.

« Dans son rapport, a dit le ministre Owen, la vérificatrice générale indique au moins à une vingtaine de reprises que M. Gagliano est intervenu. C'est pour cela que nous avons mis fin à son travail d'ambassadeur au Danemark. »

A4 1.8 T quattro 2004

1,8%* financement à l'achat sur 60 mois

Audi

audicanada.ca

*Financement au taux annuel de 1,8 % offert aux acheteurs admissibles par Audi Finance pour un contrat de 60 mois pour tous les véhicules neufs Audi A4 1.8 T 2004 en stock chez le concessionnaire. Aucun acompte ou échange requis. Exemple de financement : 20 000 $ au taux annuel de 1,8 % correspond à 348,81 $ par mois pendant 60 mois. Coût d'emprunt de 928,44 $ pour une obligation totale de 20 928,44 $. Les mensualités et le coût d'emprunt varient en fonction de la durée, du montant de l'emprunt et de l'acompte ou échange. Livraison avant le 31 mars 2004. Taxes, immatriculation, droits, frais de titre et de documentation, inspection de prélivraison, assurances, frais administratifs (y inclus les frais d'inscription, jusqu'à 46 $, au Registre des droits personnels et réels mobiliers), frais de transport de 600 $ et autres options en sus. Demandez les détails au concessionnaire. Offre d'une durée limitée, sujette à changement sans préavis. « Audi », « quattro », « A4 » et l'emblème des quatre anneaux sont des marques déposées de AUDI AG. « Suivre, jamais. » est une marque de commerce de AUDI AG. © Audi Canada 2004. Pour en savoir plus sur Audi, visitez votre concessionnaire, composez le 1 800 367-AUDI ou visitez-nous à l'adresse audicanada.ca.

POLITIQUE

Le Canada doit reconnaître ses problèmes de racisme, selon l'ONU

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC – La discrimination raciale au Canada est encore une « réalité tangible, subtile et systémique ». L'Organisation des nations unies recommande donc au gouvernement fédéral de reconnaître l'existence du problème et d'élaborer un programme national de lutte contre le racisme.

L'ONU pense que, malgré les efforts accomplis, le Canada doit, au « niveau le plus élevé », convenir de la persistance de ces « fléaux » que sont le racisme, la discrimination et la xénophobie. Notamment, le gouvernement fédéral devrait procéder à un « réexamen urgent et global » de la situation des autochtones au pays.

Ces recommandations figurent, avec une dizaine d'autres, dans le rapport que le rapporteur spécial des Nations unies, Doudou Diène, a déposé à la Commission des droits de l'homme de l'ONU le 1er mars.

Commentant ce rapport à *La Presse*, la ministre d'État au multiculturalisme, Jean Augustine, a indiqué qu'un plan d'action national de lutte contre le racisme devrait être lancé avant la campagne électorale. Amorcé avant la visite de M. Diène en septembre dernier, ce plan n'est toutefois pas passé au cabinet Martin.

« M. Diène nous décrit une situation que nous connaissons déjà. Maintenant, il faut passer à l'action et le discours du trône a été clair sur le fait qu'aucun Canadien ne sera laissé à l'abandon », affirme Mme Augustine. La ministre fédérale se dit consciente qu'elle devra convaincre ses collègues ministériels de l'importance de ce combat. « On ne peut nier qu'il y ait du racisme dans la société canadienne, ni des disparités vécues par certaines minorités visibles et membres des communautés autochtones. Il faut impliquer tous les ministères dans ce plan de lutte », croit-elle.

Dans son rapport, M. Diène explique que la première chose à faire pour le Canada est de reconnaître que le racisme existe. Il dit avoir noté une « certaine frilosité, sinon une hésitation certaine » des représentants gouvernementaux à Ottawa à admettre cette réalité. M. Diène explique que cette reconnaissance lui a semblé « plus directe et spontanée de la part des institutions provinciales ».

Selon lui, le Canada a trop longtemps misé sur la Charte des droits et libertés et de la Loi sur le multiculturalisme comme seul plan de lutte. Désormais, dit-il, « la stratégie juridique canadienne ne doit donc pas souffrir de l'autosatisfaction ni de l'immobilisme, mais pouvoir évoluer et se transformer ».

L'ancien diplomate sénégalais parle d'incompréhension entre les communautés, de préjugés et de violence. Il s'inquiète de pratiques comme le « profilage racial » — fait pour des raisons de sécurité et reposant sur des stéréotypes raciaux —, ainsi que les cas de violence policière et la criminalisation de certains groupes ethniques.

Quant aux nations autochtones, il constate qu'elles subissent une politique canadienne qui vise toujours « l'extinction progressive de leurs droits fonciers ».

L'envoyé spécial de l'ONU pense que le Canada doit aussi porter une attention particulière à la lutte contre le terrorisme qui se traduit par « un renforcement du racisme ». Il a constaté une recrudescence de l'antisémitisme et de l'islamophobie au Canada depuis le 11 septembre 2001.

Quelle est la part d'Ottawa dans le financement de la santé ?

a) 50 %
b) 33 %
c) 25 %
d) 16 %

La bonne réponse est d.

Malgré une récente augmentation, la contribution du gouvernement fédéral est de 16 %, alors qu'elle était initialement de 50 %. Les gouvernements des provinces et territoires assument ainsi 84 % des coûts.

Or, ces coûts augmentent sans cesse. L'équipement médical et les médicaments sont plus chers. En même temps, les besoins sont plus grands et la population vieillit. Cette situation fait subir à notre système de santé une pression sans précédent.

C'est pourquoi les premiers ministres des provinces et des territoires s'unissent pour demander au gouvernement fédéral d'augmenter sa contribution financière afin qu'elle couvre 25 % des coûts, comme le recommande le propre rapport du gouvernement fédéral sur la santé.

Nous faisons notre part. Nous investissons en santé comme jamais auparavant et continuerons de le faire. Il est temps que le gouvernement fédéral fasse sa part. Nous voulons qu'il s'engage à fournir un financement stable et soutenu qui permette à chaque citoyen d'avoir un meilleur accès aux soins de santé.

Vous méritez beaucoup mieux.

Tous ensemble pour la santé.

Intervenez : www.prioritesante.ca

Le conseil des premiers ministres pour sensibiliser les Canadiens à la santé

Alberta Government of Alberta · Manitoba · Government of Newfoundland and Labrador · Nova Scotia · Ontario · Québec · Yukon Government · British Columbia · New Nouveau Brunswick Canada · Northwest Territories · Nunavut · Prince Edward Island Canada · Government of Saskatchewan

3212754A 3212756

Le PQ applaudit à l'idée d'une aile gauche

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC – Les principaux leaders du Parti québécois accueillent favorablement l'idée d'une nouvelle aile gauche au sein de leur formation politique.

Formés notamment d'anciens chefs syndicaux comme Monique Richard et Marc Laviolette, le club politique SPQ (Syndicalistes et progressistes pour un Québec libre) souhaite former une aile progressiste au sein du PQ.

La députée de Taillon, Pauline Marois, qualifie de « très motivante » l'idée de retrouver au PQ des gens qui vont « nous stimuler et nous pousser à aller plus loin ». « C'est un cadeau pour les souverainistes. Je souhaite toujours qu'on redevienne cette large coalition que le PQ a toujours été », souligne Mme Marois..

Cette candidate déclarée à une éventuelle course à la direction au PQ pimente déjà le débat en ajoutant que la coalition péquiste doit toutefois rester très large et inclure, par exemple, des gens « plus conservateurs ».

« La souveraineté n'est pas le propre d'un parti de gauche ou de droite, c'est le projet d'un peuple. Si on peut trouver une façon de camper cela dans le parti en faisant en sorte que ces courants apparaissent, je suis tout à fait disponible pour y réfléchir », souligne-t-elle.

Son opposant à la succession éventuelle de Bernard Landry, François Legault, est d'accord pour dire que la création du SPQ est « une très bonne nouvelle ». Le député de Rousseau estime que le gouvernement péquiste a eu mal à sa gauche en travaillant à l'atteinte du déficit zéro.

« C'est plus important que jamais, dit-il, qu'on aille rechercher les progressistes et les sociaux-démocrates. »

L'ex-président d'Everest dit qu'il n'a rien à se reprocher

PRESSE CANADIENNE

L'ancien président du Groupe Everest, Claude Boulay, affirme n'avoir rien à se reprocher quant au scandale des commandites. Joint par TVA en Caroline du Nord où il accompagnait son fils à un tournoi de golf, l'ancien président d'Everest s'est même dit prêt à venir témoigner devant le comité des comptes publics des Communes pour prouver la totale légitimité des contrats obtenus du gouvernement. M. Boulay soutient qu'il n'a fait que respecter les termes de ses contrats avec le gouvernement.

« Tout ce qu'on a nous, on a des contrats en bonne et due forme. On a livré les produits en bonne et due forme, conformément à nos contrats et on a absolument rien à se reprocher.

« La majorité des problèmes dont on parle aujourd'hui sont arrivés en 95, 96, 97, avant même qu'on ne soit impliqués nous dans ce dossier-là. Il n'y a pas un sou qui manque dans la gestion de nos contrats », ajoute-t-il.

À propos de son amitié avec le ministre Denis Coderre, M. Boulay soutient que les gens mêlent beaucoup de choses actuellement. Il trouve d'ailleurs que toute l'affaire a pris des proportions démesurées et qu'on a accusé beaucoup de gens sans leur laisser le temps de s'expliquer.

Le Groupe Everest est l'une des firmes de publicité ayant obtenu le plus de contrats du gouvernement fédéral dans la foulée du référendum de 1995 sur la souveraineté du Québec.

Pascale Lefrançois surveille le français des futurs profs

MARIE ALLARD

Les étudiants en enseignement de l'Université de Montréal ont intérêt à surveiller la qualité de leur français écrit. C'est Pascale Lefrançois, célèbre pour sa victoire au championnat du monde junior d'orthographe en 1990, qui les corrige.

« J'ai mal tourné », explique en riant la jeune femme de 29 ans, professeure adjointe au département de didactique depuis 2000. Avec pour objectif de changer le monde, Mme Lefrançois a d'abord obtenu un baccalauréat en économie et sciences politiques de McGill, avant de bifurquer. « Je me suis rendu compte que changer le monde, ça passait d'abord par l'éducation », fait-elle valoir.

Après avoir déposé une thèse de doctorat sur la didactique des langues et de la lecture, là voilà à l'Université de Montréal, un stylo rouge à la main. Sa tâche : traquer les fautes commises par les futurs profs.

« Passer par les futurs enseignants est un excellent moyen d'atteindre les élèves dans les écoles, indique-t-elle. Si je suis capable d'influencer des étudiants qui vont eux-mêmes influencer de 25 à 30 élèves par année pendant toute leur carrière, il y a un bon effet multiplicateur. »

Dans le cadre d'une recherche effectuée en 2001, Mme Lefrançois a concocté un texte de 242 mots, comprenant les 40 erreurs revenant le plus souvent dans les copies des années passées. Un groupe de 24 étudiants en éducation a tenté de corriger ce texte, avec un succès mitigé. Ils ont raté en moyenne 13 fautes chacun, quand ils n'en ont pas carrément créé de nouvelles.

« Au départ, on pensait qu'il y aurait beaucoup d'erreurs orthographiques, mais les erreurs les moins bien repérées concernaient la concordance des temps, le lexique et la ponctuation », indique-t-elle.

Fait original, les sujets de la recherche devaient expliquer à voix haute leur raisonnement. « Ça nous permet de comprendre ce qui s'est passé dans leur tête », note la professeure.

Ainsi, en lisant « ce qui leurs (sic) arriva », un étudiant a gommé le « s » de trop en disant qu'il s'agit d'un pronom personnel invariable. Un autre l'a laissé, en prétextant qu'il fallait faire la liaison et dire : « ce qui leurs zarriva (sic) » ! Une caméra vidéo filmait leurs gestes, ce qui a permis d'apprendre que seuls 15 % des participants ont utilisé les ouvrages de référence.

Heureusement, le cours de mise à niveau *Français écrit pour futurs enseignants* est donné aux étudiants de l'Université de Montréal. Plus de 500 d'entre eux s'y sont inscrits l'automne dernier. « On a 45 heures pour sauver tout ce monde-là », a dit Mme Lefrançois à *Forum*, le journal de l'institution.

Grâce à des subventions de recherche totalisant près de 250 000 $, la professeure mène de front deux autres recherches. L'une porte sur l'effet des différentes méthodes d'aide en français, du primaire à l'université. L'autre se penche sur les facteurs qui influencent l'apprentissage de l'accord au pluriel, de la deuxième à la sixième année du primaire.

Bel exemple du jeune prof d'université débordé par ses recherches, Mme Lefrançois tient néanmoins à enseigner. « Si on ne croit pas nous-mêmes à l'enseignement, je ne sais pas qui va y croire ! »

PONTIAC LA PASSION DE CONDUIRE

PONTIAC VIBE
258 $/mois*▼
Terme de 48 mois à la location
Transport et préparation inclus
— OU —
0 % FINANCEMENT À L'ACHAT†

• PLUS FAIBLE CONSOMMATION D'ESSENCE DE SA CATÉGORIE♦ • SÉCURITÉ 5 ÉTOILES♦♦ • GARANTIE LIMITÉE 5 ANS/100 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR SANS FRANCHISE • CLIMATISEUR • MIROIRS À RÉGLAGE ÉLECTRIQUE • ROUES DE 16 PO EN ALUMINIUM COULÉ • PHARES ANTIBROUILLARDS • PRISE DE COURANT DE 115 VOLTS AC DANS LE TABLEAU DE BORD • LECTEUR CD ET 4 HAUT-PARLEURS

« MEILLEURE VOITURE COMPACTE »

L'ANNUEL DE L'AUTOMOBILE 2004

Plus de chevaux de série que les Honda Civic, Nissan Sentra, Ford Focus et Toyota Corolla.

Modèle GT illustré

La voiture la plus vendue de sa catégorie en 2003.▲

Modèle GT 2 portes illustré

Plus faible consommation d'essence de sa catégorie pour une cinquième année consécutive – Energuide♦

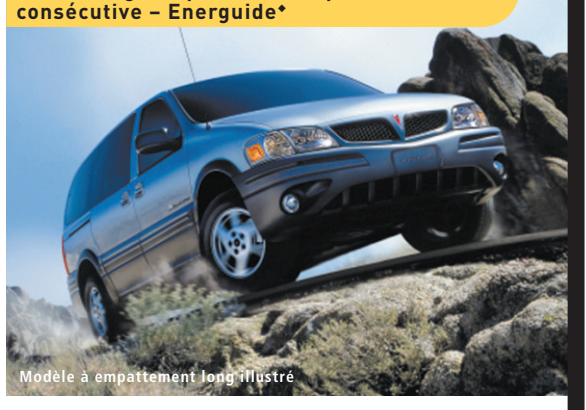
Modèle à empattement long illustré

PONTIAC SUNFIRE SL
2 et 4 portes

- Moteur Ecotec L4 2,2 L de 140 HP
- Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise
- Transmission manuelle 5 vitesses Getrag
- Banquette arrière repliable divisée 60/40
- Phares antibrouillards

10 998 $ à l'achat**

PONTIAC GRAND AM SE
4 portes

- Moteur ECOTEC DACT 4 cyl. d'aluminium 2,2 L de 140 HP
- Transmission manuelle 5 vitesses Getrag
- Climatiseur
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD
- Portes et ouvre-coffre à commandes électriques

188 $/mois*▼▼ Terme de 48 mois à la location Transport et préparation inclus — OU — 0 % FINANCEMENT À L'ACHAT†

PONTIAC MONTANA
à empattement régulier

- Sécurité 5 étoiles♦♦
- Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise
- Transmission automatique électronique 4 vitesses
- Climatiseur et lecteur CD
- Portes, vitres et rétroviseurs chauffants à commandes électriques
- Télédéverrouillage

228 $/mois*▼▼ Terme de 48 mois à la location Transport et préparation inclus — OU — 0 % FINANCEMENT À L'ACHAT†

L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit.
Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2004 en stock suivants : Vibe (2SL26/R7A), Sunfire (2JB69/R7A ou 2JB37/R7A), Grand Am (2NE69/R7C) et Montana (2UN16/R7A). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. *À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec versement initial ou échange équivalent : Vibe (3 214 $), Grand Am (2 507 $) et Montana (3 661 $). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 ¢ du km après 80 000 km. ▼Première mensualité et dépôt de sécurité (Vibe : 300 $) exigibles à la livraison. ▼▼Dépôt de sécurité payé par General Motors. Le dépôt ne sera pas remis au consommateur à la fin de la période de location. Première mensualité exigible à la livraison. **À l'achat, préparation incluse. Transport (900 $), immatriculation, assurances et taxes en sus. †Taux de financement à l'achat de 0 % pour des termes allant jusqu'à 48 mois. ▲Basé sur les ventes canadiennes de janvier à décembre 2003 pour la catégorie petites intermédiaires. ♦Basée sur les données publiées par le ministère des Ressources naturelles du Canada dans le Guide de consommation de carburant 2004. ♦♦Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager du siège avant lors des tests d'impacts frontaux (Vibe), pour le conducteur et le passager du siège avant lors des tests d'impacts latéraux (Montana). Tests effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.-U. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre ni à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.

PONTIAC BUICK GMC GM

3200453A

LOTO QUÉBEC Résultats TVA, le réseau des tirages

Banco — Tirage du 2004-03-15 — Banco Spécial
01 07 08 15 16 18 21 22 26 29
30 37 38 39 46 55 61 64 66 69

La Quotidienne — Tirage du 2004-03-15
3 4
020 5601

Extra — Tirage du 2004-03-15
NUMÉRO 849619

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Roue de Fortune, Chez vous! sera diffusée sur les ondes de TQS dès le 5 avril 2004.

Le luxe. Version abordable.

Ford Taurus LX 2004

19 998 $ à l'achat*

- Moteur V6 de 3 L
- Boîte automatique 4 vitesses
- Sièges pour 6 occupants
- Glaces, rétroviseurs et verrouillage des portes à commande électrique
- Volant réglable
- Climatisation
- Antidémarrage SecuriLock®
- Programmateur de vitesse

La sécurité. À prix sécurisant.

Ford Freestar SE 2004

289 $ / mois**
Transport inclus
Location 48 mois

Ensemble sécurité active inclus – valeur de 800 $

Obtenez **0 %** de financement à l'achat jusqu'à 60 mois†

Le « meilleur choix » de l'*Insurance Institute for Highway Safety*

Exclusif à Ford

Ensemble sécurité active
1. Contrôle dynamique de stabilité AdvanceTrac®
2. Antipatinage à toutes les vitesses
3. Fonction d'assistance au freinage d'urgence
4. Sonar de recul

Groupe motopropulseur : Nouveau moteur V6 de 4,2 L (couple : 265 lb-pi à 3 500 tr/min) • Boîte automatique à 4 rapports avec commande hydraulique à réponse rapide pour des passages de vitesse plus souples • Nouveaux supports hydrauliques du groupe motopropulseur pour un roulement silencieux • Toute nouvelle suspension avant • Climatisation à 3 zones en option • Pédales à réglage électrique en option

★★★★★

Le Ford Freestar a obtenu la plus haute cote de sécurité pour le conducteur et le passager avant en cas de collision frontale décernée par la *National Highway Traffic Safety Administration* du gouvernement américain (www.NHTSA.com).

Ford, le choix n° 1 au pays‡

3213787

3206737A

Ford Motor Company 100 ANS AU CANADA
ford.ca

Ford
Bien pensé

Photos à titre indicatif seulement. *Transport (Taurus : 995 $) et taxes applicables en sus. **Dépôt de sécurité de 350 $, mise de fonds de 4 295 $ et première mensualité exigés. Des frais de 0,08 $ du kilomètre après 80 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. †L'offre de 0 % de financement à l'achat s'applique à l'achat des modèles Freestar 2004 neufs en stock pour un terme maximal de 60 mois. Ces offres s'adressent à des particuliers sur approbation de crédit de Crédit Ford et ne peuvent être jumelées à aucune autre, à l'exception de la remise aux diplômés pour laquelle certaines conditions s'appliquent. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Ces offres d'une durée limitée s'appliquent uniquement aux véhicules neufs en stock et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Votre conseiller Ford peut vendre ou louer moins cher. Voyez votre conseiller Ford pour obtenir tous les détails. ‡Selon les données d'immatriculation Polk (de janvier 2002 à août 2003) relatives aux véhicules de marque Ford.

Les Francofolies de Montréal
1000 $ de remise aux diplômés

Dans notre système solaire

Découverte d'une 10e planète

MATHIEU PERREAULT

Un astronome californien a annoncé hier la découverte d'une nouvelle planète, Sedna. Presque aussi grosse que Pluton, elle met 10 500 ans à faire le tour du Soleil. Sedna est présentement trois fois plus loin du Soleil que Pluton, et s'en approchera encore avant de s'en éloigner.

Sedna pourrait être la première représentante d'un réservoir de comètes appelé le nuage d'Oort, situé à mi-chemin entre le Soleil et l'étoile la plus proche. L'existence du nuage d'Oort est prédite depuis 50 ans sans avoir jamais pu être vérifiée.

Cette découverte relance le débat sur la définition d'une planète. Durant les années 90, un groupe d'astronomes a suggéré d'enlever à Pluton son statut de planète, parce qu'elle est trop différente des huit autres. Le découvreur de Sedna, Mike Brown, du California Institute of Technology, fait partie de ce groupe. M. Brown considère donc que Sedna et Pluton sont des « planétoïdes ». D'autres astronomes ont aujourd'hui souligné que Pluton est toujours une planète, et donc que Sedna doit être considérée comme la 10e planète.

« En fait, il n'y a pas de définition acceptée d'une planète, explique Robert Lamontagne, professeur d'astrophysique à l'Université de Montréal. Sedna semble avoir une très mince atmosphère, un critère qui est parfois cité. Mais tout comme Pluton, elle est beaucoup plus petite que les huit premières planètes, et a une orbite très différente. » Parce qu'elle tourne sur elle-même trop lentement, Sedna a probablement un satellite, tout comme Pluton.

L'Union astronomique internationale, qui gère la toponymie de l'espace, a fait enquête sur Pluton en 1998, sans arriver à un consensus sur la définition d'une planète. « Pluton a gardé son nom pour des raisons historiques, et aussi parce que c'est la seule planète découverte par un Américain, dit M. Lamontagne. Il y a eu un lobby américain. Mais dans les prochaines années, nous allons découvrir d'autres objets de la taille de Pluton et de Sedna. Quand nous serons arrivés à 15, 20 planètes, l'Union astronomique finira bien par établir une définition d'une planète. »

Planètes mineures

Sedna a une orbite beaucoup plus elliptique que Pluton. Elle passe d'une distance de 75 unités astronomiques (UA, 150 millions de kilomètres, la distance de la Terre au Soleil) à 900 UA du Soleil. En comparaison, Pluton oscille entre 30 et 50 UA. À noter, Pluton passe 20 des 250 ans de son orbite plus près du Soleil que Neptune, qui a été la neuvième planète de 1979 et 1999. Avec 2300 km de diamètre, Pluton est presque six fois plus petite que la Terre, et Sedna mesure autour de 2000 km de diamètre.

La découverte découle d'un programme mené depuis 2001 par M. Brown, qui a permis d'identifier 30 « planètes mineures » appartenant à une section du système solaire appelée « ceinture de Kuiper ». Pluton est située dans cette ceinture, ce qui en fait pour plusieurs, y compris M. Brown, un « objet de la ceinture de Kuiper », ou KBO selon le sigle anglais. Sedna a été découverte en novembre, et il a fallu quatre mois pour bien la caractériser.

« Je pense que Sedna provient de la ceinture de Kuiper plutôt que du nuage d'Oort, estime M. Lamontagne. Mais si elle fait réellement partie du nuage d'Oort, ça nous donnera des informations importantes sur la composition chimique de cette section très éloignée. » Ironiquement, si Sedna provient du nuage d'Oort, les calculs de sa taille seront à refaire, puisqu'ils sont basés sur la réflexivité moyenne des KBO.

Au-delà de la fascination qu'exerce le nuage d'Oort sur les astronomes, Sedna est tout de même la plus grosse planète découverte depuis Pluton, en 1930.

Nortel replonge dans la tourmente

NORTEL
suite de la page A1

Duncan Stewart, gestionnaire de portefeuille chez Tora Capital, firme de Toronto qui est active dans le secteur technologique.

Avant la réouverture des Bourses, hier matin, Nortel a annoncé la « mise en congé avec solde » de son chef financier, Douglas Beatty, et de son contrôleur, Michael Gollogly.

L'entreprise a refusé hier de préciser la durée des remplacements, disant tout au plus qu'ils survenaient en attendant l'issue d'un examen entrepris par son comité de vérification.

L'impact financier de la révision comptable — la deuxième en six mois chez Nortel — suscitait maintes spéculations hier dans le milieu boursier.

En plus, l'entreprise a confirmé hier que le dépôt de son rapport annuel 2003 auprès du plus important régulateur boursier en Amérique du Nord, la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC), sera retardé après la date limite du 30 mars. En plus d'inquiéter les investisseurs, ce retard risque d'avoir des effets embêtants pour Nortel. Les financiers ont acheté récemment pour 3,6 milliards US en billets et obligations convertibles et ils pourraient réclamer un remboursement hâtif. La SEC a par ailleurs refusé hier de confirmer une enquête sur Nortel.

À la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, on a indiqué tout au plus que Nortel « serait appelée à fournir des détails » sur la révision de ses résultats.

Selon les plus récents résultats, qui font l'objet de la réévaluation, Nortel a dégagé en 2003 un bénéfice net de 732 millions US — un premier bénéfice annuel depuis 1997 — sur un chiffre d'affaires de 9,8 milliards US.

Sur une base trimestrielle, le retour à la rentabilité de Nortel a été annoncé il y a un peu moins d'un an : le premier trimestre 2003 a permis de dégager un bénéfice d'à peine 11 millions.

Même faible, ce bénéfice mettait un terme à 12 trimestres consécutifs de pertes qui ont finalement totalisé 34,1 milliards US, incluant des frais énormes de réorganisation et de radiation d'actifs. C'est durant cette période que Nortel a licencié 63% de son effectif et entrepris le délestage de ses activités manufacturières, dont celles de la région de Montréal.

La dernière étape de ce processus a été annoncée en janvier avec la vente des usines restantes à une entreprise de Singapour, Flextronics, dont la stratégie de bas coûts en Asie augure mal pour les 800 salariés de Nortel à Saint-Laurent.

De père de famille à célibataire en 0,4 sec.

Boîte automatique 5 vitesses avec commande de sélection
Retrouvez votre pleine liberté avec la fonction manuelle qui permet de changer les vitesses du bout des doigts, sans embrayage, et de repasser en mode automatique en une fraction de seconde. Une caractéristique qui n'a pas déplu à Richard Russell de *Carguide*:

« Il possède tout ce qu'il y a de meilleur et offre un réel plaisir à conduire vite et sans ménagement »

À partir de
498 $/mois*
Location 48 mois

50 998 $**
à l'achat

Location 48 mois	MENSUALITÉ*	COMPTANT (ou échange équivalent)
	588 $	4 198 $
	685 $	0 $

OnStar
TOUJOURS LÀ. TOUJOURS PRÊT.

Privilèges offerts en exclusivité à tous les propriétaires Cadillac : Garantie limitée et programme d'entretien prescrit sans frais de 4 ans ou 80 000 km, service de communication et d'assistance OnStar intégré au véhicule avec un plan de services d'orientation et dépannage pour un an, le dépannage routier 24-heures et le transport de dépannage.

CADILLAC SRX
NOUVELLE RACE

L'Association des concessionnaires Cadillac du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant au modèle neuf 2004 en stock SRX (6EB26/1SA.). Photo à titre indicatif seulement. Certaines des caractéristiques illustrées sont offertes en option, pour un coût additionnel. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. *À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec versement initial de 8 093 $ ou échange équivalent (voir tableau). Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 ¢ du km après 80 000 km. Un dépôt de sécurité et la première mensualité sont exigibles à la livraison. **À l'achat, préparation incluse. Transport (1 050 $), immatriculation, assurance et taxes en sus. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre ni à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.

3209419A

C’EST L’UN DES TRENTE MILLIONS DE MESSAGES QUI CIRCULENT SUR NOTRE RÉSEAU, MAINTENANT.

NOTRE RÉSEAU VOUS OFFRE UN NOUVEAU MONDE DE COMMUNICATION

Parce que notre réseau utilise la norme mondiale en matière de technologie sans fil.
Aujourd’hui, quand on veut communiquer sans interruption aux quatre coins du monde, il n’y a qu’un choix à faire : le réseau GSM. En fait, la technologie GSM est tellement répandue à l’échelle mondiale qu’elle est aujourd’hui considérée comme la norme universelle. Utilisé par 73 % du marché du sans-fil, le réseau GSM a complètement changé notre façon de vivre et de travailler. Rogers[MC] Sans-fil vous donne maintenant accès à ce réseau en pleine croissance, le plus utilisé mondialement.

Parce que nous avons le plus vaste réseau sans-fil voix et données du Canada.
Rogers Sans-fil possède le plus vaste réseau GSM du Canada. Un réseau qui fait circuler plus de trente millions de messages d’un bout à l’autre du pays chaque jour, qui dessert plus de 93 % de la population et permet une couverture étendue tant dans les centres urbains qu’en région. Que vous soyez en ville, au chalet ou en voyage, nous vous permettons de garder le contact.

Parce que notre réseau vous donne accès aux appareils et applications les plus performants.
La technologie sans fil la plus répandue dans le monde présente plus d’un avantage. Elle vous donne accès aux plus récents appareils, comme les téléphones de classe de puissance 4 ainsi qu’à la technologie révolutionnaire de la carte SIM. Vous avez aussi accès aux toutes dernières applications de messagerie texte et photo, de jeux et de musique. Côté affaires, le réseau GSM vous donne accès à vos courriels, au Bureau sans-fil et à des solutions sans-fil spécialement adaptées à vos besoins.

Parce que notre réseau vous permet de voyager dans le monde entier sans changer d’appareil.
Voyagez aux quatre coins du monde et restez en communication avec un seul appareil dans plus de 124 pays. Que vous fassiez un saut à Milan pour une réunion d’affaires ou que vous rendiez visite à des amis à New York, vous pouvez faire des appels ou encore échanger des messages texte sans interruption, comme si vous étiez chez vous.

Parce que notre réseau vous permet d’en faire toujours plus.
Jamais un seul et même réseau ne vous a offert autant de solutions. Rogers Sans-fil s’engage à vous offrir, d’abord et avant tout, des technologies, des produits et des services innovateurs. Notre objectif est simple : vous offrir le meilleur du sans-fil afin que vous puissiez communiquer avec vos proches et accéder à ce qui vous importe le plus, un message à la fois.

C’EST TOUTE LA PUISSANCE DU NOUVEAU RÉSEAU DE ROGERS SANS-FIL. ET C’EST VOTRE MONDE, MAINTENANT.

ROGERS[MC]
SANS-FIL

Votre monde. Maintenant.

Les marques, images et symboles associés aux familles RIM et BlackBerry sont la propriété exclusive et des marques de commerce de Research In Motion Limited – utilisées sous permission. [MC]Rogers, Rogers Sans-fil et le ruban de Möbius sont des marques de commerce de Rogers Communications inc. Utilisés sous licence.

Votre entreprise peut-elle se contenter de n'importe quel ordinateur ?

Aubaines de la semaine !

- **LIVRAISON GRATUITE**
  à l'achat de certains PC d'ici au 18 mars
- **Mises à jour GRATUITES de la mémoire**
  à l'achat de certains PC d'ici au 18 mars
- **Obtenez 50 % DE RABAIS sur les imprimantes Dell A920/A940**
  d'ici au 18 mars
- **Économisez jusqu'à 20 %**
  à l'achat de certains serveurs PowerEdge[6] d'ici au 18 mars

Économisez encore plus en ligne !

Aubaines en ligne

- **10 % DE RABAIS sur les moniteurs CRT**
  d'ici au 18 mars
- **Économisez jusqu'à 1 000 $ en ligne à l'adresse www.dell.ca/lapresse**
  Non combinable avec d'autres offres.

Voici pourquoi votre entreprise a besoin de Dell :

- Vous voulez gagner du temps : achetez en ligne ou par téléphone
- Vous voulez un seul et unique fournisseur de technologie, à la fois fiable et responsable, qui répondra à tous vos besoins
- Vous voulez acheter directement et économiser les marges des détaillants
- Vous voulez des PC personnalisés : obtenez la technologie adaptée à votre entreprise
- Vous voulez les composants de grande marque les plus récents : augmentez le rendement de votre système grâce aux puissants processeurs Pentium[MD] 4 d'Intel[MD]

Procurez-vous le bon système.

Dell recommande Microsoft[MD] Windows[MD] XP Professionnel aux entreprises.

499 $[1]

PC de base abordable
PC Dimension[MC] 2400

EN COMMANDANT, **VOUS DEVEZ** INDIQUER :
Code E-Value : 71129 CBBCFW7

- Processeur Celeron[MD] d'Intel[MD] à 2,4GHz
- Microsoft[MD] Windows[MD] XP Édition familiale♦
- 256 Mo de SDRAM DDR partagée[5] à 266MHz
- Disque dur de 40 Go (5 400 trs/min)
- Moniteur E773 de 17 po (16 po affichables)
- Carte graphique Intel 3D Extreme intégrée
- Lecteur de CD-ROM 48X
- Ensemble Productivity Pack, incluant WordPerfect[MD]
- Service sur place le jour ouvrable suivant (JOS) pendant un an[3]

Pour obtenir une configuration complète, appelez-nous ou visitez notre site dès aujourd'hui

LIVRAISON GRATUITE

Crédit-bail non offert

Personnalisez-le

- Lecteur-graveur de CD 48X **Ajoutez 95 $[1]**
- Disque dur de 80 Go (7 200 trs/min) **Ajoutez 120 $[1]**
- Service sur place le JOS pendant 3 ans[3] **Ajoutez 169 $[1]**

1 099 $[1]

Pour les petits budgets
Bloc-notes Inspiron[MC] 1100

EN COMMANDANT, VEUILLEZ INDIQUER :
Code E-Value : 71129 CB11WF7

- Processeur[4] Celeron d'Intel à 2,4GHz
- Microsoft Windows XP Édition familiale♦
- Écran XGA TFT de 14,1 po (1024 x 768)
- 256 Mo de SDRAM DDR partagée[5] à 266MHz
- Disque dur de 30 Go
- Combo interne graveur de CD/lecteur de DVD 24X
- Carte graphique Intel Extreme intégrée
- Mallette Dell en nylon
- Service « retour au dépôt » pendant un an[3]

Pour obtenir une configuration complète, appelez-nous ou visitez notre site dès aujourd'hui

LIVRAISON GRATUITE

À partir de **36 $**/mois*
Bail PME de 36 mois[2]

Personnalisez-le

- Batterie ion-lithium 12 éléments **Ajoutez 39 $[1]**
- Couverture CompleteCare[MC] pendant un an[3] **Ajoutez 99 $[1]**
- 512 Mo de SDRAM DDR partagée[5] à 266 MHz **Ajoutez 150 $[1]**

« J'utilise toujours des produits frais. Dell aussi. »

Trish Magwood, propriétaire de la société Dish Cooking Studio, sait que faire prospérer une entreprise, c'est un peu comme préparer un repas gastronomique : il faut avoir le souci du détail, suivre la bonne recette et toujours utiliser des produits frais. C'est la raison pour laquelle cette femme d'affaires à la tête d'une entreprise florissante a opté pour Dell.

799 $[1]

Performant et abordable
PC Dimension 2400

EN COMMANDANT, **VOUS DEVEZ** INDIQUER :
Code E-Value : 71129 CBBPFW7

- **Processeur Pentium 4 d'Intel à 2,88GHz avec bus frontal à 533MHz**
- Microsoft Windows XP Édition familiale♦
- 256 Mo de SDRAM DDR partagée[5] à 333MHz
- Disque dur de 40 Go (7 200 trs/min)
- Moniteur E773 de 17 po (16 po affichables)
- Carte graphique Intel 3D Extreme intégrée
- Lecteur de DVD-ROM 16X
- Ensemble Productivity Pack, incluant WordPerfect
- Service sur place le JOS pendant un an[3]

Pour obtenir une configuration complète, appelez-nous ou visitez notre site dès aujourd'hui

LIVRAISON GRATUITE

À partir de **26 $**/mois*
Bail PME de 36 mois[2]

Personnalisez-le

- Service sur place le JOS pendant 3 ans[3] **Ajoutez 169 $[1]**
- Écran plat E172FP de 17 po **Ajoutez 439 $[1]**
- 512 Mo de SDRAM DDR partagée[5] à 333MHz **Ajoutez 140 $[1]**
- Axim X3 300 MHz **Ajoutez 279 $[1]**

1 499 $[1]

Performant et économique
Bloc-notes Inspiron 5100

EN COMMANDANT, VEUILLEZ INDIQUER :
Code E-Value : 71129 CB5RWF7

- **Processeur[4] Pentium 4 d'Intel à 2,8GHz**
- Microsoft Windows XP Édition familiale♦
- Écran XGA TFT de 15 po (1024 x 768)
- **GRATUIT ! Passez de 256 Mo à 512 Mo de SDRAM DDR à 266MHz (valeur de 150 $)**
- Disque dur de 40 Go
- Combo interne graveur de CD/lecteur de DVD 24X
- Carte graphique DDR ATI MOBILITY[MC] RADEON[MC] 7500 de 64 Mo
- Mallette Dell en nylon
- Service « retour au dépôt » pendant un an[3]

Pour obtenir une configuration complète, appelez-nous ou visitez notre site dès aujourd'hui

LIVRAISON GRATUITE

À partir de **48 $**/mois*
Bail PME de 36 mois[2]

Personnalisez-le

- Couverture CompleteCare[MC] pendant un an[3] **Ajoutez 99 $[1]**
- Disque dur de 60 Go **Ajoutez 200 $[1]**
- Écran SXGA+ TFT de 15 po (1400 x 1050) **Ajoutez 100 $[1]**

Complétez votre système avec une imprimante Dell

En achetant directement à Dell, vous économisez la marge bénéficiaire du détaillant. De plus, en commandant en ligne directement à Dell, vous pouvez obtenir facilement des cartouches d'encre et du papier offerts à des prix concurrentiels – qui vous sont expédiés à domicile.

L'ABC des imprimantes Dell :

A. Faciles à acheter
- Commandez directement en ligne ou par téléphone, à des représentants qui connaissent leurs produits.

B. Faciles à utiliser
- Grâce aux pilotes pré-installés sur les PC Dell, il vous suffit de brancher et d'imprimer.

C. Faciles à entretenir
- De nombreux plans de service et de garantie
- Garantie d'échange anticipé[3] pendant un an incluse
- Soutien technique matériel assuré par téléphone 24 h/24

L'outil par excellence
Imprimante DELL[MC] tout-en-un A940

149 $[1]

Économisez 50 % à l'achat de certains PC

www.dell.ca/imprimantes

1 399 $[1]

Excellence du rendement
PC Dimension 8300

EN COMMANDANT, **VOUS DEVEZ** INDIQUER :
Code E-Value : 71129 CBS3FW7

- **Processeur Pentium 4 d'Intel à 3GHz avec technologie HT et bus frontal à 800MHz**
- Microsoft Windows XP Édition familiale♦
- **GRATUIT ! Passez de 512 Mo à 1 Go de SDRAM DDR à deux voies à 400MHz (valeur de 330 $)**
- Disque dur de 80 Go (7 200 trs/min)
- Moniteur E773 de 17 po (16 po affichables)
- Carte graphique DDR GeForce FX 5200 de 128 Mo avec sortie TV et DVI
- Lecteur de DVD-ROM 16X, lecteur-graveur de CD 48X (2e logement)
- Ensemble Productivity Pack, incluant WordPerfect
- Service sur place le JOS pendant un an[3]

Pour obtenir une configuration complète, appelez-nous ou visitez notre site dès aujourd'hui

LIVRAISON GRATUITE

À partir de **45 $**/mois*
Bail PME de 36 mois[2]

Personnalisez-le

- Microsoft[MD] Windows[MD] XP Professionnel **Ajoutez 150 $[1]**
- Service sur place le JOS pendant 3 ans[3] **Ajoutez 169 $[1]**
- Disque dur SATA de 120 Go (7 200 trs/min) **Ajoutez 90 $[1]**

2 199 $[1]

Puissance et multimédia
Bloc-notes Inspiron 8600

EN COMMANDANT, VEUILLEZ INDIQUER :
Code E-Value : 71129 CB86WF7

- **Technologie mobile Intel Centrino[MC]** Processeur Pentium M d'Intel à 1,4GHz Carte mini-PCI pour RL sans fil Intel PRO 2100 (802.11b)
- Microsoft Windows XP Édition familiale♦
- Écran large SXGA+ TFT de 15,4 po (1680 x 1050)
- **GRATUIT ! Passez de 256 Mo à 512 Mo de SDRAM DDR à 333MHz (valeur de 150 $)**
- Disque dur de 60 Go
- Combo interne graveur de CD/lecteur de DVD 24X
- **GRATUIT ! Carte graphique DDR ATI MOBILITY RADEON 9600 PRO de 128 Mo (valeur de 149 $)**
- Mallette Dell en nylon
- Pour obtenir une configuration complète, appelez-nous ou visitez notre site dès aujourd'hui

LIVRAISON GRATUITE

À partir de **71 $**/mois*
Bail PME de 36 mois[2]

Personnalisez-le

- Couverture CompleteCare[MC] pendant un an[3] **Ajoutez 99 $[1]**
- Batterie ion-lithium de rechange **Ajoutez 129 $[1]**
- Disque dur de 80 Go **Ajoutez 200 $[1]**

Promotion sur les serveurs Dell

Économisez jusqu'à 20 %
à l'achat de certains serveurs PowerEdge[6].

D'ici au 18 mars. Le rabais est calculé sur le prix avant taxes et frais d'expédition. Non combinable avec d'autres offres.

NOTA : LES PRIX ANNONCÉS N'INCLUENT NI LES FRAIS D'EXPÉDITION NI LES TAXES, SAUF INDICATION CONTRAIRE. LES FRAIS D'EXPÉDITION SONT INDIQUÉS À LA NOTE 1.

***Votre mensualité pourrait être plus élevée selon votre cote de crédit, établie par le prêteur à son entière discrétion. Voir les détails à la note 2.**

♦ Vous ne pouvez pas enregistrer de domaine avec Windows XP Édition familiale. Si votre entreprise doit enregistrer ses domaines, nous vous recommandons de passer à l'édition professionnelle de Windows XP.

Tout au même endroit. Simplifiez-vous la vie DELL[MC]

Pour commander facilement, **visitez le site www.dell.ca/lapresse** ou appelez sans frais au **1 800 781-7344**

LUN-VEN 8 H – 19 H (HNE) • SAM 10 H – 17 H (HNE)

intel inside pentium 4

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS :
Tous les prix, ainsi que toutes les spécifications et offres promotionnelles, peuvent comporter des erreurs et être annulés ou modifiés à tout moment sans préavis. Dell ne peut être tenue responsable des erreurs touchant la typographie ou les photographies. À moins d'indication contraire, aucune des offres promotionnelles ne peut être combinée à d'autres offres, à d'éventuels rabais pour achats en quantité ou à d'autres types de rabais. Les systèmes décrits et les promotions d'une durée limitée sont offerts uniquement aux entreprises canadiennes de 99 employés ou moins. Tous les achats sont soumis aux conditions de l'entente signée entre Dell et son client ou aux conditions de vente standard, aux conditions visant la garantie limitée Dell et à celles des accords de service pertinents conclus avec Dell ou des tiers. Des copies sont disponibles sur demande ou à l'adresse www.dell.ca/fr. Pensez à toujours sauvegarder vos données. Dell ne peut être tenue responsable des données ou des logiciels perdus ou endommagés. Limité d'une (1) offre par système admissible. Dell se réserve le droit de limiter les quantités à cinq (5) systèmes par client. **1. FRAIS D'EXPÉDITION STANDARD ACTUELS : 139 $ POUR UN DIMENSION ET UN INSPIRON, 99 $ POUR LES PRODUITS DE GESTION EN RÉSEAU (SERVEURS ET UNITÉS DE STOCKAGE), LES PROJECTEURS DELL ET LE TÉLÉVISEUR DELL ACL, 25 $ POUR LES LECTEURS MP3 DELL DJ, LES DELL AXIM ET LES IMPRIMANTES DELL, ET 15 $ POUR TOUS LES AUTRES LOGICIELS ET PÉRIPHÉRIQUES.** Les prix promotionnels ne peuvent être combinés à d'autres offres, à moins d'indication contraire. Les stocks peuvent être limités. Les logiciels pré-installés ne sont pas fournis avec la documentation et peuvent différer des versions vendues au détail. **2.** Le crédit-bail est offert uniquement aux entreprises admissibles par les Services financiers de Dell Canada, qui est une entité indépendante, sous réserve de l'approbation du crédit et de la disponibilité. Montant minimal de 699 $ par transaction (avant frais d'expédition et taxes applicables). Le prêteur se réserve le droit de limiter les quantités à cinq (5) systèmes par client. Les paiements mensuels sont basés sur un contrat de 36 mois. Rachat à la juste valeur marchande au terme du bail. Votre mensualité pourrait être plus élevée selon votre cote de crédit, établie par le prêteur à son entière discrétion. Les conditions du financement peuvent comporter des erreurs ou changer sans préavis. Les services ne sont pas nécessairement offerts dans toutes les régions. **Le service sur place le jour ouvrable suivant** peut être assuré dans le cadre de contrats signés par le client avec des tierces parties, et dans les conditions de garantie Dell. Pour obtenir des copies de ces documents, communiquez avec nous ou visitez le site de Dell à l'adresse www.dell.ca/fr. Les services ne sont pas nécessairement offerts dans toutes les régions. **3.** Vous trouverez tous les détails sur les garanties et le service après-vente dans le contrat de service avec Dell ou avec les tierces parties, mais pas nécessairement dans toutes les régions. UN TECHNICIEN SERA ENVOYÉ SUR PLACE SI CELA EST JUGÉ NÉCESSAIRE APRÈS LE DIAGNOSTIC TÉLÉPHONIQUE. Il faut que Dell avise le fournisseur de services avant 17 h, heure locale pour le client, sans quoi celui-ci attendra peut-être un jour ouvrable de plus. **La couverture CompleteCare** couvre uniquement les éléments matériels internes, et ne couvre pas les périphériques, les dommages ou les pertes causés par le feu, le vol ou des actes intentionnels, ou par l'usure normale si celle-ci ne nuit pas aux performances du système. En ce qui concerne l'échange anticipé, la pièce ou le système de remplacement sera expédié, au besoin, à la suite d'un diagnostic téléphonique, avant la réception de la pièce/du système défectueux que vous nous aurez retourné. Il peut arriver que les pièces/systèmes défectueux soient reconditionnés. Toute unité défectueuse doit nous être renvoyée. La disponibilité peut varier. D'autres conditions s'appliquent. **4.** Les fonctions de gestion de l'alimentation limitent la vitesse du processeur afin de maintenir le système à une basse température ou de réduire sa consommation. **5.** Une quantité de mémoire maximale de 64 Mo peut être allouée pour la prise en charge des graphiques, selon la capacité de mémoire du système et d'autres facteurs. **6.** Cette offre vise les serveurs suivants : PE400SC, PE600SC, PE650, PE700, PE750, PE1600SC, PE2600, PE1750 et PE2650. [MC]Dell, le logo Dell, Dimension, Inspiron, Axim, PowerEdge, OpenManage, UltraSharp, Direct et CompleteCare sont des marques de commerce de Dell Inc. [MD]Microsoft, MS, IntelliMouse, Windows et Windows NT sont des marques déposées de Microsoft Corporation. [MD]Intel, Intel Inside et son logo, Intel Centrino et son logo, Pentium et Celeron sont des marques de commerce ou des marques déposées d'Intel Corporation ou de ses filiales aux États-Unis et dans d'autres pays. [MD]Toutes les autres marques de commerce et marques déposées appartiennent aux sociétés qui en sont respectivement détentrices. © 2004 Dell Inc. Tous droits réservés.

CODE PUB LPT07

3202968A

MONTRÉAL PLUS

Procès Gillet : la prostituée mineure disait avoir 18 ans

CHRISTIANE DESJARDINS

Le procès de Robert Gillet s'est poursuivi hier au palais de justice de Montréal, avec le témoignage de D. B., une ex-prostituée qui a eu des relations sexuelles rémunérées avec l'animateur de radio, en janvier 2002, à Québec, alors qu'elle avait 17 ans et demi.

Gillet admet avoir eu une relation sexuelle avec elle, mais soutient qu'il la croyait âgée de 18 ans. La jeune femme, maintenant âgée de 19 ans, très mince et qui mesure près de 1 m 80, a indiqué que lorsque les clients lui demandaient son âge en 2002, elle prétendait toujours avoir 18 ans. Dans le cas de Gillet, les relations se sont déroulées à l'Hôtel du Nord, à Québec, dont il est l'un des propriétaires. La première chose que Gillet lui a demandé, une fois qu'ils ont été installés au lit, en « position 69 », c'est un « golden shower », a-t-elle dit. Il voulait se faire uriner dans la bouche, ce qu'elle n'a pas pu faire.

« Je me suis contractée, je n'étais pas capable du tout, je trouvais ça dégueulasse », a raconté la jeune femme, hier. Elle est restée environ une heure avec Gillet ce fameux soir de janvier 2002, et a reçu 150 $ pour sa peine. Gillet, dit-elle, a été « correct ».

Un peu plus tôt, la jeune femme avait raconté comment elle en était venue à se prostituer à 17 ans. En l'an 2000, sa mère avait des problèmes avec un « ex-*chum* contrôlant », si bien que la famille a quitté la petite municipalité où elle vivait pour s'établir à Québec. D. B. est donc arrivée à Québec avec sa mère et ses cinq frères et soeurs. Dans une polyvalente de Québec, D. B. a connu des filles qui se tenaient avec des Noirs. De fil en aiguille, D. B. a été introduite auprès des Noirs. L'un d'eux lui a exhibé une « palette de *cash* », au terme d'un *party* qui avait presque viré au « bordel ».

« T'aimerais ça avoir de l'argent comme ça ? Si tu veux, tu peux faire 100 $ l'heure. »

« Je travaillais dans un magasin qui fermait ; 100 $ l'heure, j'ai compris ce qu'il voulait dire. J'avais besoin d'argent, j'ai dit O.K. Je lui ai dit que j'avais 17 ans, mais il m'a dit que ça ne dérangeait pas », a-t-elle expliqué hier.

D.B. a commencé à se prostituer dans les jours suivants, soit en décembre 2001. L'homme lui trouvait les clients et, en retour, elle devait lui donner 40 % de ses recettes. Parmi ses premiers clients se trouvait un commerçant de Québec, qui est vite devenu un « régulier ». Au bout d'un certain temps, cet homme a conseillé à D.B. de laisser tomber son proxénète et de s'arranger seule, ce qu'elle a fait. Ce commerçant lui envoyait des clients, sans prendre de pourcentage.

C'est ce commerçant qui l'a appelée un certain jour de janvier 2002, pour lui dire qu'il avait deux clients à l'Hôtel du Nord, pour elle et une autre fille. D. B. a amené une amie. Les deux clients étaient Robert Gillet et un autre homme d'affaires de Québec. D. B. a pris Gillet dans une chambre, tandis que l'autre fille est allée dans une autre chambre avec l'autre homme.

ÉVÉNEMENT
Procès devant jury de Robert Gillet, animateur de radio bien connu à Québec, accusé d'avoir eu des relations sexuelles rétribuées avec deux mineures (15 ans et 17 ans), en 2002, à Québec. Il est aussi accusé d'agression sexuelle sur la plus jeune, parce qu'il l'aurait sodomisée alors qu'elle ne voulait pas.

HIER
La Couronne a continué de présenter sa preuve, avec les témoignages d'une des deux présumées victimes, et de policiers qui ont enquêté dans cette affaire.

AUJOURD'HUI
La Couronne continue de présenter sa preuve.

JUGE
Le procès est présidé par le juge Fraser Martin.

Règlement de comptes mortel

MARCEL LAROCHE

Les policiers ne disposaient que de très peu d'indices, hier, pour expliquer les circonstances nébuleuses entourant la mort violente d'un couple abattu à l'intérieur d'une automobile abandonnée dans une ruelle du sud-ouest de Montréal.

Les deux victimes, un homme de 30 ans et une jeune femme de 25 ans dont l'identité n'a pas été divulguée par la police, étaient mortes depuis plusieurs heures quand leurs corps ensanglantés ont été trouvés vers 9 h 40 hier sur la banquette avant d'une Pontiac Grand Prix mal garée dans une ruelle, à l'arrière du 506, 2e Avenue, dans l'arrondissement de Verdun, à Montréal.

Ce sont deux employés effectuant des travaux de rénovation dans ce secteur qui ont tout d'abord remarqué la présence du véhicule obstruant le passage de leur camionnette dans la ruelle. L'un d'eux s'est alors dirigé vers la voiture appartenant à une firme de location pour s'enquérir de la situation. Après avoir constaté le bris de la vitre de la portière gauche, l'employé a eu un choc en voyant les corps inanimés de la jeune conductrice et de son passager.

Les employés ont rapidement rebroussé chemin pour alerter les policiers du SPVM, qui ont aussitôt érigé un périmètre de sécurité près de la voiture. Dès le début de l'enquête, les policiers ont accrédité la thèse du double règlement de comptes, aucune arme à feu n'ayant été retrouvée à l'intérieur du véhicule des victimes. D'ailleurs, des résidants du secteur ont affirmé avoir entendu des bruits suspects pouvant ressembler à des coups de feu provenant de la ruelle, vers minuit trente ou 1 h dans la nuit de dimanche à lundi.

L'autopsie pratiquée aujourd'hui sur les corps des victimes devrait permettre aux enquêteurs de la Division des crimes majeurs du SPVM d'en apprendre davantage sur ces 8e et 9e homicides commis depuis le début de l'année à Montréal.

Manifestation contre la brutalité policière 9 arrestations

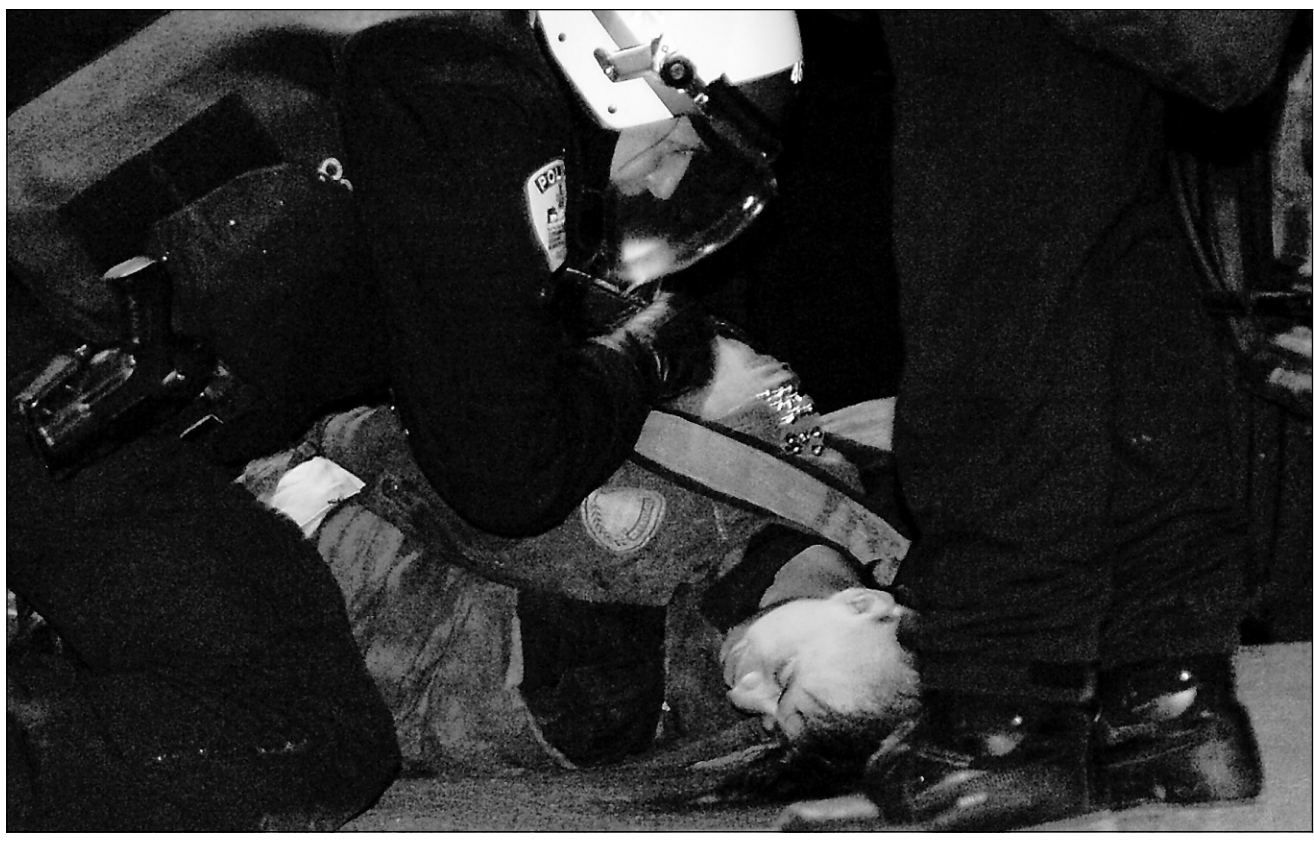

PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE©

Une manifestation s'est déroulée hier soir à Montréal dans le cadre de la 8e Journée internationale contre la brutalité policière. Vers 17h30, environ 300 manifestants sont partis du métro Papineau en empruntant la rue Sainte-Catherine à contresens. Ils se sont ensuite déplacés dans plusieurs rues du centre-ville, avant de se disperser à l'angle de Sainte-Catherine et de Maisonneuve, où une poignée d'entre eux ont endommagé des véhicules et lancé des bouteilles en direction des policiers. Neuf personnes ont été arrêtées, et la police a annoncé que d'autres arrestations pourraient se produire dans les prochains jours.

BERLINE C230 KOMPRESSOR CLASSIQUE
359 $* PAR MOIS
3,9 % LOCATION | 2,9 %** FINANCEMENT

Kompressor : moteur suralimenté à échangeur thermique et tubulure d'admission à air forcé.

Traduction : l'enfer !

▸ **LA TOUTE NOUVELLE BERLINE C230 KOMPRESSOR 2004.** Nerveux moteur suralimenté. 189 chevaux. Boîte manuelle à 6 rapports. Vous feriez bien de vous habituer à des poussées d'adrénaline. Mercedes-Benz. N'attendez plus.

Mercedes-Benz

Mercedes-Benz Montréal
Automobiles Silver Star Inc.
7800, boul. Décarie, Montréal
(514) 735-3581

Mercedes-Benz West Island
4525, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux
(514) 620-5900

Mercedes-Benz Laval
3131, Autoroute 440 Ouest
Laval
(450) 681-2500

Mercedes-Benz Rive-Sud
4844, boul. Taschereau
Greenfield Park
(450) 672-2720

3204037A

3210934

© Mercedes-Benz Canada Inc., Toronto, Ont., 2004. Offre de durée limitée, sur approbation du crédit. *Bail de 39 mois et de 58 500 km avec valeur de reprise fixe et taux d'intérêt annuel de 3,9 %. Berline C230 Classique 2004 au PDSF de 37 290 $, avec acompte de 4 734,83 $ et obligation totale de 14 001 $; dépôt de garantie remboursable, frais de transport et de préparation, taxes en vigueur, et frais d'enregistrement et d'immatriculation en sus. Frais de 0,20 $/km supplémentaire au-delà de 18 000 km/an. Option d'acheter le véhicule en fin de bail (sauf au Manitoba) pour la somme de 22 001.10 $, plus les frais et les taxes en vigueur. Options en sus. Le concessionnaire peut offrir un prix de location moindre. Détails auprès du concessionnaire. **Taux de financement à l'achat de 2,9 % – sur approbation du crédit – offert pendant 36 mois pour certaines berlines de Classe C 2004. Exemple de financement : 25 000 $ à 2,9 % par an équivalent à 725,93 $ par mois pendant 36 mois. Le coût de l'emprunt est de 1 133,48 $, d'où une obligation totale de 26 133,48 $. Les paiements mensuels et le coût de l'emprunt varient selon la durée du contrat, la somme empruntée et le montant de l'acompte/la reprise. Taxes, frais d'immatriculation, d'enregistrement, de documentation, d'inspection avant la livraison et d'administration PPSA, ainsi que charges financières, frais de transport et autres options en sus. Détails auprès du concessionnaire. Berline Sport C230 Kompressor montrée

ACTUALITÉS

Des fonds limités pour la prévention du crime

PRESSE CANADIENNE

LONGUEUIL – Le ministre de la Sécurité publique Jacques Chagnon juge efficaces les programmes actuels de prévention du crime et admet qu'il aimerait en faire davantage, mais n'a pas les fonds nécessaires pour le faire.

« Ça ne sera probablement jamais suffisant. Je serais capable d'en dépenser trois fois plus, mais je ne l'ai pas, cet argent-là », a-t-il dit, hier à Longueuil.

« C'est sûr qu'on pourrait toujours dire qu'on manque d'argent pour faire de la prévention. »

Le ministre Chagnon a fait ces commentaires alors qu'il participait à une conférence de presse en compagnie du ministre fédéral de la Santé et des Affaires intergouvernementales, Pierre Pettigrew, portant sur la prévention du crime.

Ottawa indiquait à cette occasion qu'il a octroyé 16,5 millions au Québec, depuis octobre 2002, pour soutenir 247 programmes ou projets de prévention du crime.

Malgré les fonds limités, le ministre Chagnon estime que les programmes actuels portent leurs fruits, bien que leurs effets ne soient pas toujours mesurables concrètement.

« Ce qu'il y a de fait, il faut s'assurer que ça soit bien fait et que ça soit efficace. Et ça, on y arrive, ça, on le fait », a-t-il dit.

« La prévention est certainement le meilleur des investissements qu'on peut faire en matière d'action pour prévenir la criminalité. C'est comme en santé : la prévention est certainement garante d'un profit qu'on n'est jamais capable, véritablement, de quantifier. Mais on sait, par expérience, qu'il est préférable d'y investir plutôt que d'investir dans le curatif », a affirmé le ministre québécois de la Sécurité publique.

La Stratégie nationale pour la prévention du crime a été lancée en 1998 et a permis, depuis, de financer 4000 projets dans 780 localités au Canada. Des projets de lutte contre la violence conjugale, contre la violence envers les personnes âgées ont été financés, de même que des colloques sur le taxage, des campagnes sur la sécurité des femmes, sur le vandalisme.

La Ion de Saturn versus la Civic.
Plus de puissance. Plus de volume utilitaire.
Plus d'espace pour les passagers.
À vous de décider.

La Berline Ion·1 2004 de Saturn.

169$‡ /MOIS/ LOCATION 48 MOIS
2050$ COMPTANT

- Moteur Ecotec 4 cylindres de 2,2 L
- 140 hp et 145 lb-pi de couple
- Boîte manuelle à 5 vitesses
- Sacs gonflables à déploiement adapté à l'avant
- Direction à assistance électrique
- Dossiers de siège arrière rabattables divisés 60/40

BERLINE ION DE SATURN	BERLINE DX HONDA CIVIC
140 hp	115 hp
Volume utilitaire de 416 litres	Volume utilitaire de 365 litres
Volume intérieur de l'espace passager arrière de 2632 litres	Volume intérieur de l'espace passager arrière de 2588 litres

La Ion Coupé Quad·1 2004 de Saturn

179$‡ /$/MOIS/ LOCATION
48 MOIS 3 000 $ COMPTANT

- Moteur Ecotec 4 cylindres de 2,2 L
- 140 hp et 145 lb-pi de couple
- Boîte manuelle à 5 vitesses
- Sacs gonflables à déploiement adapté à l'avant
- Direction à assistance électrique
- Dossiers des sièges avant inclinables
- Dossiers de siège arrière rabattables divisés 60/40
- Deux portières d'accès arrière
- Verrouillage électrique des portes
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur de disque compact

SATURN

Un *monde* de différence

Retrouvez ces véhicules et ces offres spéciales sur saturncanada.com

Renseignez-vous sur le programme pour les diplômés. Visitez votre détaillant pour plus de détails.

Toutes les Saturn sont accompagnées d'une garantie limitée de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur. Achetez en ligne à saturncanada.com ou en composant le 1 888-4SATURN. Le PDSF pour la berline ION.1 1SA de Saturn est de 14 785$ et de 17 280$ pour le coupé Quad ION.2 1SG. Le transport (975$), l'immatriculation, l'assurance, les frais d'enregistrement, d'administration, les frais associés à l'inscription au RDPRM, les droits et les taxes sont en sus. *‡Ces offres sont d'une durée limitée, ne peuvent être combinées et s'appliquent, tel que mentionné, aux ION.1 1SA et ION.2 1SG 2004 de Saturn en stock. Prix basé sur une location de 48 mois. Le taux d'intérêt pour la location d'une ION.1 1SA ou d'une ION.2 1SG 2004 de Saturn est de 1,4%. Sujet à l'approbation de crédit de GMAC. Les mensualités de location incluent le transport (975 $) et la taxe sur la climatisation (le cas échéant), de même que la préparation à la route. Un acompte, un échange et/ou un dépôt de sécurité peuvent être exigés. La limite de kilométrage annuelle est de 20 000 km, les frais par kilomètre excédentaire étant de 0,12$. D'autres options de location sont offertes. *‡ L'immatriculation, l'assurance, l'enregistrement, les frais associés à l'inscription au RDPRM, les frais d'administration, les droits, les taxes environnementales et les autres taxes sont en sus. Les offres s'appliquent uniquement aux véhicules livrés le ou avant le 31 mars 2004. Les détaillants peuvent fixer leurs propres prix. Les tarifs sont sujets à modifications sans préavis. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être nécessaire. Ces offres s'appliquent aux clients au détail admissibles seulement. Les offres sont d'une durée limitée et ne peuvent, dans certains cas, être combinées à d'autres offres. Pour plus d'information sur les conditions et détails de ces offres, voyez votre détaillant.

3212753
3212415A

La grève au CN tire à sa fin

PRESSE CANADIENNE

Le conflit entre le Canadien National et ses 5000 employés, en grève depuis le 20 février, pourrait tirer à sa fin.

De nouveaux accords préliminaires ont été conclus entre la direction et le syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile. Les conventions de trois ans doivent encore être ratifiées, tôt cette semaine, lors d'un vote des employés.

Elles prévoient notamment l'élimination du système disciplinaire plus sévère instauré récemment, des hausses salariales de 3 % par année, une augmentation des droits à pension, une bonification des primes de nuit et d'après-midi, de même qu'un montant forfaitaire de 1000 $ pour chacun des syndiqués à la signature.

Les membres des TCA travaillant dans les ateliers, les bureaux et les installations intermodales du Canadien National poursuivront la grève jusqu'à ce que les nouvelles conventions soient ratifiées.

Il y a plusieurs jours, la compagnie proposait la signature d'un contrat de travail de trois ans qui incluait une hausse salariale de 3 % par année, ainsi qu'une prime ou l'ajout d'une quatrième année au contrat avec une hausse salariale de 4 %. La direction est revenue, la semaine dernière, avec une nouvelle offre.

Rappelons qu'une entente était intervenue entre les parties, en janvier, mais elle avait été rejetée par les membres du syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile.

Le CN annonce ce matin avoir également conclu un accord préliminaire avec 400 chauffeurs de camion propriétaires-exploitants qui sont, eux aussi, représentés par les TCA. Ces chauffeurs ne sont pas en grève.

EN BREF

L'extradition de Rizzuto débattue

La procédure d'extradition vers les États-Unis du parrain Vito Rizzuto sera débattue devant le juge Jean-Guy Boilard. C'est ce qu'a annoncé aux avocats des parties, hier, le juge Gilles Hébert, chargé de l'agencement des rôles de la Cour supérieure, à Montréal. Âgé de 58 ans, Rizzuto est incarcéré depuis son arrestation, le 20 janvier dernier. Les autorités américaines veulent le juger pour sa participation à un traquenard qui a coûté la vie à trois membres du clan Bonanno, en 1981. Cette dénonciation tardive contre le chef mafieux montréalais est le résultat de récentes confessions faites par six délateurs, dont le numéro 2 de la famille sicilienne new-yorkaise, Salvatore Vitale. À l'ouverture de l'audience, le 5 avril prochain, les avocats de Rizzuto entendent déposer quatre requêtes. L'une d'elles vise à obtenir la remise en liberté provisoire de leur célèbre client.

André Cédilot

Le sort de Wooley entre les mains du jury

Après sept semaines de procès, le sort du motard Gregory Wooley, 32 ans, accusé de meurtre prémédité, est entre les mains du jury. En fin d'après-midi, hier, au terme des directives du juge Richard Mongeau, de la Cour supérieure, les sept hommes et cinq femmes ont été isolés le temps que durera leur délibéré. Comme il se faisait tard, le juge leur a suggéré de passer une bonne nuit à l'hôtel avant d'entreprendre leurs délibérations aujourd'hui.

André Cédilot

Un coroner réprouve le cellulaire au volant

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
LE SOLEIL

QUÉBEC – Le coroner Claude Paquin recommande au ministère des Transports d'interdire l'usage du téléphone cellulaire au volant après avoir établi que son utilisation était la cause d'un accident mortel survenu il y a deux ans. Coup d'épée dans l'eau ? Peut-être bien, puisque le gouvernement mise davantage sur la sensibilisation pour modifier le comportement des automobilistes.

Des rapports précédents avaient déjà suggéré au gouvernement d'analyser les risques de l'utilisation du téléphone cellulaire au volant, mais c'est la première fois que l'un d'eux recommande à Québec de légiférer pour en interdire l'usage, sous peine d'amende.

Le rapport présenté par le coroner Claude Paquin porte sur les circonstances de la mort de Michel Bourbeau, le 6 août 2002, sur l'autoroute 35 dans le secteur Saint-Luc près de Saint-Jean-sur-Richelieu. On y mentionne « qu'il a été démontré, hors de tout doute, par la SQ que l'utilisation du téléphone cellulaire avait été directement la cause de cet accident mortel ». En fait, M. Bourbeau avait quitté la route des yeux quelques secondes pour répondre au téléphone placé dans le porte-gobelet de son automobile. C'était suffisant pour provoquer un accident mortel.

Le Bureau du coroner dénombre, depuis 1998, 10 décès causés par l'utilisation du téléphone cellulaire. Mais on croit qu'il y a davantage d'accidents routiers imputables à son utilisation « puisque ce ne sont pas tous les conducteurs qui admettent l'avoir utilisé lors d'une collision majeure ou mineure », écrit le coroner.

Pour illustrer les dangers de l'usage du téléphone cellulaire au volant, M. Paquin explique que « quitter la route des yeux pendant une seconde à 115 km/h équivaut à parcourir 32 mètres à l'aveugle. Imaginez maintenant la distance parcourue lorsqu'un conducteur compose un numéro de téléphone ? » demande-t-il.

Sensibiliser

Une étude rendue publique en 2001 et financée par la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) démontre que les conducteurs qui utilisent un téléphone cellulaire au volant courent 38 % plus de risques d'être impliqués dans un accident.

Malgré tout, la SAAQ n'a jamais recommandé au ministre des Transports d'interdire son utilisation. Elle investit plutôt dans la sensibilisation. « Nous disons aux conducteurs d'éteindre leur cellulaire au volant et de se ranger sur l'accotement s'ils veulent parler », explique Johanne St-Cyr, vice-présidente à la sécurité routière pour la SAAQ.

Même son de cloche au bureau du ministre, Yvon Marcoux, qui ferme la porte à l'application d'une loi dans ce domaine. « C'est encore très marginal au niveau des décès sur les 700 qui surviennent par année sur les routes du Québec. Il ne faut pas attendre que ça prenne de l'ampleur, mais on croit que la sensibilisation est encore le meilleur moyen de changer les comportements », a fait savoir le ministre par l'intermédiaire de son attachée de presse, Isabelle Merizzi.

Au Canada, seule Terre-Neuve a déjà légiféré pour interdire l'utilisation du cellulaire au volant, à l'exception du « mains libres ». Ce qui est, de l'avis du Bureau du coroner, de la SAAQ et du CAA, un faux problème puisque ce dernier type d'appareil est aussi dangereux que le téléphone traditionnel. « Le principal danger réside dans le fait de partager notre attention entre la route et la conversation au cellulaire », précise Mme St-Cyr, s'appuyant sur des études déjà effectuées ailleurs.

Il y aurait au Québec 2,4 millions de téléphones portables.

Faites-vous aller le mâche-patate.

4 mois
d'appels locaux illimités en prime.
Obtenez 20 % de réduction sur le Forfait Tout-en-un soirs et week-ends*

Exclusif aux Forfaits Tout-en-un :
• Aucuns frais d'activation (valeur de 35 $)
• Aucuns frais cachés

Une réception de qualité supérieure
Une couverture imbattable
La mobilité sur laquelle on peut compter

Bell
Et bien simple.MC

1 888 4MOBILE www.bell.ca/mobilite Magasins Espace Bell et Bell Mobilité

Bell est fière de commanditer l'équipe olympique canadienne.

3204567A

Espace Bell

Anjou
Les Galeries d'Anjou
(514) 353-0257
Beloeil
Mail Montenach
(450) 446-7176
Brossard
Mail Champlain
(450) 465-8759
Châteauguay
Centre régional Châteauguay
(450) 691-7665
Coaticook
18, rue du Manège
Place J.R. Lefebvre
(819) 849-9997
Cowansville
Domaine du Parc
(450) 263-4444
Delson
5, route 132
(450) 635-9999
Dollard-des-Ormeaux
3352, boul. des Sources
(514) 684-6846
3699, boul. St-Jean
(514) 626-8888
Dorion-Vaudreuil
84, boul. Harwood
(450) 424-1416
Dorval
Les Jardins Dorval
(514) 631-1222
Drummondville
2265, boul. St-Joseph
(819) 478-5178
Promenades Drummondville
(819) 474-4433
Gatineau
Promenades de l'Outaouais
(819) 246-2355
Granby
Galeries de Granby
(450) 777-4058
Hull
Galeries de Hull
(819) 771-2716
Joliette
Les Galeries Joliette
(450) 755-5533
LaSalle
Carrefour Angrignon
(514) 364-3071
Laval
1655, boul. St-Martin Ouest
(450) 680-1010
Carrefour Laval
(450) 681-3344
Carrefour Laval (kiosque)
(450) 978-7133
Centre Laval
(450) 680-2355
Longueuil
Place Longueuil
(450) 679-4558
Montréal
Boul. Décarie
(angle Jean-Talon)
(514) 739-7777
9280, boul. de l'Acadie
(514) 385-0770
5187, avenue Papineau
(angle Laurier)
(514) 526-2020
892, rue Ste-Catherine Ouest
(514) 866-6686
Centre Rockland
(514) 340-1269
Place Alexis-Nihon
(514) 939-2439
Place Dupuis
(514) 844-1313
Place Versailles
(514) 353-8847
Plaza Côte-des-Neiges
(514) 342-5444
Tour Jean-Talon
(Rez-de-chaussée)
(514) 270-1155
Montréal-Nord
Place Bourassa
(514) 322-3202
Mont-Tremblant
517, rue de St-Jovite
(819) 681-0404
Pointe-aux-Trembles
12530, rue Sherbrooke Est
(514) 645-4455
Pointe-Claire
Fairview Pointe-Claire
(514) 630-4992
Repentigny
309, rue Notre-Dame
(450) 585-4455
Les Galeries Rive-Nord
(450) 657-4455
Rosemère
232, boul. Curé-Labelle
(450) 979-3838
Place Rosemère
(450) 435-0024
Salaberry-de-Valleyfield
Centre commercial Valleyfield
(450) 377-1256
Sherbrooke
2700, rue King Ouest
(819) 823-9994
Carrefour de l'Estrie
(819) 565-1605
Sorel
Les Promenades de Sorel
(450) 742-6789
St-Bruno-de-Montarville
Les Promenades St-Bruno
(450) 441-1535
Ste-Agathe-des-Monts
80A, boul. Morin
(819) 321-0265
St-Eustache
Place St-Eustache
(450) 623-8500
St-Hubert
5190, boul. Cousineau
(450) 676-9919
3879, boul. Taschereau
(450) 926-2020
St-Hyacinthe
Galeries St-Hyacinthe
(450) 778-1749
St-Jean-sur-Richelieu
391, boul. Séminaire Nord
(450) 348-5210
Carrefour Richelieu
(450) 349-4400
St-Jérôme
Le Carrefour du Nord
(450) 431-3926
St-Laurent
La Place Vertu
(514) 335-2355
St-Léonard
6050, boul.
Métropolitain Est
(514) 257-9292
Centre Le Boulevard
(514) 376-2288
Terrebonne
Les Galeries Terrebonne
(450) 964-7985
Tracy
604, route Marie-Victorin
(450) 746-7777
Trois-Rivières
5691, boul. Jean-XXIII
(819) 376-6849
Centre Les Rivières
(819) 691-0482
Victoriaville
567, boul.
des Bois-Francs Sud
(819) 357-7777
La Grande Place
des Bois-Francs
(819) 357-5776

FUTURE SHOP Dumoulin Électronique • Informatique • Photo
STEREO Plus ÉLECTRONIQUE LA CABINE TÉLÉPHONIQUE

Aussi offert chez les agents autorisés et dépositaires Bell Mobilité.

3206087

*Économies basées en fonction d'un rabais de 10 $ par mois pendant 24 mois. L'offre prend fin le 31 mars 2004. Offert avec les nouvelles activations, sujet à un engagement de 24 mois. Les taxes, frais d'interurbains et d'itinérance sont en sus. Les forfaits s'appliquent aux appels vocaux seulement. Certaines conditions s'appliquent. Prix/offre sujets à changement/annulation sans préavis. Photo à titre indicatif.
© Marque officielle du Comité olympique canadien

SÉRIE IRAK, UN AN PLUS TARD

IL Y A UN AN... ILS DISAIENT

«Les renseignements recueillis par notre gouvernement et d'autres ne laissent pas de doute que le régime irakien continue de posséder et de dissimuler certaines des armes les plus mortelles jamais conçues.»

C'est par cette déclaration que **George W. Bush** a lancé son ultimatum à l'Irak, 48 heures avant l'attaque du 19 mars. Un an plus tard, *La Presse* rappelle qui ont été les principaux acteurs de cette guerre et ce qu'ils sont devenus.

LA GUERRE EN IRAK EN CHIFFRES

106 milliards $

Coût de l'intervention armée en Irak pour les États-Unis

0

Nombre d'armes de destruction massive retrouvées en Irak

1. LES ACTEURS DE LA GUERRE

QUE SONT-ILS DEVENUS?

PHOTO AFP

Il y aura un an, demain, que George W. Bush a lancé son ultime avertissement à Saddam Hussein. Quarante-huit heures plus tard, il déclenchait son offensive contre Bagdad. Pendant les semaines qui ont suivi, des hommes politiques, des militaires ou de simples citoyens rendus célèbres par le conflit nous sont devenus soudainement très familiers. Certains ont depuis été oubliés. D'autres non. De Dominique de Villepin à Jessica Lynch, voici ce que sont devenus les acteurs de la guerre.

ALEXANDRE SIROIS — WASHINGTON

SADDAM HUSSEIN

Après s'être terré dans un trou pour échapper à l'armée américaine, Saddam, arrêté le 14 décembre, croupit aujourd'hui dans une cellule en attendant son procès. On connaît bien peu de détails sur la détention de l'ancien chef d'État. Même l'endroit où il se trouve demeure secret.

On sait toutefois qu'il a été interrogé tant par le FBI que par la CIA. Et que ses commentaires n'ont pas été «d'un très grand secours», a récemment affirmé l'administrateur Paul Bremer. Les informations au sujet de son procès sont également floues. Certains affirment qu'il pourrait être jugé d'ici la fin de l'année et qu'on accumule actuellement des preuves contre lui.

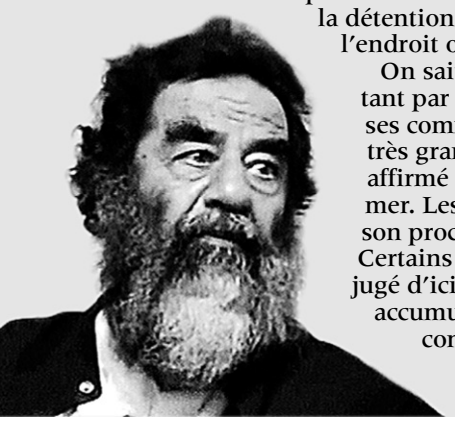

PHOTO AP

LES PROCHES DE SADDAM

Un an après le déclenchement des hostilités, il ne reste plus que 11 fugitifs parmi la cinquantaine recherchés par le Pentagone et immortalisés par le célèbre jeu de cartes où Saddam Hussein est identifié comme un as de pique.

• Les fils de l'ancien dictateur, renommés pour leur cruauté, **Oudaï** et **Qoussaï**, ont été tués le 22 juillet à Mossoul, dans le nord de l'Irak, à l'intérieur de la villa où ils se cachaient.

Ali Hassan al-Majid PHOTO AFP

• On a cru pendant un certain temps qu'**Ali Hassan al-Majid**, dit Ali le chimique, avait lui aussi été éliminé par l'armée américaine après la destruction de sa demeure. Ce cousin et conseiller de Saddam Hussein, qui a obtenu son surnom en gazant des milliers de Kurdes en 1988, a plutôt été fait prisonnier le 21 août.

Tarek Aziz PHOTO AP

• Un autre des membres renommés du régime de Saddam, le vice-premier ministre **Tarek Aziz**, a été l'un des premiers à agiter un drapeau blanc. Cet ancien chef de la diplomatie irakienne, proche de l'ancien dictateur depuis les années 50, s'est rendu aux autorités le 25 avril.

• Actuellement, parmi les fugitifs dont la tête est mise à prix, c'est **Izzat Ibrahim Al-Douri** qui est recherché avec le plus d'ardeur. Vice-président de l'ancien Conseil du commandement de la révolution, il est soupçonné de figurer parmi les organisateurs de la résistance. Une récompense de 10 millions US est offerte pour sa capture.

Jessica Lynch PHOTO AP

L'HÉROÏNE DÉBOULONNÉE **JESSICA LYNCH**

On a faussement affirmé qu'elle s'était battue à mort lors de sa capture par des soldats irakiens et les images de son sauvetage ont été diffusées en boucle. Jessica Lynch, depuis son retour aux États-Unis, a été l'objet d'un film et d'une biographie, s'est fiancée et a été mise à la retraite pour des raisons médicales. Redorant son blason, elle a dit avoir été exploitée. «Ils m'ont utilisée pour faire un symbole, a-t-elle déclaré en novembre. Cela me blesse que l'on invente des histoires qui sont fausses.»

L'OUBLIÉ **JAY GARNER**

Ce nom ne vous dit rien ? Cherchez encore. Non, vraiment ? C'est pourtant cet ancien militaire à la retraite qui avait été choisi par Washington pour diriger l'administration civile américaine en Irak et s'occuper de la reconstruction du pays. Début mai, deux semaines après son arrivée, il était remplacé par Paul Bremer. «Il va s'impliquer davantage dans le processus politique, où un grand effort est nécessaire. Je fais tout et je ne le veux pas», avait déclaré Garner au sujet de son successeur. Une façon comme une autre de faire savoir qu'on n'entendrait plus jamais parler de lui. Depuis, on n'en a pas entendu parler.

VICTIMES DES DOMMAGES COLLATÉRAUX **JOSEPH WILSON ET VALERIE PLAME**

L'ancien ambassadeur américain, Joseph Wilson, a été expédié par la CIA au Niger en février 2002 pour voir si ce pays avait pu vendre de l'uranium à l'Irak. «Hautement improbable», a-t-il écrit dans le *New York Times* en juillet dernier. Le hic, c'est que George W. Bush avait affirmé le contraire dans son discours sur l'État de l'Union. Pour se venger, la Maison-Blanche a révélé que la femme de Wilson, Valerie Plame, travaillait pour la CIA. L'affaire fait l'objet d'une enquête et continuera de faire du bruit.

Ali Ismaël Abbas PHOTO REUTERS

LE MARTYR **ALI ISMAËL ABBAS**

Sa photo a fait le tour du monde. Ce garçon de 12 ans, qui a perdu ses deux bras et presque toute sa famille dans l'explosion d'une bombe américaine à Bagdad, a été expédié en Angleterre où il a pu être traité. L'orphelin amputé devait ensuite être adopté par un médecin ontarien d'origine irakienne, Falath Hafuth. Ce dernier a toutefois expliqué à *La Presse* cette semaine que le garçon a plutôt reçu le statut de réfugié en Grande-Bretagne où il vit avec un parent éloigné.

LE RETRAITÉ **TOMMY FRANKS**

Tommy Franks aspirait à une retraite pépère après avoir mené la guerre en Afghanistan en 2001. À la tête du commandement central américain, il a néanmoins été désigné responsable des opérations militaires en Irak. Porté aux nues pour avoir fait tomber le régime de Saddam Hussein en un temps record, il a quitté l'armée américaine le 1er août, avant que les Américains ne se rendent compte qu'ils s'enlisaient.

LE CASSE-PIED **DOMINIQUE DE VILLEPIN**

Opposé à l'intervention militaire en Irak, le chef de la diplomatie française, Dominique de Villepin, a embêté les Américains en les défiant avec un discours hautement populaire au Conseil de sécurité de l'ONU. Aujourd'hui, les deux tiers des Français souhaitent un remaniement ministériel, mais 65% veulent que Villepin conserve son poste.

LES INSPECTEURS **DAVID KAY ET HANS BLIX**

Peu après sa démission, en janvier 2004, David Kay responsable du groupe d'inspecteurs américains et britanniques en Irak a publiquement dit estimer qu'il n'y avait pas d'armes de destruction massive dans ce pays lors du déclenchement des hostilités. Bureaucrate rigoureux au franc-parler, il a forcé l'administration de George W. Bush à autoriser la formation d'une commission d'enquête à ce sujet. Les résultats seront connus après l'élection présidentielle de novembre. Hans Blix, l'ancien chef des inspecteurs en désarmement de l'ONU, vient quant à lui de publier un essai où il répète que les dés étaient pipés avant même le début des inspections en Irak.

LES ALLIÉS **TONY BLAIR ET JOSÉ MARIA AZNAR**

Indéfectible allié des Américains pour les uns, caniche de George W. Bush pour les autres, Tony Blair aura suivi les États-Unis avec conviction dans l'aventure irakienne. Écorché par le suicide de l'expert en armement David Kelly, puis blanchi, il fait face régulièrement à de nouveaux scandales dans le dossier irakien. Or, si sa popularité est en baisse, il demeure favori pour remporter les élections en 2005. Quant à José Maria Aznar, ex-premier ministre espagnol qui s'était joint à la coalition anti-Saddam, son parti vient de mordre la poussière à la suite d'un terrible attentat que l'on relie de plus en plus à Al-Qaeda.

Tony Blair PHOTO REUTERS

DEMAIN

2. La colère d'un soldat par Richard Hétu

LES HOMMES DU PRÉSIDENT

Colin Powell PHOTO AP

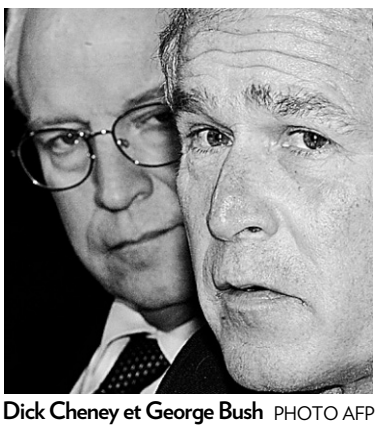

Dick Cheney et George Bush PHOTO AFP

George Tenet PHOTO REUTERS

• Le secrétaire d'État **Colin Powell** se donne rarement en spectacle. Aussi, lorsque le secrétaire d'État américain a brandi une fiole contenant une imitation de bacille du charbon devant le Conseil de sécurité de l'ONU, plusieurs sont restés perplexes.

La scène se déroulait le 5 février 2003. Powell cherchait à convaincre la communauté internationale de l'importance d'agir avec fermeté. Photos et enregistrements à l'appui, il avait soutenu que l'Irak continuait de produire des armes de destruction massive.

À l'époque, 63% des Américains préféraient faire confiance à Powell quant à la gestion du dossier irakien alors que seuls 24% optaient pour le président des États-Unis. Un an après l'invasion de l'Irak, l'étoile de la colombe de l'administration de George W. Bush, jadis si crédible, a pâli.

• **Donald Rumsfeld** et **Paul Wolfowitz**, respectivement numéros un et deux du Pentagone, ont été les architectes de la politique irakienne. Depuis, ils ont perdu des plumes. On leur reproche de ne pas avoir suffisamment réfléchi à la stratégie à adopter à la suite de la chute du régime de Saddam Hussein. Quand on ne les accuse pas carrément d'avoir fait s'enfoncer leur pays dans un bourbier qui rappelle parfois le Vietnam.

• La crédibilité du tandem **George Bush-Dick Cheney** a souffert encore plus. Dociles pendant plusieurs mois, les médias américains se rebiffent et remettent dorénavant en question la fiabilité des motifs invoqués pour faire la guerre. Les choses se sont tellement gâtées qu'au début de février, la Maison-Blanche a annoncé la création d'une commission d'enquête qui examinera les ratés des services de renseignements dans le dossier irakien.

Le bouc émissaire tout indiqué s'appelle **George Tenet.** Directeur de la CIA, il se met les pieds dans le plat presque chaque semaine depuis le début de l'année. Il a su garder la confiance de Bush à la suite des attaques du 11 septembre 2001 et il tente, depuis, de blanchir l'administration américaine sur la question irakienne tout en défendant son agence. Un véritable travail d'équilibriste qui ne peut se faire qu'au détriment de sa propre réputation.

Haïti gèle ses relations avec la Jamaïque

Le retour d'Aristide dans les Caraïbes hérisse le nouveau pouvoir haïtien

AGENCE FRANCE-PRESSE

PORT-AU-PRINCE — Le retour de Jean-Bertrand Aristide dans les Caraïbes provoque la colère du nouveau pouvoir en Haïti, qui a gelé ses relations avec la Jamaïque, où est arrivé hier le président déchu haïtien.

« Je rappelle l'ambassadeur (d'Haïti en Jamaïque) immédiatement et nous gelons nos relations avec la Jamaïque », a annoncé Gérard Latortue, le premier ministre haïtien, peu avant que n'atterrisse l'avion transportant M. Aristide et sa femme à Kingston à la mi-journée.

L'ex-président, qui a perdu le pouvoir le 29 février, avait quitté dans la nuit la Centrafrique qui l'accueillait depuis le 1er mars.

Le premier ministre jamaïcain Percival Patterson l'a invité avec sa femme pour un séjour temporaire leur permettant de voir leurs deux filles, domiciliées aux États-Unis.

Son retour dans les Caraïbes est mal perçu non seulement par les nouveaux responsables haïtiens mais aussi par les États-Unis, qui mènent la force multinationale tentant de pacifier le pays.

Avant d'annoncer le « gel » des relations avec Kingston, M. Latortue s'était déclaré « prêt à reconsidérer » la position d'Haïti à l'égard de la Caricom (Communauté des pays de la Caraïbe), dont le président en exercice est M. Patterson.

« Il faut que les Haïtiens ne se laissent pas marcher sur les pieds par d'autres pays », a-t-il dit sur une radio privée haïtienne, Radio Vision 2000.

Le responsable socialiste Serge Gilles a également critiqué la visite de M. Aristide, qu'il attend « avec beaucoup d'appréhension ». « Connaissant son caractère revanchard, il (Aristide) va profiter de sa présence à la Jamaïque pour alimenter la violence et, même s'il parle de paix, il fait toujours le contraire de ce qu'il dit. Sa présence continue à maintenir l'instabilité dans le pays », a-t-il déclaré.

Concernant le nouveau gouvernement, M. Latortue a indiqué que sa formation « sera achevée mardi (ce) soir » afin qu'il puisse être investi « mercredi (demain) au plus tard ». « Il n'y a rien de définitif (...) Nous discutons les curriculum vitae, l'honnêteté, la compétence, l'engagement démocratique de chaque personne dont la candidature est présentée », a-t-il ajouté.

Le calme reste précaire à Port-au-Prince, 15 jours après le départ de Jean-Bertrand Aristide.

Un marine a été blessé par balle au cours d'une patrouille dimanche soir dans le quartier de Bel Air, bastion de partisans d'Aristide, a annoncé hier un porte-parole militaire américain. « Sa vie n'est pas en danger », selon lui.

C'est la première fois qu'un membre de la force multinationale, composée d'Américains, de Français, de Chiliens et de Canadiens, est blessé par balle.

Samedi lors d'une brève visite à Port-au-Prince, le chef de l'état major interarmées américain, le général Richard Myers, avait souligné que les États-Unis ne laisseraient pas l'anarchie s'installer en Haïti, où « la violence ne sera pas tolérée ».

Le général américain Ronald Coleman a pris officiellement hier ses fonctions de commandant de la force intérimaire multinationale en Haïti.

La force multinationale de 2600 hommes installée depuis près de deux semaines à Port-au-Prince, est prête à se déployer sur l'ensemble du territoire haïtien dans un délai de deux à trois semaines, a indiqué un porte-parole du contingent français.

« On prévoit le déploiement de la force multinationale sur l'ensemble du territoire haïtien dans un délai de deux à trois semaines. Mais on ne sait pas encore qui va aller où et quand », a déclaré ce porte-parole, le commandant Xavier Pons.

La deuxième ville du pays, Cap-Haïtien (Nord), est occupée depuis plusieurs semaines par les insurgés des Forces armées du Nord, en l'absence de la police nationale d'Haïti.

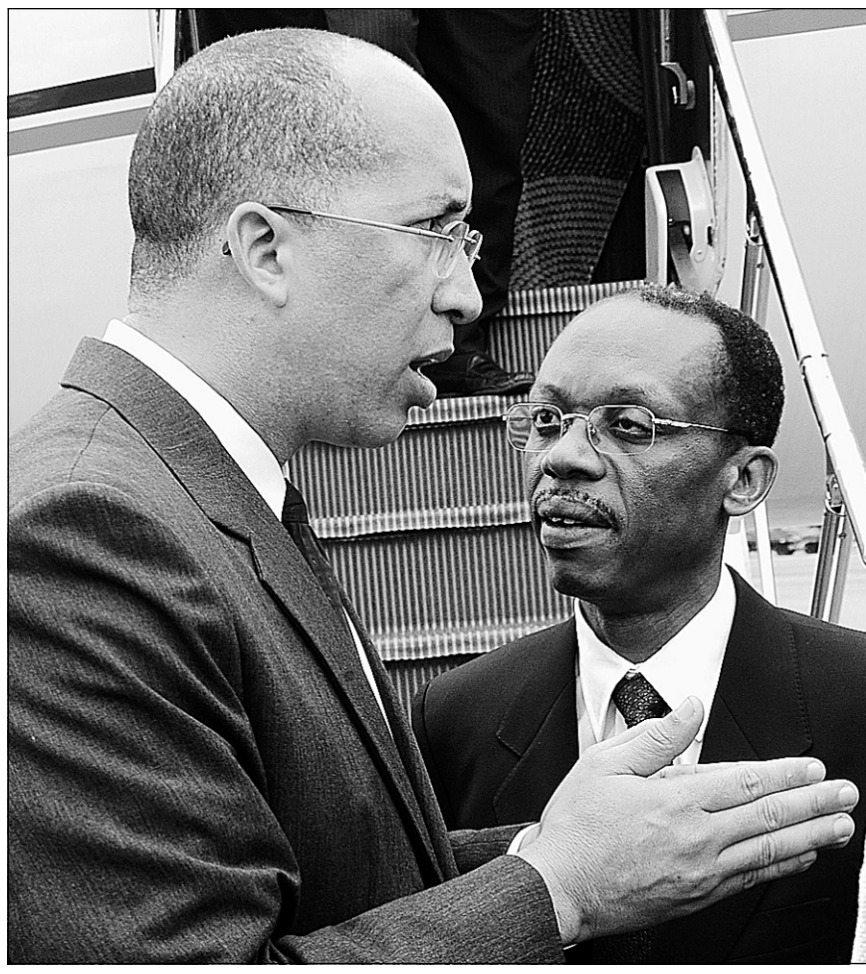

PHOTO AP

L'ex-président d'Haïti, Jean-Bertrand Aristide (à droite) est arrivé hier en Jamaïque. Sur la photo prise à l'aéroport de Kingston, il est en compagnie du ministre jamaïcain du Commerce extérieur, Delano Franklin.

Le vote espagnol hante Bush

ALEXANDRE SIROIS

À WASHINGTON

La semaine s'annonçait fructueuse pour George W. Bush. Le président américain avait prévu profiter du premier anniversaire de l'invasion irakienne pour mettre l'accent sur la lutte contre le terrorisme, sa carte maîtresse. Il comptait reléguer au second plan les mauvaises nouvelles sur le front de l'emploi.

Sa stratégie s'est mise en branle dimanche matin avec le défilé de ses plus fidèles soldats sur le plateau des émissions d'affaires publiques des grands réseaux américains. Le numéro un du Pentagone, Donald Rumsfeld, a par exemple répété à quel point « c'est une bonne chose » que Saddam Hussein soit derrière les barreaux.

Quelques heures plus tard, l'Europe venait mettre des bâtons dans les roues de l'administration américaine. La charge était menée par l'un des plus fidèles alliés de Bush dans le dossier irakien, l'Espagne. Le parti du premier ministre pro-guerre, José Maria Aznar, essuyait un cuisant revers à la suite des attentats terroristes sanglants à Madrid.

Le nouveau chef du gouvernement espagnol, José Luis Rodriguez Zapatero, a affirmé hier que la participation de son pays à la guerre en Irak a été une erreur « politique, pour l'ordre international, pour la recherche de la coopération (et) pour la défense des Nations unies qui sont le forum mondial du dialogue ».

Le premier ministre socialiste a promis que si l'ONU ne prend pas la tête des opérations de stabilisation en Irak d'ici le 30 juin, les troupes espagnoles seront rapatriées. L'Espagne a donc décidé de réintégrer « la Vieille Europe », pour reprendre une expression chère à Rumsfeld. La nouvelle ne pouvait pas plus mal tomber pour la Maison-Blanche au moment où Bush s'apprêtait à vanter les mérites de l'intervention en Irak.

D'autant plus que la volte-face de l'Espagne donne raison au rival démocrate du président, John Kerry. Prononçant un discours sur la politique étrangère à Los Angeles il y a deux semaines, John Kerry avait reproché à Bush son unilatéralisme et sa doctrine d'action préventive. Des choix qui ont privé les États-Unis de certains alliés et leur ont coûté « le soutien et la coopération décisive d'autres nations ».

Hier, Kerry en a rajouté, se servant pour la première fois des attentats à Madrid pour attaquer son adversaire. « Quand il s'agit de protéger l'Amérique du terrorisme, l'administration est forte sur la bravade, mais faible sur l'action, a-t-il dit. Mais comme nous l'avons encore vu la semaine dernière en Espagne, de l'action véritable est ce dont nous avons besoin. »

Le malaise de l'administration Bush était palpable. Il n'y a eu de réplique ni aux critiques de Kerry ni à celles du nouveau leader espagnol, qui a pourtant appelé Bush et le premier ministre britannique Tony Blair « à faire leur autocritique ».

Le porte-parole du président, Scott McClellan, a jugé hier prématuré de commenter la question du retrait possible des troupes espagnoles de l'Irak. À savoir si le sort réservé à l'Espagne risquait d'effrayer d'autres alliés des États-Unis dans le dossier irakien, il est aussi demeuré coi. On était tout aussi prudent au département d'État.

C'est que les autorités américaines auraient été prises par surprise par la réaction des Madrilènes. On apprenait hier qu'un conseiller chevronné de l'administration Bush avait prédit, le mois dernier, qu'une attaque terroriste en Europe pousserait les Européens à se rapprocher des États-Unis dans le cadre de la guerre au terrorisme.

Encore une fois, l'entourage du président semble avoir fait preuve d'aveuglement. Les Madrilènes ont clairement démontré que, pour eux, la façon dont Bush mène la guerre au terrorisme n'est pas la bonne. Cette semaine, le vote espagnol hantera le président américain dont la crédibilité dans le domaine de la sécurité, jadis jugée inattaquable, commence à s'éroder.

DOUBLE ATTENTAT SUICIDE

Sharon tourne le dos aux négociations avec les Palestiniens

AGENCE FRANCE-PRESSE

JÉRUSALEM — Le premier ministre d'Israël Ariel Sharon a exclu hier tout dialogue avec les Palestiniens et justifié son plan de séparation unilatérale, au lendemain du double attentat suicide meurtrier dans le port israélien d'Ashdod.

L'Autorité palestinienne de Yasser Arafat a condamné ces propos, qualifiant le refus de M. Sharon de négocier avec eux d'« inacceptable » et « très troublant ». « Le seul moyen (pour Israël) de parvenir à la paix est de négocier avec les Palestiniens », a dit le ministre chargé des négociations, Saëb Erakat.

« L'attentat d'hier à Ashdod renforce le sentiment qu'il n'y a pas de leader palestinien qui ait le pouvoir et le courage nécessaire pour lutter contre le terrorisme. Il n'y a pas de véritable partenaire pour la paix dans le camp palestinien », a affirmé M. Sharon devant le Parlement.

Une telle situation ne laisse à l'État hébreu d'autre possibilité que d'agir de manière unilatérale, a-t-il dit sans expliciter sa pensée.

M. Sharon s'expliquait devant le Parlement sur son plan de séparation d'avec les Palestiniens qui prévoit l'évacuation de 17 des 21 colonies de la bande de Gaza et de certaines implantations isolées en Cisjordanie, ce qui conduira à l'annexion de facto de larges secteurs de ce territoire à la faveur du mur controversé en cours de construction.

Selon un sondage publié hier, 56 % des juifs israéliens approuvent le plan de séparation, qui est contesté par plusieurs ministres de son parti, le Likoud, et les ultras du cabinet.

Pour sa part, le numéro deux du gouvernement, Ehud Olmert, a justifié ce plan et le report *sine die* par M. Sharon d'un sommet avec son homologue palestinien Ahmad Qoreï prévu pour aujourd'hui.

« Nous n'avons pas confiance dans la direction palestinienne corrompue qui appuie le terrorisme », a-t-il déclaré.

« Les personnes impliquées dans le terrorisme seront stoppées d'une manière ou d'une autre. Le premier ministre a donné des instructions pour intensifier les efforts en vue de mettre fin à leurs activités. Ils ne nous ont pas laissé d'autre choix », a déclaré l'un de ses proches sous couvert d'anonymat.

L'attentat d'Ashdod dimanche a coûté la vie à 10 personnes outres les deux kamikazes.

PERFORMANCES EXTRÊMES.

La MINI traverse l'hiver comme une vraie luge de compétition. Tout a été pensé pour le grand froid et son empattement large vous donne toute l'agilité d'un go-kart là où les voitures ordinaires patinent… Venez essayer la MINI dès aujourd'hui pour profiter de cette sensation douillette de chaleur et de confort, quand tout gèle dehors.

- FREINS ABS AUX QUATRE ROUES
- SYSTÈME D'ANTI-PATINAGE ET DE CONTRÔLE DE TRACTION
- CONTRÔLE DE FREINAGE EN COURBES
- SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS
- ESSUIE-GLACE SENSIBLES À LA VITESSE

MINI

0 $ COMPTANT*

339 $ PAR MOIS*

3206779A

CONCESSIONNAIRES MINI

MINI MONT ROYAL
4220, boul. Saint-Laurent
Montréal, Québec
(514) 289-MINI (6464)
www.minimontroyal.ca

MINI LAVAL
2450, boul. Chomedey
Laval, Québec
(514) 773-MINI (6464)
www.minilaval.com

OUVERTURE EN MARS 2004
MINI BROSSARD
8500, boul. Taschereau Ouest
Brossard, Québec
(450) 445-MINI (6464)

3206915

* Les taux de location ne sont valables qu'auprès des Services Financiers MINI Inc. chez les concessionnaires participants. Offre soumise à l'approbation du crédit. L'offre inclut tous les rabais applicables sur la MINI Cooper Classique 2004. Le prix peut varier selon les options disponibles. Le PDSF d'une MINI Cooper Classique de base est de 22 700 $; avec un taux à la location de 7,8 % sur 60 mois pour des mensualités de 339 $ excluant les taxes. La première mensualité, un dépôt de garantie équivalent à un mois de location sont exigibles à la livraison. Les frais de transport et de préparation (1300 $) sont inclus. Limite de 20 000 km par année sans frais, 0,15 $ par kilomètre excédentaire. L'offre est valable dans la limite des stocks et est sujette à changement ou annulation sans préavis.

AU CŒUR DU VIEUX-QUÉBEC

FORFAIT SKI

- 1 nuit à l'hôtel pour 2 personnes
- 2 billets de ski pour une journée à l'une des 3 stations
- Accès à la piscine intérieure, sauna et centre de conditionnement physique

À PARTIR DE 169$ PAR NUIT / MINIMUM 2 NUITS POUR 2 PERSONNES

À PARTIR DE 179$ POUR 1 NUIT POUR 2 PERSONNES

DÉTENTE APRÈS-SKI AU NOUVEAU SPA DU MANOIR

Mont-Sainte-Anne · LE MASSIF · Stoneham

HÔTEL MANOIR VICTORIA

3195258A

44, côte du Palais, Vieux-Québec (Qc) G1R 4H8
Tél.: 418.692.1030 Fax: 418.692.3822
Courriel: admin@manoir-victoria.com

3195836

RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOS AUTRES FORFAITS www.manoir-victoria.com 1 800 463.6283

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef
LA PRESSE

ÉDITORIAUX

Le mensonge de José Maria Aznar

mroy@lapresse.ca
MARIO ROY

Devant l'un des bureaux de scrutin, dimanche, les Madrilènes qui allaient voter pouvaient contempler un wagon de chemin de fer éventré, lugubre rappel du carnage survenu trois jours plus tôt. Là et ailleurs au pays, près de 78 % des 34,5 millions d'électeurs espagnols — un taux de participation remarquablement élevé — ont déposé leur bulletin dans les urnes.

Et ils ont ainsi viré le parti de José Maria Aznar, coupable d'avoir menti sur l'origine présumée de la terreur, l'attribuant avec une ardeur suspecte à l'ETA. Coupable d'avoir entraîné l'Espagne dans le conflit irakien malgré l'opposition de 80 à 90 % de sa population, désignant ainsi le pays à la vindicte des fous de Dieu.

De la part de l'électorat, probablement aussi troublé que l'étaient les Américains au lendemain du 11 septembre 2001, il s'est agi d'une réaction épidermique.

Huit jours avant le scrutin, le Parti populaire, celui d'Aznar, maintenant dirigé par Mariano Rajoy, avait en effet dix points d'avance dans les sondages. D'abord à cause des positions fermes du gouvernement contre le terrorisme intérieur — ce qui, dans les circonstances, ne manque pas de piquant. Ensuite en raison de son bilan économique. De fait, en huit ans, le taux de chômage est passé de 23 à 11 %, la croissance a été une des plus soutenues de l'Union européenne, les finances publiques sont parvenues à l'équilibre et la dette a reculé de 17 % par rapport au PIB.

Bref, on a élu les socialistes, dont le leader, José Luis Rodriguez Zapatero, s'est empressé d'affirmer qu'il ne bouleverserait, ni le cadre économique construit par son prédécesseur, ni la position de Madrid vis-à-vis de la terreur.

Ceci dit, une portion non négligeable de la presse européenne estimait, hier, que les terroristes ont gagné. Que 13 bombes auront réussi à éliminer un gouvernement qui avait joint les rangs des « croisés » en guerroyant en Irak. Ce n'est pas entièrement faux. L'élection a en effet basculé en trois jours. Et le dossier irakien, disparu dans l'arrière-scène politique, a refait surface en une seconde avec le bruit des explosions.

Néanmoins, l'observation principale à retenir du scrutin de dimanche est autre.

L'Espagne était le premier pays de la coalition à devoir renouveler son gouvernement. Or, ce que les Espagnols ont répudié, probablement davantage que la participation à un conflit jugé illégitime, c'est le mensonge. De sorte que le verdict espagnol est très certainement vu avec inquiétude à Londres et à Washington, où cette guerre a été construite sur des faussetés.

Certes, la population américaine, par exemple, n'éprouve pas le même degré de répulsion que les Espagnols face au conflit irakien. Mais elle est par contre extrêmement sensible — trop parfois, comme on l'a vu lors des démêlés un peu olé-olé de Bill Clinton... — à la qualité de la fibre morale de ses dirigeants.

Lorsqu'elle sera appelée aux urnes, en novembre, elle pourrait à son tour exprimer de dures vérités.

Douloureux mais nécessaire

mboisver@lapresse.ca
MICHÈLE BOISVERT

Le mois de février aura été un mois plutôt sombre du côté de l'emploi au Canada. Le marché du travail a en effet vu disparaître 21 000 postes. Cette contraction de l'emploi, certes douloureuse, est cependant nécessaire pour redresser le niveau de productivité des entreprises canadiennes.

C'est malheureusement le constat que nous sommes obligés de faire à la lumière des dernières statistiques sur la productivité canadienne. En 2003, la productivité du travail, c'est-à-dire la quantité de travail nécessaire pour fabriquer un bien, ne s'est améliorée que de 0,1 % au pays, son gain le plus faible depuis 1996. Mais la situation est encore plus déplorable lorsqu'on compare la croissance de la productivité des entreprises canadiennes à celle de leurs concurrentes américaines. Ces dernières ont amélioré leur niveau de productivité de 4,5 % pour l'ensemble de 2003. Résultat : l'écart de productivité entre les entreprises des deux pays n'a jamais été aussi important.

Cet écart signifie que les ouvriers canadiens doivent travailler de plus longues heures pour fabriquer la même quantité de produits. Cette situation a des conséquences directes sur le niveau de salaire. Alors que chez nos voisins du sud, les travailleurs ont vu leur salaire horaire croître en moyenne de 3,6 % par rapport à l'an passé, les travailleurs canadiens devaient se satisfaire d'une maigre augmentation de 0,2 %.

Si les entreprises canadiennes veulent demeurer compétitives, elles devront nécessairement améliorer leur productivité. Cet exercice passera par un plus grand investissement en machines et équipement au détriment de la main-d'oeuvre. Cet ajustement est nécessaire, sans quoi les travailleurs canadiens devront se résoudre à une baisse progressive de leur niveau de vie.

Alors que cette transition semble sur le point de s'amorcer, les gouvernements ont un rôle à jouer. Ils devront rapidement mettre en place des programmes de formation pour soutenir ceux qui seront victimes des gains de productivité.

De la grande télé

Depuis plusieurs mois, il est de bon ton de critiquer Radio-Canada. Il faut dire que les motifs n'ont pas manqué. Iniquité salariale pour les employées, direction de l'information chaotique, étranges nominations. Mais vendredi dernier, la société d'État nous a servi un exemple de ce qu'elle fait de mieux : le reportage du correspondant en Afrique, Jean-François Bélanger, sur le gavage des petites Mauritaniennes était un document télévisuel d'une exceptionnelle qualité.

Voilà ce que Radio-Canada devrait nous offrir plus souvent. Tous les ingrédients y étaient : un pays dont on ne sait à peu près rien, la Mauritanie. Une pratique barbare, le gavage des petites filles dans le but de les faire grossir afin qu'elles correspondent aux normes de beauté locales. Les images étaient saisissantes, et, de ce côté du monde où l'obésité est un problème de plus en plus criant, le propos avait une douloureuse acuité. L'ensemble touchait le téléspectateur droit au coeur.

Radio-Canada a pu réaliser ce reportage étonnant parce qu'elle consacre des ressources à payer un journaliste en Afrique, ce qu'aucun autre réseau québécois ne fait. Évidemment, ces correspondants à l'étranger coûtent cher. Mais ils constituent une des marques de commerce de la société d'État, qui devrait d'ailleurs travailler à les mettre davantage en valeur. Prenons ce topo de Jean-François Bélanger : comment expliquer qu'il ait été diffusé un vendredi soir, au moment où les cotes d'écoute sont assez faibles, sans avoir fait l'objet de la moindre promotion ? Dommage pour les téléspectateurs qui auront manqué ce grand moment de télévision.

Katia Gagnon

serge.chapleau@lapresse.ca
DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Les É. -U. davantage seuls

Je désire commenter le résultat des élections en Espagne. Parions que, lors d'échéances politiques à venir, d'autres gouvernements sourds finiront pas entendre le message, mais il sera trop tard pour eux. Un membre de la « Vieille Europe » répond à l'insulte de Donald Rumsfeld. Le nouveau gouvernement espagnol insufflera certainement un regain de dynamisme à la construction européenne et, pour les besoins de l'enquête consécutive aux attentats du 11 mars, bénéficiera sans restrictions de toutes les ressources de la Communauté européenne. Contrairement à d'autres, le gouvernement espagnol ne se précipitera pas au Parlement pour obtenir de lourdes dérogations aux principes constitutionnels et aux droits des gens au nom de la « lutte au terrorisme ». Il estimera les outils légaux, budgétaires, institutionnels et internationaux à sa disposition suffisamment performants. L'armée espagnole rentrera bientôt au pays. Les États-Unis se retrouveront un peu plus isolés.

Michel Flores

PHOTO RAFA RIVAS, AFP©

On s'empressait, hier, dans le nord du Pays basque, de recouvrir une affiche du candidat défait au poste de premier ministre Mariano Rajoy. Dimanche, le Parti populaire a essuyé les foudres des électeurs espagnols.

Les erreurs de l'Espagne

Le socialiste José Luis Rodriguez Zapatero, vainqueur des élections législatives en Espagne, a annoncé le rappel prochain des troupes déployées en Irak par le gouvernement de José Maria Aznar, trois jours après les attentats terroristes de Madrid attribués à des fondamentalistes islamistes. Personnellement, je crois que c'est une erreur fondamentale de rappeler les troupes espagnoles de l'Irak. Ce geste, que je qualifierais de stupide, ne fera qu'encourager le terrorisme dans sa volonté de poursuivre les attentats, puisque ça donne des résultats. Même si c'était une erreur de suivre Bush en Irak, l'Espagne doit assumer les conséquences de son erreur et demeurer en Irak en attendant la mise en place d'un pouvoir civil.

Claude Desjardins
Montréal

Gouvernements mous

Le problème n'est pas tant la victoire des socialistes que l'indécence de ceux qui ont fait campagne dans la nuit précédant le vote pour l'influencer dans la rue. Il est scandaleux de prétendre que José Maria Aznar est le responsable des attentats de Madrid. Souvenons-nous que Al-Qaeda s'est préparé sous des gouvernements américains faibles qui reculaient dès que les terroristes frappaient les Américains à Beyrouth sur une base militaire, au large du Yemen ou en Somalie. Contrairement aux gouvernements espagnols précédents, M. Aznar avait réussi à neutraliser les terroristes de l'ETA. Mais les événements se chargeront vite de rappeler aux pacifistes et aux démocrates mous que les islamistes radicaux profiteront de tous les maillons faibles pour continuer leur campagne mondiale totalitaire dans l'espoir insensé de recréer sous leur gouverne nihiliste le califat musulman disparu officiellement en 1924 après la chute du dernier empire islamique, celui des ottomans.

Alain Pelichet
Longueuil

« Ballots not Bullets »

Le peuple espagnol a parlé. C'est la victoire de la vérité sur le mensonge. Les Espagnols ont donné raison à l'adage : « Ballots not Bullets ».

Roland Tavitian
Beauceville

La nature du terrorisme

Les récents actes terroristes ont tous une propriété en commun : on cible des hommes, des femmes et des enfants inconnus et ordinaires, qui n'ont aucun moyen de se protéger, puis on les écrase délibérément sans procès, comme des objets encombrants et sans valeur. À ce comportement, au moins deux analogies sont à faire. D'abord, c'est comme tirer des coups de fusil sur une population de grenouilles dans un étang. C'est un geste inutile qui ne vise que la destruction du vivant (nihilisme). Deuxièmement, ce geste est tel un coup de couteau dans le dos, paradigme de l'acte hypocrite et lâche : on se présente à l'autre comme un être amical, on exploite sa confiance, puis le temps venu, on le tue par derrière, comme ça ! Conclusion : les actes terroristes sont nihilistes, lâches et régressifs. Ils témoignent de la tendance de certains non pas à revenir à l'état d'animal mais plutôt à l'état de machine. La machine : chose aveugle, dénuée de sensibilité, de conscience, de raison et de liberté, qui peut cependant bouger toute seule et donc éventuellement casser tout ce qui se trouve autour d'elle.

Serge Lapierre

FORUM

George W. Bush en péril

Un an après le début de l'intervention qui a mené à la chute de Saddam Hussein, c'est désormais pour la réélection même de Bush que l'Irak représente une menace

CHARLES-PHILIPPE DAVID
ET FRÉDÉRICK GAGNON
Les auteurs sont respectivement directeur et chercheur boursier Marc Bourgie de l'Observatoire sur les États-Unis de la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques de l'UQAM (www.dandurand.uqam.ca)

« Le régime de Saddam Hussein représente tous les dangers de notre époque », déclarait George W. Bush, le 7 octobre 2002. Un an après le début de l'intervention qui a mené à la chute de Saddam Hussein, c'est désormais pour la réélection même de Bush que l'Irak représente une menace. Si les échecs en Irak persistent, ils donneront de puissants arguments à John Kerry pour discréditer les républicains. En revanche, si la reconstruction et la démocratisation progressent, la situation irakienne profitera de moins en moins à Bush, car elle ne parviendra plus à faire oublier aux Américains les difficultés de la politique intérieure. C'est là le coeur du paradoxe irakien, qui pourrait en fin de compte coûter à Bush sa réélection.

L'échec du « war president » ?

Le 1er mai 2003, monté à bord du *USS Abraham Lincoln* pour déclarer la « fin des affrontements majeurs » en Irak, George Bush pouvait lire l'inscription « mission accomplie » sur une bannière, derrière lui. Neuf mois plus tard, nul ne saurait nier qu'en réalité, bien peu a été réalisé. La capture du dictateur irakien et les balbutiements de la démocratisation de l'Irak représentent certes des événements positifs pour les États-Unis, mais dont le coût est parfois élevé pour les Américains.

Nombreux sont les Américains à croire que Bush est un « président qui a négligé l'économie américaine au profit des questions de politique étrangère ».

550 soldats américains sont décédés en sol irakien depuis le début de l'intervention, et 400 depuis la « fin des affrontements majeurs ». Tandis que va s'effectuer d'ici le 1er juin le remplacement des 130 000 troupes américaines en Irak, les risques que la guérilla profite du manque d'expérience de quelque 110 000 nouveaux soldats sont considérables. D'autant que 40 % de ces troupes fraîchement déployées proviendront des forces de réserves et d'unités de la Garde nationale américaines, qui ne possèdent ni la formation ni l'expérience des forces régulières.

La poursuite des attaques de grande envergure contre l'armée américaine et contre les Irakiens aurait des effets désastreux sur la campagne électorale de Bush. Alors que 55 % de la population américaine désapprouve la politique américaine en Irak, de nouvelles pertes renforceraient la position des démocrates. Déjà, plusieurs aux États-Unis même affirment que la guerre a produit l'image d'une Amérique arrogante et unilatéraliste, qu'elle a diminué l'influence américaine auprès d'alliés comme la France, l'Allemagne et le Canada, et alimenté l'antiaméricanisme au Moyen-Orient et dans le monde. Kerry aura alors beau jeu de poser d'embarrassantes questions : La politique de Bush a-t-elle créé les conditions du terrorisme en Irak ?

Les États-Unis sont-ils plus en sécurité aujourd'hui qu'ils ne l'étaient avant le renversement de Saddam Hussein ? La reconstruction de l'Irak accapare-t-elle des ressources militaires dont le Pentagone aurait besoin dans la lutte globale contre le terrorisme ? L'administration Bush a-t-elle menti à la population américaine au sujet des armes de destruction massives ? Autant de questions que Kerry va exploiter auprès d'une majorité d'électeurs en novembre — et qui lui permettront de distinguer son attitude en politique étrangère, fondée sur les alliés, les institutions internationales et le multilatéralisme, de celle exagérément unilatéraliste et militariste de Bush.

Si la persistance des échecs en Irak peut diminuer les chances de réélection de Bush, paradoxalement, les succès de l'intervention peuvent aussi retourner l'humeur de l'opinion publique américaine contre les politiques intérieures du président. Force est d'admettre que sur ce plan, le « domestic president » connaît beaucoup moins de succès.

La chute et la capture de Saddam Hussein ont certes aidé Bush à s'assurer l'appui d'en moyenne 60 % des Américains depuis un an. Mais les sondages sont à la baisse et « l'effet Irak » se dissipe, le président passant assez régulièrement sous la barre des 50 % d'approbation, et ce pour la première fois depuis 2001. Si développements positifs il y aura en Irak, ils paraîtront trop peu significatifs pour compenser, aux yeux de nombreux Américains, la douloureuse perte de 2,3 millions d'emplois au cours des trois dernières années. Ajoutons à cela l'augmentation des dépenses fédérales, liée à la croissance des budgets consacrés à la défense et la sécurité, qui, conjuguée aux baisses d'impôts, mènera cette année à un déficit record de 477 milliards de dollars !

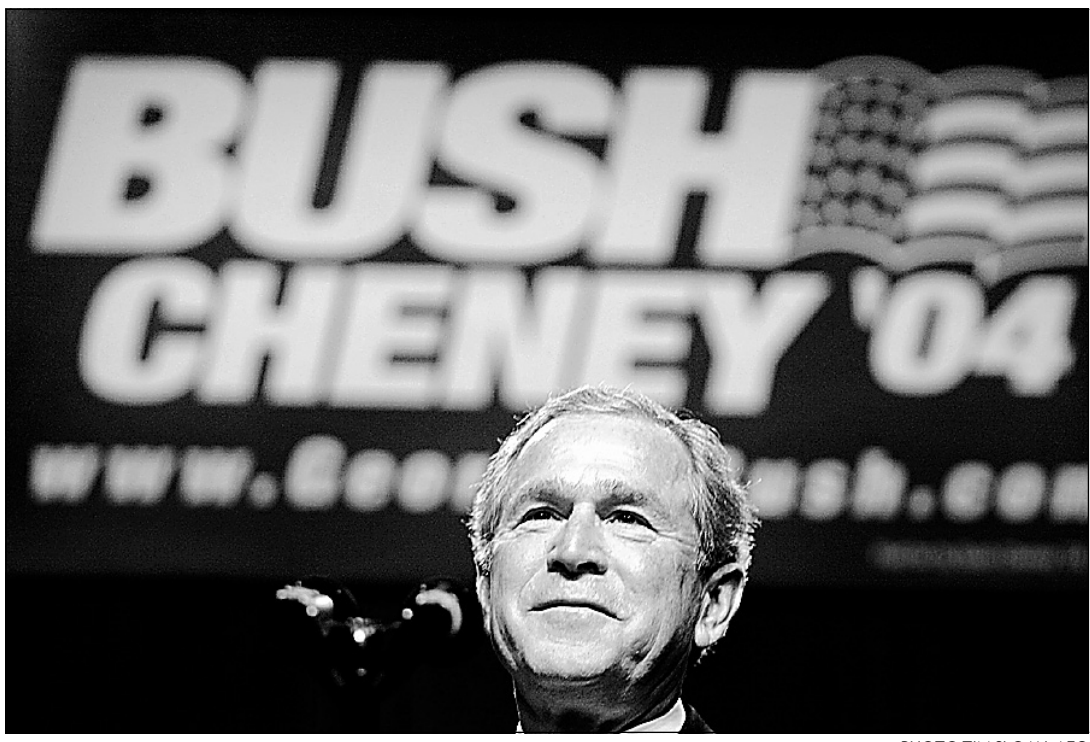

PHOTO TIM SLOAN, AF©

George W. Bush

Or, si la mise en place d'une constitution provisoire en Irak est sans contredit positif pour les États-Unis, elle n'aura que peu d'impact auprès des Américains. Il ne restera alors pour l'administration Bush que le procès médiatisé de Saddam Hussein pour rappeler autant que se peut la « victoire » en Irak. Il sera de plus en plus difficile pour Bush de compter sur les succès de la guerre pour infléchir une tendance bien amorcée : le nombre croissant d'électeurs qui désapprouvent les politiques intérieures de leur président.

Des chiffres qui ont de quoi réjouir Kerry, tandis que 60 % estiment que Bush néglige l'économie américaine, 65 % le déficit, 54 % la création d'emploi et 55 % la sécurité sociale... Le désintérêt pour le sort de l'Irak, s'il se confirme, a de quoi inquiéter le parti républicain à huit mois des présidentielles : des succès en Irak pourraient se traduire par des revers politiques aux États-Unis !

L'opportunité pour Kerry : opposer... Bush à Bush !

Kerry peut habilement exploiter ce paradoxe et retourner la situation irakienne à son avantage. Si le « war president » ne maîtrise pas la continuation de la guerre en Irak, le candidat démocrate rappellera toutes les insuffisances de la stratégie de Bush. Si le « domestic president » bénéficie d'un répit et de succès en Irak, Kerry soulignera alors les négligences de Bush sur le plan domestique. Comble de l'ironie, Kerry pourrait aller jusqu'à reprocher au président de ne pas avoir agi comme son père il y a dix ans, dans la conduite de la diplomatie qui a précédée la guerre. Ce faisant, il en viendrait d'ailleurs à courtiser l'électorat républicain modéré.

Si Kerry devance Bush, aujourd'hui, dans les intentions de vote des Américains (47 % contre 42 %), il demeure prématuré de prédire l'issue des présidentielles. Bush s'apprête à déployer tous les efforts nécessaires pour faire valoir les arguments du « candidat » républicain et contrer l'effet « plébiscite » sur sa présidence. Toutefois, il constate aujourd'hui que la guerre en Irak a peut-être altéré l'image de président que les Américains avaient de lui au lendemain du 11 septembre 2001. Bush est l' « homme de la situation pour mener la lutte contre le terrorisme », pensaient alors 90 % de la population américaine.

Ils sont maintenant nombreux à croire que Bush est un « président qui a négligé l'économie américaine au profit des questions de politique étrangère » ou encore un « commandant en chef qui a induit les Américains en erreur pour justifier le renversement d'un gouvernement étranger ». Les suites de la guerre en Irak et l'image paradoxale qu'elles donnent du président Bush, seront, plus encore qu'on ne l'aurait imaginé il y a un an, au coeur de la campagne présidentielle.

DOCUMENT

Un danger mortel !

Quitter la route des yeux pendant une seconde à 115 km/h signifie qu'on a parcouru 32 mètres sans voir où on va

CLAUDE PAQUIN
L'auteur est coroner investigateur. Nous publions ici un extrait du jugement qu'il a rendu à la suite d'un accident mortel dont la cause était l'utilisation d'un téléphone cellulaire par un des conducteurs impliqués dans l'accident. Celui-ci s'est produit sur l'autoroute 35 à Saint-Luc, près de Saint-Jean-sur-Richelieu, le 6 août 2002.

« Cet accident démontre hors de tout doute, que le cellulaire est directement responsable de l'accident mortel.

Au bureau du Coroner, depuis 1998, on a dénombré dix décès reliés à l'usage du cellulaire au volant. Il y a sûrement plus d'accidents routiers imputables au cellulaire qui passent inaperçus. Ce ne sont pas tous les conducteurs fautifs qui vont admettre qu'ils utilisaient leur cellulaire lors d'un accident (grave ou non) et les policiers ne font pas de recherche systématique, à savoir s'il y a eu appel lors d'un impact.

Quitter la route des yeux pendant une seconde à 115 km/h signifie qu'on a parcouru 32 mètres sans voir où on va. Deux secondes équivalent donc à parcourir les 2/3 d'un terrain de football les yeux fermés : distance amplement suffisante pour se retrouver hors route. On peut imaginer la distance parcourue en aveugle lorsque le conducteur compose un appel... qui est parfois interurbain !

En 2001, une étude très exhaustive demandée par la SAAQ et effectuée au Laboratoire sur la sécurité des transports de l'Université de Montréal par le Dr Claire Laberge-Nadeau (directrice du Laboratoire et professeur au département de médecine sociale et préventive) et monsieur Urs Maag (professeur au département de mathématiques et statistiques) a démontré que le lien entre les cellulaires et les accidents routiers ne fait aucun doute. Cette étude a été effectuée auprès de 12 700 utilisateurs et utilisatrices de téléphones cellulaires suivis durant deux ans. Pour déterminer si l'usage du cellulaire comportait un risque d'accident, les chercheurs ont étudié les dossiers de conduite du groupe d'utilisateurs avec le nombre et la durée de leurs appels téléphoniques et comparé ces dossiers avec ceux de 23 300 conducteurs non utilisateurs de cellulaire. C'est la première fois qu'une étude aussi poussée cherche à établir une association entre l'usage du téléphone au volant et le risque d'accident. L'étude a démontré que si vous utilisez votre téléphone mobile tout en conduisant, vous augmentez de 38 % vos risques d'accident de la route. Si vous faites plus de 135 appels par mois, vous doublez le risque d'accident par rapport à ceux qui ne possèdent pas de téléphone mobile ou qui font moins de 10 appels par mois.

Le problème peut prendre des proportions considérables puisque le nombre d'utilisateurs de cellulaire, soit 28 % des automobilistes canadiens, a presque doublé en quatre ans et que la fréquence d'utilisation de ces appareils augmente avec la durée de leur possession.

Les résultats de ces travaux vont dans le sens d'autres travaux effectués sur des simulateurs de conduite. « Ces travaux ont montré que l'usage du téléphone mobile entraîne des déviations dans la conduite, un ralentissement de la vitesse, une diminution de l'attention et un allongement du temps de réaction », indique monsieur Urs Maag, coauteur de l'étude.

Le facteur de risque observé dans cette étude s'avère le même chez les hommes et les femmes. Les hommes, toute proportion gardée, sont de plus grands utilisateurs du téléphone mobile que les femmes : 51 % d'entre eux sont dans la catégorie « grands utilisateurs », contre 27 % des femmes.

Près de 69 % des utilisateurs et 78 % des utilisatrices reconnaissent que le fait de composer un numéro, nuit beaucoup à la conduite. Tous les répondants considèrent que ce geste entraîne plus de distraction que d'avoir à s'occuper des enfants ou à chercher un poste de radio. (...)

Le soussigné croit que le Québec doit adopter l'attitude de la Grande-Bretagne qui vient récemment d'interdire sous peine d'amende, l'usage du cellulaire au volant. Il en va de même pour les États de New York et de la Floride et de la province de Terre-Neuve. La Colombie-Britannique, l'Alberta et l'Ontario s'apprêtent aussi a réglementer l'usage du téléphone au volant.

Donc, vu le danger majeur que représente le cellulaire au volant, je fais la recommandation suivante : Que le ministère des Transports du Québec inclut dans son Code de sécurité routière, l'interdiction de l'usage du téléphone cellulaire par le conducteur d'un véhicule en mouvement et ce, sous peine d'amende. »

APPEL À TOUS

Interdire le cellulaire ?

Les conclusions du coroner Claude Paquin sont sans équivoque : l'utilisation du téléphone cellulaire au volant peut être extrêmement dangereuse. Croyez-vous qu'il faudrait l'interdire complètement ou en baliser l'utilisation de façon très précise ? Au contraire, pensez-vous que la décision d'utiliser ou non un cellulaire au volant est personnelle et concerne chaque conducteur ? Si vous être d'avis qu'il faudrait l'interdire, quelles sanctions préconisez-vous pour les conducteurs fautifs ?

Écrivez-nous nombreux. Les meilleurs courriels seront publiés plus tard cette semaine.

Notre adresse : **forum@lapresse.ca**

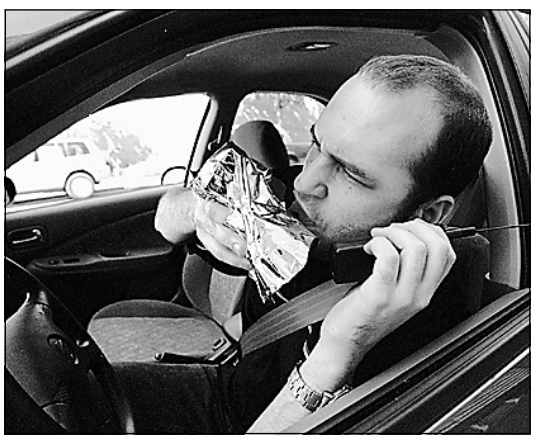

DODGE SX 2.0 VIVRE POUR ROULER

LA DODGE SX 2.0 2004.

SEUL SON PRIX POURRAIT LA FAIRE PARTIR ENCORE PLUS VITE.

Équipement de série : • Moteur 4 cylindres de 132 chevaux • Transmission manuelle à 5 vitesses • Lecteur de CD avec 6 haut-parleurs • Phares antibrouillards • Moulure latérale de protection • Tachymètre • Plein d'essence gratuit$^{\Omega}$ • Et plus !

ACHETEZ À

**12 999 $**$^{\Delta}$

OU LOUEZ À

199 $**† **par mois.

Location de 48 mois.
Comptant initial de 1 598 $ ou échange équivalent.
Transport inclus.
AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ
OPTION 0 $ COMPTANT ÉGALEMENT DISPONIBLE

TRANSFÉRABLE SANS RESTRICTIONS 7 ANS 115 000 KM GARANTIE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR

LA MEILLEURE PROTECTION QUE NOUS AYONS JAMAIS OFFERTE SUR TOUS LES VÉHICULES DODGE 2004.
GARANTIE DE 7 ANS OU 115 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR ET ASSISTANCE ROUTIÈRE DE 24 HEURES SUR 24.**

GM, FORD, HONDA ET TOYOTA NE L'ONT PAS.

DIPLÔMÉS Rabais jusqu'à 750 $‡

FINANCEMENT OFFERT EXCLUSIVEMENT PAR

SERVICES FINANCIERS CHRYSLER CANADA

3202537A

Visitez dodge.ca pour connaître l'emplacement du concessionnaire Chrysler • Jeep$_{MD}$ • Dodge le plus près de chez vous.

Δ Le prix comprend les allocations du fabricant consenties aux concessionnaires et est établi pour la Dodge SX 2.0 2004 équipée de l'ensemble 21D. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. † Tarif mensuel pour 48 mois établi pour la Dodge SX 2.0 2004 avec l'ensemble 21D. Le dépôt de sécurité est de 0 $ pour une période de temps limitée seulement et peut changer sans préavis. Premier versement exigé à la livraison. Location pour usage personnel seulement. Aucun rachat requis. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 81 600 km au taux de 15 ¢ le kilomètre. Sous réserve de l'approbation de Services financiers Chrysler Canada. Services financiers Chrysler Canada est un membre du groupe de Services DaimlerChrysler Canada. Δ, † Transport (inclus à la location), immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre, frais d'administration des concessionnaires et taxes en sus. Offres d'une durée limitée et exclusives, qui ne peuvent être combinées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques, et qui s'appliquent à la livraison au détail des modèles 2004 neufs en stock sélectionnés. Les offres peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. Photo à titre indicatif seulement. Ω Plein d'essence gratuit à l'achat ou à la location d'un véhicule neuf 2004. ** Tous les modèles Chrysler, Jeep et Dodge 2004 sont couverts par la meilleure protection que nous ayons jamais offerte : une garantie de 7 ans ou 115 000 km* sur le groupe motopropulseur, et une assistance routière 24 heures sur 24+, selon la première éventualité. La garantie de base est de 3 ans ou 60 000 km*. La protection de la carrosserie contre la corrosion est de 3 ans. Le moteur turbo Cummins^{MD} diesel est couvert par une garantie limitée distincte de 7 ans ou 160 000 km* sur le moteur. * Selon la première éventualité. + Certaines conditions ainsi qu'une franchise peuvent s'appliquer. Cette offre ne s'applique pas à certains véhicules vendus à des fins commerciales ou aux Ram SRT-10. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire. ‡ Remise aux diplômés de 500 $ à la location ou 750 $ à l'achat d'un véhicule. Ces offres excluent la Dodge Viper, la Chrysler Crossfire, la Dodge Sprinter et tous les modèles Dodge SRT. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada Inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep$_{MD}$ • Dodge du Québec

CHRYSLER Jeep$_{MD}$ DODGE CINQ ÉTOILES

3202542